

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES
1982-1983

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JANVIER 1983



ARCHIVES -
RÉFÉRENCES
- DOCUMENT PRÊTÉ -
RETOUR BUREAU 603

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

AUSTRALIE

JANVIER 1983

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les signataires de la Convention relative à l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants ont adhéré ultérieurement à cette Convention (les dates sont celles du dépôt des instruments d'adhésion) : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

© OCDE, 1983

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :
M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
I. Évolution récente	8
Demande et production	8
Évolution du marché du travail	18
Prix, salaires et coûts	22
Échanges et paiements extérieurs	25
Politique budgétaire	29
Conditions financières et politique monétaire	33
Perspectives à court terme	37
II. Ajustement structurel et politique économique à moyen terme	40
L'évolution structurelle de l'économie australienne	42
Politique macro-économique	44
Quelques aspects de l'ajustement industriel au niveau micro-économique	50
III. Conclusions	54
<i>Annexes :</i>	
I. Rapport définitif de la commission d'enquête sur le système financier australien	59
II. Résumé de quelques rapports récents de la Commission d'aide à l'industrie	63
III. Déclaration du 19 juillet 1982, sur la fiscalité et les aides à l'industrie	66
IV. Chronologie économique	68
Annexe statistique	74

TABLEAUX

Texte :

1. Demande et production	9
2. Révisions des comptes nationaux trimestriels	11
3. Revenus et dépense des ménages	12
4. Dépenses d'investissement	14
5. Indicateurs du marché du travail	19
6. Évolution récente des prix et des coûts	23
7. Balance des paiements	26
8. Principales exportations	27

9.	Importations de marchandises	28
10.	Opérations budgétaires	30
11.	Composantes des variations de la masse monétaire	34
12.	Masse monétaire	35
13.	Demande et production : perspectives d'évolution	38
14.	Production et emploi par branches d'activité	42
15.	Modifications de la composition et de la destination des échanges	44
16.	Projections monétaires et résultats effectifs	45
17.	Déficits du secteur public	47
18.	Opérations budgétaires de l'État fédéral	48
19.	Taux moyens effectifs d'aide aux industries manufacturières	52

Annexe statistique :

A.	Produit intérieur brut, aux prix courants	74
B.	Produit intérieur brut, aux prix moyens de 1979-1980	75
C.	Revenu et dépenses des ménages	76
D.	Marché de l'emploi	77
E.	Prix et salaires	78
F.	Recettes et dépenses des administrations publiques	79
G.	Balance des paiements	80
H.	Commerce extérieur – Ventilation par produits et par régions	81

GRAPHIQUES

1.	Demande et production	10
2.	Coûts, bénéfices et taux d'intérêt	15
3.	Indicateurs de la demande de logements	17
4.	Emploi et chômage	20
5.	Structure de l'emploi	21
6.	Rapport entre les importations et les ventes et compétitivité internationale	29
7.	Taux d'intérêt	36
8.	Croissance et inflation en Australie et dans la zone de l'OCDE	41
9.	Évolution des coûts réels de main-d'œuvre et de la productivité	49

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km ²)	7 682.3	Population urbaine, au 30-6-1981, % du total (villes de plus de 100 000 hab.)	70
Superficie agricole, en 1980, % du total	64.6	Population des villes principales, au 30-6-1981 (1 000) :	
		Sydney	3 281
		Melbourne	2 804
		Brisbane	1 086
		Adelaide	953
		Perth	918

LA POPULATION

Population, au 31-12-1981 (1 000)	15 054	Population active civile occupée, en mai 1982 (1 000)	6 405
Densité au km ²	2.0	dont : Agriculture	410
Accroissement naturel, en 1981 (1 000)	127	Industrie ¹	1 245
Solde net des migrations, en 1981 (1 000)	127	Autres activités	4 750

LE PARLEMENT

Composition du Parlement à la suite des dernières élections :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Démocrates australiens	5	-
Parti travailliste australien	27	52
Indépendant	1	-
Parti libéral australien	28	53
Parti national australien	3	20
Total	64	125

Actuel gouvernement : Parti libéral et parti national

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en janvier 1984

LA PRODUCTION²

Produit intérieur brut, en 1982 (millions de dollars aust.)	148 235	Formation brute de capital fixe, en 1982 : en pourcentage du PIB	25.1
--	---------	--	------

SECTEUR PUBLIC, EN % DU PIB, EN 1982²

Dépenses en biens et services ³	24.4	Recettes courantes	34.6
Transferts courants	13.6	dont : Impôts directs	18.5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations		Importations	
Principales exportations en 1981-82, % du total :		Principales importations en 1981-82, % du total :	
Matières premières autres que les combustibles minéraux	29.7	Machines et matériel de transport	40.7
Produits alimentaires et animaux vivants	29.6	Articles manufacturés classés par matières	16.8
Articles manufacturés classés par matières	10.1	Articles manufacturés divers	11.7
Machines et matériel de transport	5.6	Produits chimiques	7.9

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien

Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
Année 1981	0.8701
Octobre 1982	1.0593

1. Non compris électricité, gaz et eau.

2. Année fiscale se terminant le 30 juin.

3. Consommation et investissements. Y compris les entreprises publiques.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de l'Australie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 23 novembre 1982.

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 16 décembre 1982.

INTRODUCTION

La récession économique a commencé plus tard en Australie que dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. Ce repli qui s'est amorcé dans les derniers mois de 1981 avait des origines à la fois extérieures et intérieures. Le niveau élevé des taux d'intérêt internationaux, le manque de dynamisme des échanges mondiaux ainsi que la faiblesse des prix des produits de base, en particulier des métaux de base et de l'énergie, ont contribué à faire ajourner un certain nombre de grands projets d'investissement liés à l'exploitation des ressources, et à freiner brutalement l'investissement fixe total du secteur privé qui avait joué un rôle important dans le mouvement précédent d'expansion rapide. Sur le plan intérieur, la nette accélération de l'augmentation des coûts salariaux, l'affaiblissement de la rentabilité et la forte demande d'importations ont été autant de facteurs importants à cet égard. Sous l'effet à la fois du relèvement des coûts salariaux et du tassement de la demande, le mouvement d'accroissement de l'emploi qui s'était manifesté précédemment s'est inversé et le chômage – qui avait diminué à partir du milieu de 1980 – augmente fortement depuis plus d'un an. Dans le même temps, l'inflation s'est de nouveau accélérée, atteignant un taux supérieur à la moyenne de l'OCDE. Les taux d'intérêt nominaux aussi bien que réels se situant à des niveaux très élevés, les conditions monétaires ont été sévères pendant l'exercice 1981/82 et il en a été de même de l'orientation de la politique budgétaire malgré quelques dépassements par rapport aux prévisions du budget.

Compte tenu de l'orientation plus libérale du budget d'août 1982, il est à prévoir que la consommation et l'investissement du secteur public augmenteront notablement pendant l'exercice en cours. Cependant, la médiocrité de l'investissement fixe du secteur privé, une liquidation de stocks due dans une large mesure à la sécheresse, et le tassement corrélatif du volume des exportations donnent à penser que la croissance du PIB réel ne sera que modérée au cours de l'année civile 1983. Dans l'hypothèse d'un redressement de la production agricole et d'une certaine reprise de la demande mondiale, les exportations pourraient se ressaisir au premier semestre de 1984 et contribuer à une accélération de la croissance du PIB réel. S'il se peut que l'emploi commence à se redresser, il est à prévoir que le chômage continuera de s'accroître. La reprise prévue est dans une large mesure fondée sur le ralentissement de l'inflation (indice implicite des prix de la consommation des ménages) à partir d'un taux annuel maximum d'environ 13 % au second semestre de 1982. La décélération marquée des prix à l'importation qui figure dans les hypothèses retenues devrait contribuer à freiner la hausse des prix, de même que l'évolution des coûts unitaires de main-d'œuvre sous l'effet de la forte modération des augmentations de salaires au moins jusqu'au milieu de 1983. Dans l'hypothèse d'un taux de change restant inchangé, on prévoit une légère détérioration des termes de l'échange; celle-ci, s'ajoutant à une dégradation de la balance extérieure en termes réels, se traduirait par une nouvelle augmentation du déficit extérieur courant dont le montant passerait de l'équivalent de 5¼ % du PIB en 1981 à 6½ % en 1983.

L'évolution récente de l'économie, y compris la politique budgétaire, les conditions financières et la politique monétaire, fait l'objet de la première partie de la présente Étude où l'on envisage en outre les perspectives à court terme en matière de croissance,

d'emploi, de prix et de balance des paiements. La deuxième partie analyse l'évolution de la structure de l'économie et examine certains aspects des politiques d'ajustement structurel. La troisième partie de l'Étude, enfin, récapitule les principales considérations de politique économique.

I. ÉVOLUTION RÉCENTE

Demande et production

Au cours des dix-huit derniers mois, l'économie australienne a opéré un brusque changement de cap. Après trois années d'une croissance forte et qui s'accélérait, la demande intérieure finale a plafonné au quatrième trimestre de 1981 puis a baissé de 2 % (taux annuel désaisonnalisé) au premier trimestre de 1982 et devrait, d'après les prévisions, ne progresser que très légèrement pendant le reste de l'année. Les stocks, qui avaient largement contribué à la croissance du PIB au second semestre de 1981, se sont aussi affaiblis au premier semestre de 1982, alors que les importations, sous le double effet de l'augmentation antérieure de la demande d'investissement et de la faiblesse de la compétitivité internationale des produits australiens, continuaient de s'accroître fortement. Il est apparu qu'au premier semestre de 1982 deux éléments s'opposaient à cette tendance favorable : le volume des exportations a rapidement progressé (par suite de la bonne récolte de la campagne 1981/82) et l'écart statistique a contribué à accroître de 2.3 % le PIB (taux annuel désaisonnalisé) après avoir eu une incidence négative du même ordre au semestre précédent. Abstraction faite des effets de l'écart statistique, le PIB non agricole considéré dans l'optique de la dépense a diminué de 2.3 % (taux annuel désaisonnalisé) au premier semestre de 1982 après avoir augmenté de 4.7 % (taux annuel désaisonnalisé) au second semestre de 1981. La production agricole a très fortement progressé au second semestre de 1981 (34 % en taux annuel désaisonnalisé) et sa croissance est restée relativement rapide au premier semestre de 1982. En revanche, si l'on tient compte à la fois du secteur agricole et de l'écart statistique, on aboutit à une mesure globale de la croissance du PIB total en termes réels dont le taux annuel s'est ralenti, passant de 3.7 % au second semestre de 1981 à 0.7 % au premier semestre de 1982.

Le caractère imprévu du fléchissement de la conjoncture et le temps qu'il a fallu pour en prendre conscience constituent les deux principales caractéristiques de cette évolution. Le renversement de tendance a été brutal et inattendu¹, tant en ce qui concerne les dépenses effectives que les intentions d'investissement privées, et ce n'est que peu avant le milieu de 1982 que la faiblesse de la demande et de la production du dernier trimestre de 1981 est apparue dans les comptes nationaux révisés (tableau 2). En conséquence, il a fallu un certain temps pour que le secteur public ou le secteur privé soient en mesure de faire pleinement face à la nouvelle situation. La politique économique adoptée pour l'exercice 1981/82 était fondée sur la nécessité de modérer l'activité, plutôt que de la soutenir; c'est au milieu de 1982 que les premières mesures visant à assouplir la politique gouvernementale ont été prises. D'autre part, le secteur privé semble avoir constitué des stocks excessifs au second semestre de 1981 (l'accroissement des stocks de produits non agricoles a toutefois diminué au premier

1. Voir, par exemple, Ministère des Finances : *Budget Paper No. 2, 1981-1982*, p. 56 (août 1981); Melbourne Institute of Applied Economic and Social Research : *Australian Economic Review*, 4^e trimestre 1981, pp. 35-36 (décembre 1981); OCDE, « Études économiques 1981-1982 » : *Australie*, pp. 12 et 51 (janvier 1982).

Tableau 1. **Demande et production**
Pourcentages de variation en volume¹

	Par rapport à l'année précédente ⁴				Par rapport au semestre précédent (taux annuels désaisonnalisés)				
	1979	1980	1981	1981/82	1980		1981		1982
	Années civiles			De juin à juin	I	II	I	II	I
Consommation									
Secteur privé	2.3	2.7	3.3	3.6	2.6	3.3	2.9	4.6	2.3
Secteur public	1.4	4.7	5.1	2.9	4.4	6.8	4.1	5.4	-3.4
Formation brute de capital fixe	2.4	4.8	11.3	6.2	3.7	17.7	7.8	12.1	-6.0
<i>dont</i> ² :									
Secteur public	-3.3	-1.3	-0.4	-1.6	-4.9	7.6	-4.6	1.0	-3.1
Secteur privé :									
Total	5.8	8.2	17.1	9.8	8.6	23.1	14.0	17.1	-7.2
Construction résidentielle	10.6	14.1	2.8	-3.2	9.8	27.3	-10.2	10.0	-19.4
Construction non résidentielle	-1.8	13.8	25.9	15.9	19.4	25.2	41.7	1.7	22.6
Machines et outillage	5.9	3.6	22.1	14.5	4.9	20.2	20.1	26.3	-10.2
Demande intérieure finale	2.1	3.5	5.4	4.1	3.1	7.0	4.2	6.5	-0.7
Variation de la formation de stocks ³	1.7	-1.4	0.8	0.9	-1.3	1.3	-2.1	4.0	-2.0
<i>dont</i> :									
Secteur privé non agricole ³	1.2	-0.2	-0.5	0.2	-1.7	1.2	-2.3	1.7	-0.4
Secteur agricole et divers ³	0.6	-1.2	1.2	0.7	0.4	0.1	0.2	2.2	-1.6
Demande intérieure totale	3.9	2.1	6.1	5.0	1.8	8.3	2.0	10.6	-2.6
Exportations de biens et services	11.2	-0.8	-4.2	0.3	-0.3	-9.5	0.6	-8.2	19.5
Importations de biens et services	2.7	4.4	10.7	12.5	8.2	8.6	9.3	15.8	9.1
Variation de la balance extérieure ³	1.4	-1.0	-2.7	-2.3	-1.5	-3.4	-1.6	-4.4	1.2
PIB (estimation fondée sur la dépense)	5.4	1.1	3.4	2.7	0.3	4.8	0.5	6.2	-1.6
Ecart statistique	-1.1	0.4	0.7	0.3	0.7	0.2	3.3	2.4	2.3
PIB (à partir du revenu)	4.2	1.5	4.1	3.0	0.9	5.1	3.8	3.7	0.7
<i>dont</i> : Secteur agricole	17.7	-19.1	6.4	15.5	-1.6	-17.9	-5.2	33.9	9.7
Secteur non agricole	3.2	3.2	4.0	2.3	1.1	6.8	4.3	2.0	0.2

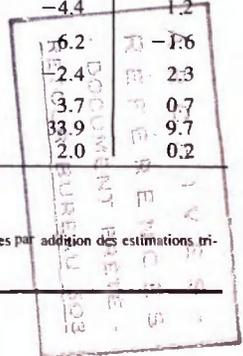
1. Les données en volume sont mesurées aux prix de 1979/80.

2. Composantes corrigées compte tenu de la vente au secteur privé de la centrale d'Eraring au deuxième semestre de 1981.

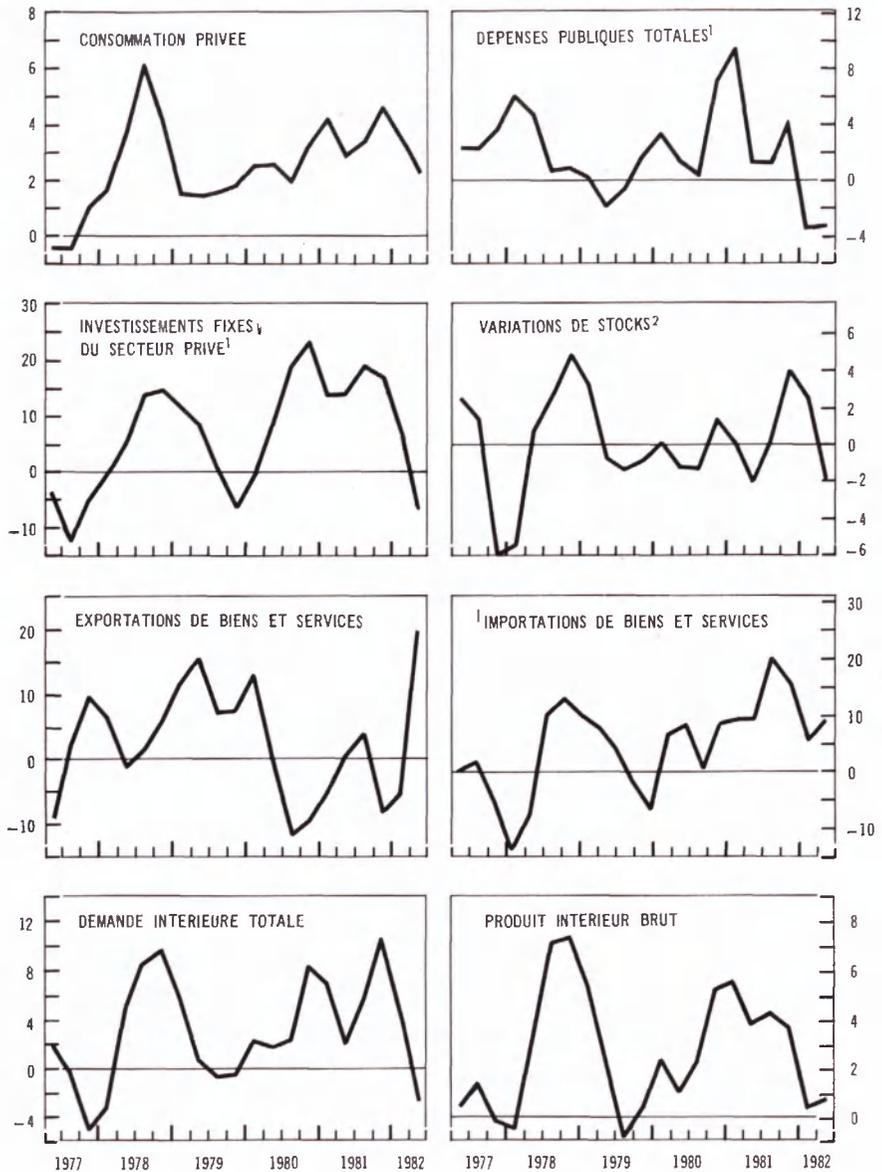
3. En pourcentage du PIB de la période précédente (calcul à partir du revenu).

4. Les estimations annuelles des comptes nationaux de l'Australie sont calculées pour les exercices budgétaires (qui se terminent fin juin). Les estimations relatives aux années civiles ont été obtenues par addition des estimations trimestrielles de base.

Source : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.



Graphique 1. Demande et production
 Pourcentages de variation par rapport au semestre précédent,
 taux annuels désaisonnalisés



1. Données corrigées pour tenir compte de la vente d'actifs du secteur public au secteur privé, voir note 2 du tableau 2.

2. En pourcentage du PIB de la période précédente, taux annuels.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau 2. Révisions des comptes nationaux trimestriels

Evolution trimestrielle de la demande intérieure finale et du produit brut non agricole à prix constants d'après les estimations présentées dans des numéros successifs de *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*: Australian Bureau of Statistics.

Variation trimestrielle en pourcentage, taux annuel désaisonnalisé

		Numéro de :			
		Septembre ¹ 1981	Décembre 1981	Mars ² 1982	Juin 1982
		Publié le :			
		10 décembre 1981	5 mai 1982	23 juin 1982	2 septembre 1982
		Demande intérieure finale			
1981	Mars	5.2	3.5	3.6	3.9
	Juin	-0.6	2.9	2.9	2.7
	Septembre	11.1	10.5	11.1	12.0
	Décembre		3.4	0.5	-0.1
1982	Mars			-2.4	-2.0
	Juin				1.6
		Produit brut non agricole			
1981	Mars	1.5	4.1	4.1	2.4
	Juin	2.0	3.4	3.2	3.0
	Septembre	1.7	4.5	5.9	4.2
	Décembre		4.1	-2.8	-3.0
1982	Mars			-1.2	0.1
	Juin				3.6

1. A prix constants de 1974-1975. A partir du numéro de décembre, les estimations ont été établies sur la base des prix de 1979-1980.

2. Dans le numéro de mars 1982, les ventes d'actifs fixes du secteur public au secteur privé ont été pour la première fois comptabilisées avec les dépenses de capital fixe du secteur privé et retranchées des dépenses de capital fixe du secteur public. En raison surtout de l'ampleur des ventes récentes du secteur public — notamment de la vente d'une partie de la centrale d'Eraring — le niveau de la formation réelle de capital fixe des entreprises privées au trimestre de décembre 1981 a été révisé en hausse d'environ 16 %, son taux d'accroissement entre les trimestres de septembre et de décembre 1981 étant du même coup porté de 17.1 % (taux annuel désaisonnalisé) à 101.5 %. Il a été procédé aux ajustements correspondants des données concernant l'investissement public, et le changement de méthode n'a modifié ni les chiffres de l'investissement total ni ceux du PIB.

semestre de 1982), avoir passé des commandes d'importations qui n'étaient pas justifiées en raison du ralentissement de l'investissement et avoir conclu vers le début de l'année des accords salariaux incompatibles avec l'évolution des prix à l'étranger et le niveau des ventes et de la productivité au premier semestre de 1982.

Comme lors de cycles précédents, le rythme de la consommation des ménages a été plus suivi que celui de leur revenu total ou de leur revenu disponible. En valeur *nominale* et sur la base des années civiles, le *total* des revenus des ménages a régulièrement progressé au cours des cinq dernières années, son augmentation passant de 10.7 % en 1978 à 14.5 % durant l'exercice 1981/82 (tableau 3). Cette tendance masque cependant une très grande instabilité à court terme de leurs diverses composantes, de l'incidence des taux moyens d'imposition et de hausse des prix, ainsi que du comportement des ménages en matière d'épargne. Le revenu *réel disponible*, après avoir très vivement augmenté au second semestre de 1980, a marqué le pas au premier semestre de 1981, puis a repris sa progression rapide au second, et il semble avoir de nouveau plafonné au premier semestre de 1982. Ces fluctuations sont dues en partie à l'irrégularité des revenus agricoles (tableau 3). Le revenu disponible a aussi été affecté par les variations du montant moyen des recettes fiscales qui a augmenté beaucoup plus vite que les revenus, aussi bien au premier semestre de 1981 qu'au premier semestre de

1982 (22 % et 34 % respectivement en taux annuels) au premier trimestre de 1982. Ces mouvements irréguliers des revenus nominaux, contrebalancés par un renchérissement modéré et ininterrompu des prix à la consommation, ont au total abouti à une accélération globale du revenu disponible réel, s'accompagnant d'une accélération parallèle mais moins marquée de la consommation réelle.

Cette accélération s'est combinée avec une modification de la structure de la consommation : les dépenses pour l'achat de véhicules à moteur et de biens durables ont enregistré une progression particulièrement rapide (5.8 à 8.5 % respectivement en termes réels en 1981), les dépenses d'habillement et les loyers ont augmenté légèrement plus vite que la moyenne alors que pour les autres biens non durables, les dépenses ont été déprimées. Toutefois, d'après des estimations récentes du chiffre d'affaires du commerce de détail depuis juin 1982, cette progression s'est arrêtée et en termes réels, la composante du commerce de détail dans la consommation totale semble maintenant amorcer un mouvement de baisse. L'accroissement des revenus disponibles réels a coïncidé aussi avec une augmentation du taux d'épargne. Il est difficile d'interpréter l'augmentation du taux d'épargne global à cause des fluctuations du revenu agricole; après cinq ans de baisse continue², le taux d'épargne hors agriculture a commencé à augmenter pendant l'exercice 1979/80. Cette augmentation – modérée – s'est poursuivie au cours des exercices 1980/81 et 1981/82.

Tableau 3. Revenu et dépense des ménages
Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	Par rapport à l'année précédente (taux non désaisonnalisés)				Par rapport au semestre précédent					
	1979	1980	1981	1981/82	1980		1981		1982	
					I	II	I	II	I	
Revenus agricoles	111.2	-16.2	-2.9	-1.9	-4.7	-7.1	-32.3	46.4	-30.9	
Traitements et salaires	9.7	14.5	14.9	14.9	12.8	18.1	15.7	12.7	17.5	
Autres revenus non agricoles	9.4	13.1	14.2	16.3	13.8	16.5	10.2	22.4	15.5	
Transferts	10.9	13.0	12.1	16.3	15.4	16.3	9.1	17.0	15.3	
Revenu total des ménages ¹	13.0	12.2	13.5	14.5	12.4	16.3	11.3	15.9	14.7	
Impôts	12.9	14.0	18.4	20.7	13.9	15.7	21.7	13.9	33.9	
Revenu disponible	13.1	11.9	12.5	13.3	12.1	16.3	9.4	16.4	10.8	
Consommation	12.1	13.1	12.5	13.2	13.5	12.4	11.9	14.1	12.4	
Epargne	19.4	4.7	13.0	14.3	2.4	47.1	-6.0	33.2	0.7	
<i>Pour mémoire :</i>										
Indice implicite des prix à la consommation	9.7	10.1	8.9	9.2	10.6	8.8	8.8	9.1	9.9	
Revenu réel des ménages	3.0	1.9	4.2	4.9	1.6	6.9	2.4	6.3	4.4	
Impôts réels	2.9	3.5	8.7	10.6	2.9	6.3	11.9	4.3	21.9	
Revenu disponible réel	3.1	1.6	3.3	3.8	1.3	6.8	0.6	6.7	0.8	
Consommation réelle	2.3	2.7	3.3	3.6	2.6	3.3	2.9	4.6	2.3	
Epargne réelle	8.9	-4.9	3.8	4.7	-7.4	35.2	-13.5	22.0	-8.3	
Taux d'imposition (en % du revenu des ménages)	16.0	16.2	16.9	17.6	16.5	16.4	17.2	17.0	18.4	
Taux d'épargne (en % du revenu disponible)	14.2	13.3	13.3	13.0	11.9	13.4	12.4	13.2	12.6	

1. Après déduction des intérêts de la dette des consommateurs.
Source: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

2. Voir Ministère des Finances : *Budget Paper No. 1*, 1982/83, page 16.

Abstraction faite des achats d'actifs au secteur public³, les investissements privés des entreprises ont baissé, en termes réels, d'environ ½ % entre le second semestre de 1981 et le premier semestre de 1982, alors qu'ils avaient augmenté de 35 % depuis le premier semestre de 1980. Des données prévisionnelles (ne prenant pas en compte l'agriculture, la construction et les services d'intérêt collectif) font pressentir une légère baisse en termes réels entre le premier et le second semestre de 1982, suivie d'un recul plus fort au premier semestre de 1983; ainsi prendrait fin un cycle d'investissement extrêmement vigoureux qui avait débuté au premier semestre de 1980 et au plus fort duquel on enregistrait un taux de croissance annuel de 25 %. Cette expansion de l'investissement a surtout touché l'industrie minière et celle des métaux de base, et elle a été renforcée en 1981 par d'importants investissements supplémentaires dans le secteur des transports – importations de navires, d'aéronefs et de plate-formes pétrolières, principalement. Toutefois, en dehors de ces trois domaines, le cycle de l'investissement a été moins marqué, l'investissement réel ne progressant dans les autres secteurs étudiés que de 4 % en 1980 et de 10 % en 1981. Dans les autres industries manufacturières, l'investissement a été particulièrement faible, mais, ces dernières années, il a été soutenu, dans une mesure qui reste à déterminer, par le développement d'opérations de crédit-bail. L'investissement du secteur des institutions financières et du secteur immobilier – propriétaires nominaux aux termes des opérations de crédit-bail – a progressé, en termes réels, de 10 % par an environ, au cours des deux dernières années. Une partie de ces investissements a accru la capacité des industries manufacturières comme celle d'autres secteurs, surtout de services.

Depuis le milieu de 1981, l'investissement dans l'industrie minière comme dans le secteur financier a poursuivi sa forte progression et semble devoir continuer sur sa lancée en 1983. Ailleurs, des baisses ont été enregistrées ou sont à prévoir. L'ajournement ou l'annulation de plusieurs grands projets dans les industries des métaux de base – dans la fonderie d'aluminium notamment – ont eu un effet négatif sur l'investissement dans ce secteur malgré le grand nombre de projets qui, il y a un an, semblaient en bonne voie⁴. Certains achats de matériel de transport effectués l'an dernier présentaient en tout état de cause un caractère exceptionnel, mais l'ajournement récent d'un certain nombre de livraisons d'aéronefs assombrit encore les perspectives à court terme. Pour l'ensemble des industries, à l'exception des mines, la valeur totale prévue des investissements fixes de l'exercice 1982/83 n'est supérieure que de 5½ % aux prévisions correspondantes de l'exercice 1981/82. Même si ces chiffres semblent devoir être ajustés en cours d'année, une baisse de l'investissement en termes réels semble inévitable. Quant aux branches qui ne sont pas couvertes par l'enquête, la forte diminution des revenus agricoles en 1982/83 et la faiblesse générale de la demande de constructions nouvelles semble devoir aggraver le recul de l'investissement fixe total des entreprises.

Les causes de ce tassement sont multiples. En premier lieu, la diminution de la demande mondiale de métaux de base, le niveau élevé des taux d'intérêt réels sur les marchés internationaux en 1981, la baisse des prix réels de l'énergie dans le monde, l'augmentation accélérée des coûts salariaux en Australie et la hausse des prix intérieurs de l'électricité, sont autant de facteurs qui ont conduit à réévaluer la rentabilité des investissements en général et, particulièrement, dans les grands projets à forte consommation d'énergie ainsi que dans le secteur des métaux de base. En second lieu, l'accélération de la demande intérieure finale (dont l'augmentation est passée de 2 % en 1979 à 3½ % en 1980 et 5½ % en 1981) aurait dû être suffisante pour susciter par elle-même, dans les autres secteurs que celui de l'exploitation des ressources naturelles, des investissements plus élevés et plus soutenus que ce n'a été le cas. Les anticipations

3. Voir la note 2 du tableau 1.

4. Cf. OCDE, « Études économiques 1981-1982 » : *Australie*, pp. 27 à 35.

Tableau 4. Dépenses d'investissement
 Pourcentages de variation en valeur par rapport au semestre précédent,
 taux annuels désaisonnalisés

	1978	1979		1980		1981		1982	Exercice budgétaire 1982-83 ²
	II	I	II	I	II	I	II	I	
Secteur minier	65.0	12.9	-31.9	50.2	68.5	105.2	35.4	39.6	21.4
Métaux communs	29.4	39.0	27.8	171.3	120.1	95.1	27.3	31.1	-27.8
Autres industries manufacturières	9.2	7.4	-15.6	8.8	47.5	9.4	3.5		-4.7
Banque ¹	30.4	30.4	1.9	30.1	24.6	24.5	14.8		14.8
Transports	21.3	23.9	-38.0	—	144.9	108.4	165.5	2.6	-9.8
Autres branches	19.8	12.4	-5.3	14.7	11.9	25.8	10.1		
Total des branches couvertes par l'enquête	26.6	18.2	-8.8	27.9	41.6	39.1	23.5	21.4	6.0
<i>Pour mémoire :</i>									
Investissement privé non résidentiel ³ (comptes nationaux)	34.2	16.4	-3.9	20.9	34.0	35.9	28.4	10.9	

1. Banque, assurance, immobilier et services fournis aux entreprises.

2. Chiffres fondés sur les premières données relatives aux anticipations (avant correction des variations saisonnières) pour les deux semestres considérés, et exprimés en taux annuel de croissance.

3. Ajusté pour tenir compte des ventes au secteur privé d'actifs fixes existants du secteur public. Voir note 2 du tableau 2.

Sources: *New fixed capital expenditure by private enterprises in selected industries*, ABS; *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS; Ministère des Finances, *Round-up of Economic Statistics*.

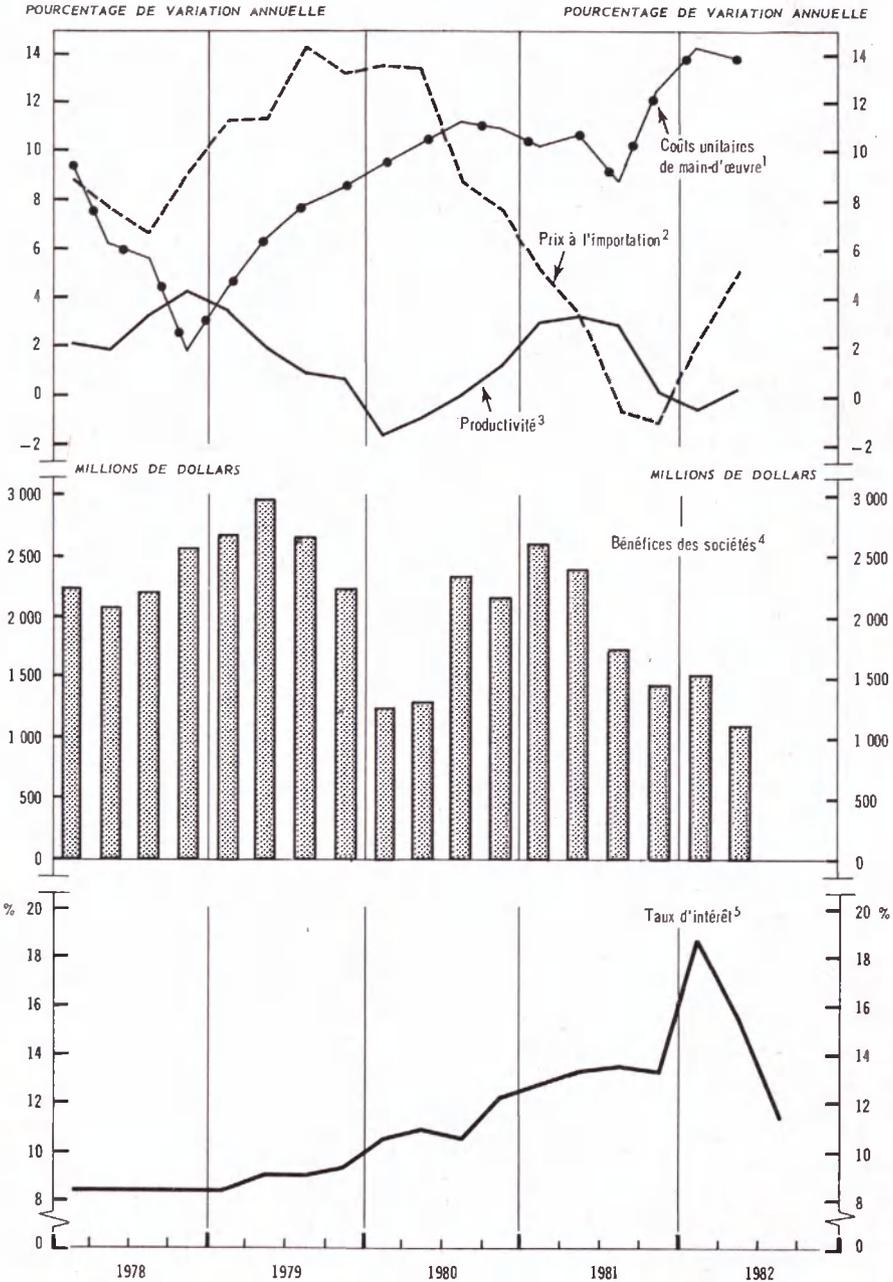
immédiates des investisseurs quant à la rentabilité future des projets ont été influencées par le fléchissement de la compétitivité internationale des produits australiens (et par l'accroissement du taux de pénétration des produits importés qui allait de pair) enregistré pendant une grande partie de l'année 1981 et par la hausse des taux d'intérêt réels. Les revenus des sociétés avaient progressé assez rapidement dans les premières années du cycle – de 14 % en 1979/80 et de 19 % en 1980/81 – mais ils se sont brutalement ralentis à partir du quatrième trimestre de 1981 – de sorte que la progression globale a été de 6½ % sur l'ensemble de l'exercice 1981/82 – sous l'effet de l'accélération de la hausse des coûts salariaux. Compte tenu des programmes d'investissements déjà en cours et de la formation de stocks non agricoles, le resserrement des bénéfices a entraîné une augmentation sensible de la demande de moyens de financement à un moment où les taux d'intérêt réels sur les obligations à deux ans étaient montés à près de 5 %.

Après avoir enregistré une légère progression au quatrième trimestre de 1981, l'investissement résidentiel privé estimé dans l'optique des comptes nationaux a accusé au premier trimestre de 1982 une chute brutale de 27 % (taux annuel), en volume, suivie d'une baisse de 23 % au deuxième trimestre. Le nombre de permis de construire accordés pour des logements, qui avait légèrement fléchi au second semestre de 1981, a diminué de 15 % au premier semestre de 1982, et le nombre des mises en chantier ainsi que la valeur des travaux réalisés ont aussi baissé fortement au premier semestre de 1982. Durant l'année se terminant en juin 1982, le nombre des prêts au logement approuvés⁵ a diminué de 22 %.

Cependant, les circonstances ayant abouti à cette baisse ne sont pas très claires. La base retenue pour le calcul de l'investissement résidentiel dans l'optique des comptes

5. Prêts consentis à des particuliers par les grands organismes de crédit pour la construction ou l'achat de logements neufs.

Graphique 2. Coûts, bénéfices et taux d'intérêt



1. Gain moyen des salariés non agricoles divisé par la productivité non agricole telle qu'elle est définie ci-dessous, note 3.

2. Indice implicite des prix des importations endogènes (à l'exclusion donc du pétrole, de l'aviation civile et des biens des administrations publiques).

3. Produit réel non agricole divisé par l'emploi total non agricole.

4. Total mobile sur 4 trimestres. Après ajustement pour réévaluation des stocks.

5. Bons du Trésor à 90 jours.

Source : Australian Bureau of Statistics et Treasury, *National Income Forecasting Model*.

nationaux a été modifiée en septembre 1980⁶ et ce changement a pu entraîner une surestimation de l'augmentation qui s'est produite entre 1980 et 1981. D'autre part, le rôle joué par les grands organismes – banques, mutuelles d'épargne-logement, sociétés de financement et compagnies d'assurance – dans la fourniture de moyens de financement du logement a diminué ces dernières années et, depuis le milieu des années 70, le nombre des accords de financement a baissé sans suivre les fluctuations conjoncturelles de l'activité du secteur de la construction de logements. On peut se faire une idée très nette de la situation en considérant le nombre des permis de construire accordés par les administrations locales : ce nombre (corrigé des variations saisonnières) fait apparaître une progression régulière de la construction de logements qui commence au troisième trimestre de 1978 et prend fin au milieu de 1981 (graphique 3).

Ces dernières années, la demande de logement s'est accrue non seulement du fait de l'augmentation de la demande générale de résidences principales émanant de personnes désireuses d'accéder à la propriété et encouragées par l'évolution de leurs revenus, mais aussi en raison de la demande de résidences secondaires – concentrée dans le Queensland – et des demandes supplémentaires liées à la mise en œuvre de projets d'exploitation des ressources. Des différences considérables sont apparues suivant les régions. Il semble, toutefois, que le tassement de la demande qui s'est amorcé au milieu de 1981 a été dû en partie aux contraintes pesant sur les taux d'intérêt et donc sur le volume des prêts. Il se peut qu'un nombre croissant d'emprunteurs aient été orientés vers des prêteurs non institutionnels dont les taux d'intérêt sont plus élevés et ont peut-être encore augmenté. Les taux d'intérêt hypothécaires des caisses d'épargne sont passés de 11.5 % à 13.5 % entre juin 1981 et juin 1982. La valeur des prêts approuvés accordés par les principaux organismes prêteurs a diminué de 10 % pendant la même période.

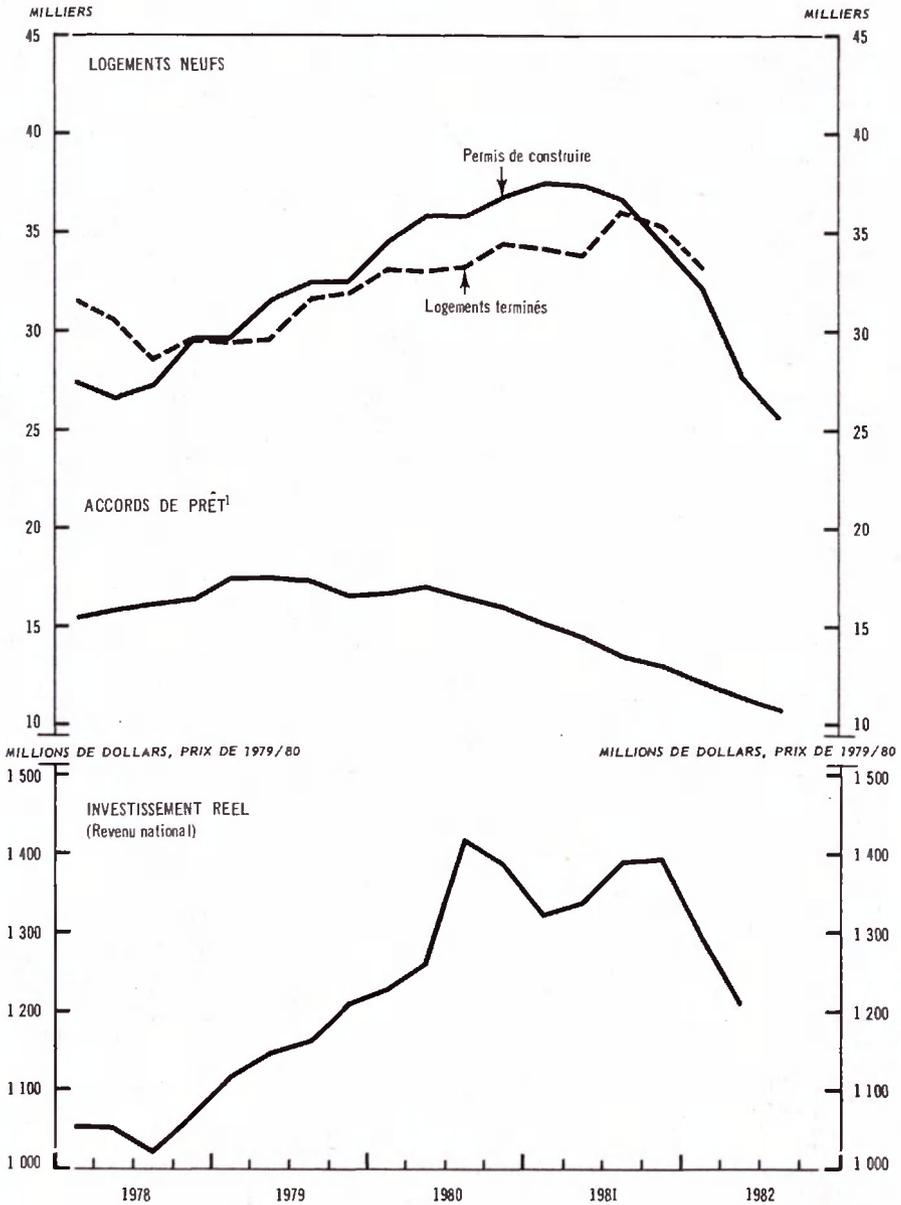
La formation de stocks a largement contribué à accentuer le changement d'évolution du PIB entre le second semestre de 1981 et le premier semestre de 1982 en l'augmentant de 4 points (taux annuel désaisonnalisé) dans la première période, et en le diminuant de près de 2 points dans la seconde⁷. Tous les stocks, agricoles ou non, ont contribué à ce changement de tendance, encore que pour des causes diverses et pour des trimestres différents. Après une période (celle des trois premiers trimestres de 1981) où le niveau des stocks avait peu varié, la formation de stocks non agricoles s'est rapidement accélérée au dernier trimestre de 1981 et au premier trimestre de 1982. Cet accroissement des stocks semble avoir touché surtout le commerce de gros et de détail et a eu pour effet de renverser la tendance à la baisse du rapport entre les stocks et les ventes, sensible depuis le milieu de 1980. En revanche, dans les industries manufacturières, le niveau des stocks n'a pas varié entre juin 1981 et juin 1982. L'accroissement des stocks semble avoir été dans une certaine mesure provoqué par la progression extrêmement rapide de la consommation réelle au troisième trimestre de 1981 (7 %, taux annuel désaisonnalisé), et par l'attente d'une nouvelle accélération de cette progression. Celle-ci n'ayant pas eu lieu, les stocks ont été liquidés très rapidement. Toutefois, la réduction des stocks est peut-être aussi imputable à la vive hausse des taux d'intérêt enregistrée pendant les quatre premiers mois de 1982⁸. Dans l'optique des comptes nationaux, les fluctuations des stocks de sucre ont pu dans une certaine mesure masquer cette réaction. Les stocks agricoles ont aussi été largement reconstitués au second semestre de 1981, en raison à la fois de la bonne récolte de blé (les stocks de blé

6. Au relevé intégral des mises en chantier et des travaux effectués, on a substitué une formule d'enquête par sondage.

7. Les variations de l'écart statistique ont cependant eu un effet inverse et elles ont adouci l'évolution du PIB mesuré dans l'optique du revenu par rapport à celle qui résultait des composantes de la dépense (tableau 1).

8. Le taux acheteur sur les effets à 90 jours est passé de 15¼ % en décembre 1981 à 21¼ % en avril 1982.

Graphique 3. Indicateurs de la demande de logements
Corrigés des variations saisonnières



1. Prêts consentis par les banques et les sociétés de prêts à la construction pour la construction ou l'achat de logements neufs.

Sources : Bulletin de la Banque de Réserve d'Australie ; Australian Bureau of Statistics.

s'étaient dégonflés à la suite de la mauvaise récolte de 1980/81) et des achats effectués par l'Australian Wool Corporation pour soutenir les cours de la laine qui accusaient une certaine faiblesse.

En termes réels, les dépenses publiques corrigées des ventes d'actifs au secteur privé⁹ ont augmenté pendant l'exercice 1981/82 de 1.5 %, alors que le budget de l'exercice prévoyait une progression inférieure à 1 %, mais il n'en reste pas moins que ce taux a été beaucoup plus faible que celui de l'exercice précédent, soit 4.1 %. Conformément à la stratégie à moyen terme, le budget fédéral avait été établi en fonction de la nécessité de freiner les dépenses publiques devant la forte expansion à laquelle on s'attendait dans le secteur privé et il impliquait un ralentissement des dépenses réelles du Gouvernement fédéral lui-même, ainsi que des dépenses réelles de consommation et d'investissement des États et des administrations locales sous l'effet de la progression moins rapide des transferts fédéraux. Ces objectifs budgétaires ont été quelque peu dépassés pendant la première moitié de l'exercice. Par suite, en partie, de certains problèmes de calendrier, les subventions et transferts aux États se sont accrues à un rythme de 17.9 % entre le premier et le second semestre de 1981, c'est-à-dire beaucoup plus vite que l'année précédente; cette progression représentait une augmentation de 4½ % en termes réels¹⁰ (taux annuel désaisonnalisé). De ce fait, et bien que l'accroissement des dépenses fédérales en termes réels ait été limité à 1 % environ, les dépenses réelles des États ont progressé au second semestre de 1981 à un taux annuel d'un peu plus de 5½ %, et les dépenses réelles d'investissement des entreprises publiques d'un peu plus de 12 %, dans une large mesure à cause du programme de renouvellement du matériel de la compagnie aérienne nationale. Pendant la seconde moitié de l'exercice, c'est-à-dire au premier semestre de 1982, la situation s'est inversée. Les transferts aux États ont diminué, les dépenses en capital comme les dépenses courantes des États ont baissé en termes réels (d'environ 7 % en taux annuel désaisonnalisé) et les entreprises publiques ont restreint leurs investissements. Au total, ces variations ont fait que le secteur public considéré dans son ensemble, qui avait ajouté près de 1.2 point à la croissance du PIB au second semestre de 1981, a exercé une incidence négative de près de 1 point au premier semestre de 1982 (taux annuel désaisonnalisé) (graphique 1).

Évolution du marché du travail

Alors qu'elle s'était nettement améliorée pendant environ trois ans, la situation du marché du travail s'est détériorée depuis un an (graphique 4). L'emploi qui, dans les deux années allant jusqu'à l'exercice 1980/81, avait augmenté à un taux annuel moyen d'environ 2½ %, n'a progressé que de 1.2 % en 1981/82. En outre, cette progression de 1981/82 s'est en totalité produite dans les six premiers mois de l'exercice, l'emploi fléchissant dans la deuxième moitié de l'exercice, parallèlement à l'affaiblissement de la production, pour se retrouver en juillet 1982 à peu près au même niveau qu'un an auparavant (tableau 5). Dans une large mesure à cause de l'évolution dans les branches de la construction et de la métallurgie, l'emploi féminin s'est plutôt mieux maintenu que l'emploi masculin. Dans la construction, l'emploi a baissé de 1.7 % au cours des douze mois allant jusqu'à août 1982, le fléchissement commençant après le milieu de 1981, malgré une reprise sensible de l'activité jusqu'à la fin de l'année; lorsque l'activité a fléchi dans les premiers mois de 1982, des délestages de main-d'œuvre se sont rapidement produits dans cette branche et ils ont pris de plus grandes proportions que dans les phases de ralentissement précédentes (graphique 5). Dans les industries métallurgiques, l'emploi a diminué de 5.4 % au cours des douze mois allant jusqu'à août

9. Voir la note 2 du tableau 1.

10. La correction de la hausse des prix et des variations saisonnières des différentes composantes relatives aux administrations fédérales, des États et locales ont été effectuées par le Secrétariat.

Tableau 5. Indicateurs du marché du travail
Population active civile, en septembre de chaque année¹

	Unités	1980	1981	1982
Population civile de plus de 15 ans	Milliers	10 865.8	11 088.9	11 327.3
<i>dont</i> : Hommes	Milliers	5 364.8	5 475.8	5 595.4
Femmes	Milliers	5 501.0	5 613.1	5 731.9
Population active	Milliers	6 678.4	6 784.8	6 856.1
<i>dont</i> : Hommes	Milliers	4 196.9	4 268.3	4 316.1
Femmes	Milliers	2 481.5	2 516.5	2 540.0
Emploi total	Milliers	6 284.0	6 403.8	6 384.6
<i>dont</i> : Hommes	Milliers	3 988.4	4 066.3	4 043.3
Femmes	Milliers	2 295.6	2 337.5	2 341.2
Chômeurs	Milliers	394.4	381.0	471.6
Taux de chômage	Pourcentage	5.9	5.6	6.9
<i>dont</i> : Hommes	Pourcentage	5.0	4.7	6.3
Femmes	Pourcentage	7.5	7.1	7.8
Age des chômeurs				
15-19	Pourcentage	32.4	29.4	29.7
20-24	du	22.4	21.7	22.1
25-34	total	21.6	22.8	22.6
35 et plus		23.6	26.1	25.6
Chômeurs par groupe d'âge				
15-19	Pourcentage	16.5	13.0	17.3
20-24	Pourcentage	9.1	7.5	9.5
25-34	Pourcentage	5.1	4.5	5.7
35 et plus	Pourcentage	3.0	3.1	2.8
Durée moyenne du chômage	Semaines	28.7	33.3	30.6
<i>dont</i> : Hommes	Semaines	28.5	35.2	34.0
Femmes	Semaines	28.9	31.3	26.6
Travailleurs à temps partiel	Milliers	1 022.2	1 046.0	1 072.4
<i>dont</i> : Hommes	Milliers	207.4	217.3	234.3
Femmes	Milliers	814.8	828.7	838.0
Taux d'activité	Pourcentage	61.5	61.2	60.5
Hommes	Pourcentage	78.2	77.9	77.1
Femmes	Pourcentage	45.1	44.8	44.3

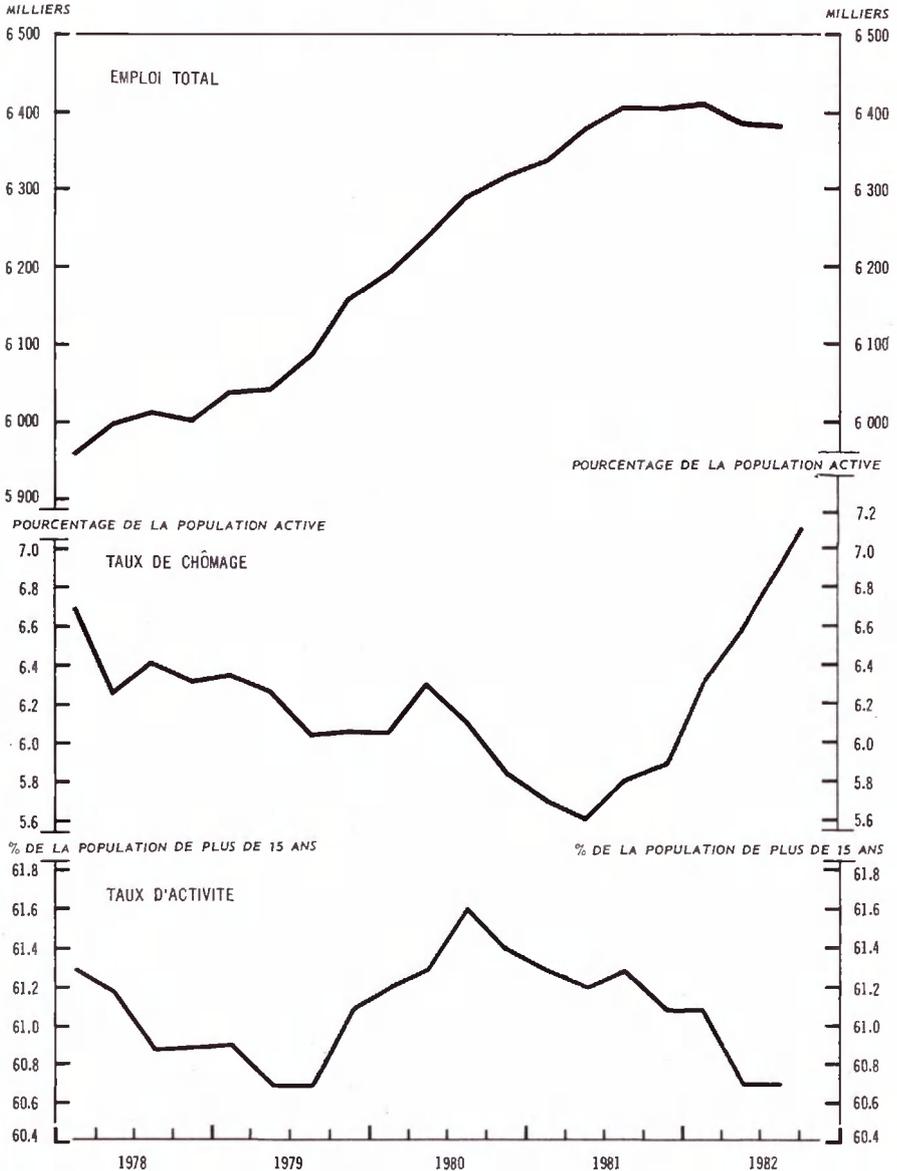
1. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme des composantes.
Source: *The Labour Force*, ABS.

1982, alors qu'il avait augmenté de 12.5 % au cours des douze mois précédents. Ce renversement brutal de tendance qui s'est traduit par des compressions de dépenses dans l'industrie sidérurgique et par des ajournements de projets liés à l'exploitation des ressources, s'explique par d'importantes hausses de salaires et par la réduction de la durée hebdomadaire du travail qui a été ramenée de 40 à 38 heures à la suite de la suppression de l'indexation. Dans les autres branches manufacturières (à l'exclusion de l'alimentation, des boissons et du tabac), les statistiques d'août ont fait apparaître une diminution de 3.6 % de l'emploi en l'espace de douze mois. La baisse de l'emploi dans ces branches et l'évolution de sa structure dans d'autres sont à rapprocher d'une redistribution des effectifs du travail à plein temps vers le travail à temps partiel, à la différence de ce qui s'était passé les années précédentes.

Malgré la dégradation du marché du travail, les effectifs de la population active ont augmenté pendant les douze mois allant jusqu'à septembre 1982 un peu plus que pendant la période précédente mais, de même que pour d'autres indicateurs, on constate un tassement vers la fin de l'exercice 1981/82. Comme les années précédentes, la population active féminine a progressé à un rythme plus rapide que la population active

masculine. Il ressort de l'évolution des taux d'activité (tableau 5) que le fléchissement de la conjoncture n'a pas dissuadé les femmes d'accéder au marché du travail, alors que la baisse du taux d'activité observée en moyenne période pour la main-d'œuvre masculine se poursuivait en s'accroissant par rapport aux trois années précédentes. L'emploi marquant le pas, le nombre des chômeurs inscrits s'est fortement accru – il a augmenté de 90 600 pour atteindre 471 000 – entre le troisième trimestre de 1981 et le

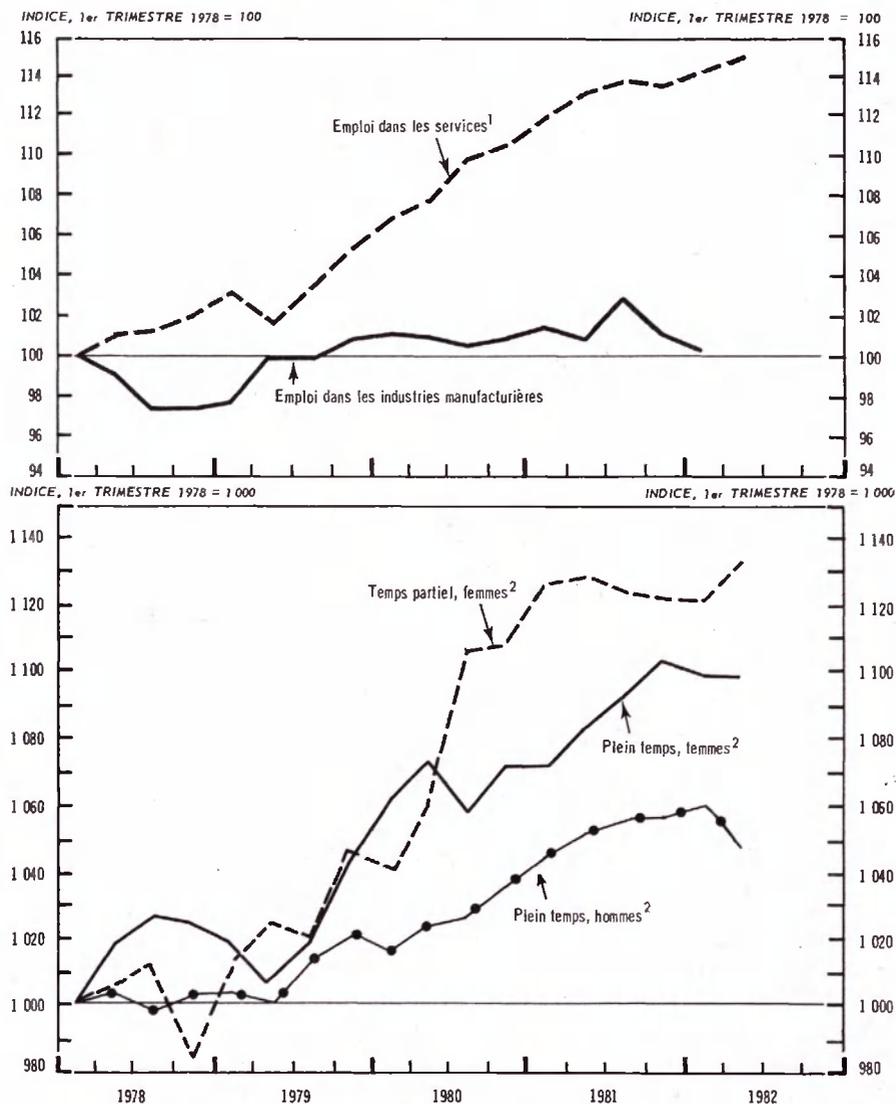
Graphique 4. Emploi et chômage
Corrigé des variations saisonnières



Source : Australian Bureau of Statistics.

troisième trimestre de 1982 et représentait finalement 6.9 % de la population active. Ce nombre a augmenté de 70 700 (atteignant un taux de 6.3 %) pour les hommes, et de 19 800 (avec un taux de 7.8 %) pour les femmes. Corrigé des variations saisonnières, le chômage avait commencé à s'accroître bien avant que ne se manifeste un affaiblissement de la production : la demande intérieure finale avait progressé de 6½ % (taux annuel désaisonnalisé) au second semestre de 1981 en même temps que le taux de

Graphique 5. Structure de l'emploi



1. Y compris les services bancaires, de l'immobilier et des entreprises ainsi que les services des collectivités locales et des loisirs.

2. Salariés.

Source : Australian Bureau of Statistics ; données corrigées des variations saisonnières par le Secrétaire.

chômage passait de 5.3 à 6 %. L'évolution qui a ainsi été enregistrée s'écarte nettement de celle des cycles précédents. La structure de l'augmentation du chômage donne à penser que les entreprises ont réagi rapidement au milieu de l'année aux nouvelles d'une détérioration brutale des bénéfices qui reflétait l'accélération marquée des coûts de main-d'œuvre et qu'en raison des incertitudes entourant la détermination des salaires, elles sont restées prudentes malgré l'anticipation d'une amélioration de leurs bénéfices d'exploitation¹¹. L'accélération du chômage au premier semestre de 1982 a coïncidé avec l'affaiblissement de l'activité et le relèvement des coûts de main-d'œuvre.

L'augmentation marquée de la demande de main-d'œuvre enregistrée au cours des deux années allant jusqu'au milieu de 1981 avait particulièrement profité aux jeunes du groupe 15-19 ans (tableau 5). Ce mouvement de nette amélioration s'est plus qu'inversé depuis lors, le taux de chômage atteignant pour ce groupe 17.3 % après avoir augmenté de 4 points entre juin 1981 et juin 1982. Pendant la même période, l'effectif de la population active âgée de 15 à 19 ans a diminué de 21 600 et le taux d'activité du groupe est passé de 62 à 60.7 %. La montée du chômage des jeunes a été un des facteurs qui ont contribué à la réduction de la durée moyenne du chômage (tableau 5), le nombre des jeunes de 15 à 19 ans sans travail pendant moins de 8 semaines ayant beaucoup augmenté au cours de la période récente. Il en a été de même pour d'autres groupes d'âge, comme il était à prévoir dans une période de montée du chômage faisant immédiatement suite à une période d'accroissement de l'emploi.

Prix, salaires et coûts

Entre le premier semestre de 1981 et le premier semestre de 1982, les indices implicites des prix de la consommation privée et de la demande intérieure finale, l'indice des prix à la consommation et le prix à la production des produits manufacturés, ont tous accusé des hausses en augmentation d'un point environ, mais la hausse de l'indice implicite des prix du PIB hors agriculture s'est accrue de 3½ points, et elle a atteint 14 % (taux annuel) au premier semestre de 1982 (tableau 6). Si le taux d'inflation global en 1981 est resté du même ordre que celui des autres pays de l'OCDE (hausse de 9 % environ de l'indice implicite des prix de la consommation privée), cette accélération est un peu déconcertante car elle s'est produite à un moment où ailleurs la hausse des prix commençait à se modérer. En outre, ce résultat comporte un certain nombre d'éléments contradictoires. Le renchérissement des prix des produits alimentaires, moins rapide en 1981 qu'en 1980, s'est encore ralenti au premier semestre de 1982, sous l'effet indirect du mouvement global des prix à l'exportation et de l'affaiblissement général des marchés mondiaux des produits alimentaires. Pour les mêmes raisons, les hausses des prix intérieurs du pétrole brut ont été plus modérées en 1981. Cependant, à l'encontre de ces tendances, les impôts indirects prévus par le budget de 1981/82 ont, d'après les estimations, entraîné un relèvement de ½ % de l'indice des prix à la consommation, les nouvelles dispositions de l'assurance-maladie se sont traduites par une hausse très sensible (d'environ 50 %) de ce poste dans l'indice, et les pressions exercées par le budget sur les finances des États ont contribué à un renchérissement de quelque 20 % de l'électricité et des combustibles. Par ailleurs, l'augmentation de l'indice implicite des prix du PIB non agricole s'est accélérée un peu plus vite que la demande finale et que la production industrielle intérieure au premier semestre de 1982, en raison de la hausse substantielle des prix des exportations non agricoles (résultant surtout des nouvelles négociations de contrats d'exportation de charbon et de produits minéraux, et de la dépréciation du dollar australien depuis le milieu de 1981).

11. En septembre 1981, l'enquête de conjoncture trimestrielle de la Chambre de Commerce australienne et de la National Bank faisait apparaître une augmentation considérable du nombre net de chefs d'entreprise qui prévoyaient une reprise de l'activité et des bénéfices pour le trimestre de décembre.

Tableau 6. **Evolution récente des prix et des coûts**
Taux annuels de variation par rapport à la période précédente

	1979		1980		1981		1982
	I	II	I	II	I	II	I
Indices implicites des prix du revenu national							
Consommation privée	9.5	10.2	10.6	8.8	8.8	9.1	9.9
Demande intérieure finale	9.1	9.8	11.4	10.2	9.1	9.9	10.9
PIB	10.2	10.4	13.1	8.8	9.0	10.1	11.9
Exportations de biens et services	20.1	25.7	16.2	7.3	1.7	2.9	2.9
Importations de biens et services	11.0	22.1	14.8	9.4	3.1	-1.1	9.9
PIB non agricole	8.0	8.5	14.0	8.0	10.3	11.2	14.0
Indice des prix à la consommation							
Produits alimentaires	14.7	13.9	13.5	9.8	8.5	10.5	5.0
Biens durables	4.5	7.3	9.0	5.6	5.6	8.2	8.7
Autres biens, non durables	9.7	10.6	11.3	9.4	9.7	8.6	—
Total	8.5	10.7	10.6	8.9	9.3	10.9	10.3
IPC non compris les produits alimentaires, les services de santé, l'essence et les modifications des impôts indirects	6.4	7.4	8.5	9.3	8.8	9.4	9.6
Production manufacturière							
Articles produits par le secteur manufacturier	16.7	15.8	15.0	10.6	8.2	6.8	9.3
Coûts salariaux							
Taux de salaires fixés par sentences	9.6	7.3	11.1	10.6	10.5	9.9	15.2
Salaires moyens non agricoles	9.8	8.2	10.6	14.9	12.1	11.8	16.7
Coûts unitaires normaux de main-d'œuvre	5.3	4.5	6.7	12.5	8.1	6.4	10.3
Autres revenus							
Bénéfices bruts d'exploitation des entreprises	14.3	11.2	19.3	19.6	16.6	12.4	-12.6
Revenus non agricoles, non salariaux	8.8	5.7	16.4	15.5	12.2	19.5	12.0
Revenus agricoles	40.6	9.8	-4.7	-7.1	-32.3	46.4	-30.8
<i>Pour mémoire :</i>							
Productivité (non agricole)	0.4	0.2	0.2	3.9	2.6	2.3	0.7

Source: ABS.

De façon plus fondamentale, on a assisté au cours des exercices 1980/81 et 1981/82 à une accélération durable des salaires et des coûts unitaires de main-d'œuvre, encore que des différences à court terme aient été constatées dans le déroulement des hausses. Le rythme de croissance des gains moyens non agricoles¹² s'est accéléré en 1979 et 1980, culminant à près de 15 % (en taux annuel) au second semestre de 1980. Il est retombé au premier semestre de 1981, avant de remonter à près de 17 % au premier semestre de 1982 (taux annuels désaisonnalisés). Cette accélération était sans aucun doute liée à la fermeté accrue du marché du travail durant les années 1980 et 1981, mais ses effets sur les prix ont dans un premier temps été atténués par l'accroissement considérable de la productivité (vers la fin de 1980 et le début de 1981) et par le net ralentissement des prix à l'importation qui s'est produit en 1981. Au cours de cette

12. Salaires et traitements non agricoles et suppléments de rémunération par ouvrier ou employé des secteurs non agricoles.

période, les sociétés ont aussi été en mesure de reconstituer leurs marges et leur bénéfice brut d'exploitation a fortement augmenté. A la fin de 1981 et au premier semestre de 1982, cette situation s'est modifiée. La croissance de la production et de la productivité a diminué, les bénéfices des entreprises ont baissé et leur marge brute d'autofinancement a fortement reculé. De plus, le changement d'orientation du taux de change effectif (qui a baissé de 8½ % entre juillet 1981 et juillet 1982) a provoqué une accélération sensible de la hausse du coût des produits importés. Ces facteurs – malgré la baisse de la part des sociétés dans la distribution du revenu – ont contribué à accélérer le renchérissement des produits finis au premier semestre de 1982 par rapport au second semestre de 1981.

Si l'amélioration de la situation du marché du travail en 1980 et au début de 1981 a été à la base de l'accélération des coûts salariaux, des facteurs institutionnels ont joué néanmoins un rôle important. A la suite de l'abandon par la Commission d'Arbitrage (au milieu de 1981) du dispositif d'indexation des salaires, et de sa décision ultérieure de refuser tout alignement automatique des salaires d'un secteur sur un autre¹³, il a fallu attendre quelque temps avant de voir de nouvelles modalités se dégager des accords salariaux. Une des conséquences immédiates de la décision de la Commission et des circonstances qui l'avaient précédée a été l'ajournement de l'examen d'un certain nombre de revendications. En cinq mois, de mai à octobre 1981, l'indice des taux de salaires¹⁴ n'a augmenté que de 2 % et le taux annuel de hausse du salaire statutaire entre le second et le troisième trimestre de 1981 a été ramené à 8 %. Cependant, cette détente ne s'est pas entièrement répercutée sur les gains moyens qui ont augmenté de près de 10.7 % au second semestre de 1981.

A une période initiale de calme relatif, ont succédé en novembre et décembre un grand nombre de revendications qui ont abouti à la conclusion d'un certain nombre d'accords dont le plus important concernait la métallurgie et visait près de 350 000 travailleurs¹⁵. Cet accord prévoyait une augmentation immédiate de 25 dollars par semaine, suivie à partir de juin 1982 d'une nouvelle augmentation de 14 dollars par semaine, la réduction à 38 heures de la durée hebdomadaire de travail, à partir de mars 1982, quelques autres avantages accessoires et indemnités d'outillage, ainsi que l'engagement de ne pas formuler de nouvelles revendications dans un délai de douze mois. D'après les estimations, cet accord devrait se traduire, au cours des douze prochains mois par une hausse de 20 à 25 % des salaires du secteur. Il a d'autre part servi de base dans les négociations salariales qui ont eu lieu ensuite en 1982 dans d'autres branches et ont presque toujours abouti à une augmentation initiale de 25 dollars par semaine, et dans à peu près la moitié des cas, à l'assurance d'une augmentation de 14 dollars environ du salaire hebdomadaire à mi-période. A la suite de ces négociations, entre autres, l'indice des taux de salaires a brutalement augmenté, de 20.8 % au premier trimestre de 1982 et de 17 % au second (taux annuels). Les résultats des accords conclus récemment, après la baisse de la production et de l'emploi qui s'est produite au premier semestre de 1982, donnent à penser qu'à partir du second semestre, une grande modération a dominé les négociations salariales.

Depuis la suppression de l'indexation, l'avenir du système de détermination des salaires est très incertain. En février 1982, l'Australian Council of Trade Unions a cherché à faire entériner dans le cadre des examens du contentieux national des salaires l'extension automatique des dispositions de l'Accord conclu dans la métallurgie aux

13. On trouvera une analyse de cette décision dans l'Étude de l'OCDE sur l'Australie, 1981-1982, pp. 46 et 47.

14. Taux de salaire hebdomadaire des travailleurs adultes du sexe masculin.

15. C'est-à-dire à peu près le quart du total des travailleurs visés par les soixante principales sentences fédérales.

travailleurs des autres branches, en invoquant le fait que l'application de cet accord était dorénavant assez généralisée pour représenter «une norme collective». L'ACTU a en outre essayé d'obtenir les rétablissements de l'indexation trimestrielle automatique des salaires. Ces demandes ont été rejetées par la Commission d'Arbitrage, qui a précisé qu'elle continuerait à n'étudier les revendications que cas par cas. Elle a cependant proposé qu'une conférence soit organisée en août 1982 pour examiner l'avenir du système de détermination des salaires. Cette conférence s'est ouverte au début de septembre, mais elle a tourné court devant l'insistance des syndicats à maintenir les taux de salaires réels (c'est-à-dire l'indexation complète sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation). Depuis la conférence, l'Australian Council of Trade Unions a annoncé son intention d'appuyer les demandes formulées par différents syndicats en vue d'instaurer pour l'ensemble des travailleurs une évolution normalisée des salaires qui serait parallèle à celle à laquelle ont abouti les principaux accords. Dans le même temps, les pouvoirs publics ont précisé qu'ils se proposaient d'intervenir plus activement dans les prochains conflits sociaux. En novembre, le gouvernement fédéral a suggéré une «pause» de douze mois pour les salaires fixés par sentence, et une Conférence des Premiers Ministres a été convoquée pour le début de décembre aux fins d'examen des propositions faites à ce sujet.

Échanges et paiements extérieurs

Pour la deuxième année consécutive, le compte des opérations extérieures courantes s'est nettement détérioré. Le déficit, qui avait été de 2.1 milliards de dollars pendant l'exercice 1979/80, s'est creusé, atteignant 5.3 milliards en 1980/81 et 9.2 milliards en 1981/82, soit respectivement 1.9 %, 4.1 % et 6.2 % du PIB. Ce résultat semble dû à quatre facteurs principaux. En premier lieu, l'économie australienne a connu une période d'expansion rapide à un moment où la production mondiale fléchissait et où les marchés extérieurs étaient particulièrement faibles. En deuxième lieu, la compétitivité internationale des produits australiens s'est sensiblement dégradée, à cause des effets conjugués du mouvement d'appréciation du taux de change qui s'est poursuivi jusqu'au milieu de 1981 (avant, il est vrai, de faire place à une dépréciation considérable depuis lors), de l'accélération de la hausse des coûts intérieurs qui en est résultée, et du ralentissement de l'inflation chez les principaux partenaires commerciaux de l'Australie. En troisième lieu, les versements nets à l'étranger au titre des transferts et du revenu de la propriété ont fortement augmenté pendant l'exercice 1981/82 par rapport à l'exercice précédent, celui-ci et, à un moindre degré, l'exercice 1981/82, ayant été marqué par d'importantes importations de capitaux dont il a fallu assurer le service. Enfin, du fait des mauvaises conditions météorologiques, la production agricole de la campagne 1980/81 a été inférieure à la normale et elle s'est vendue sur les marchés extérieurs à des prix qui, en 1981, étaient orientés à la baisse.

Bien que le déficit du compte des opérations extérieures courantes se soit aggravé, il a été couvert et au-delà par les entrées de capitaux privés. Les investissements étrangers en Australie sont passés de 3.5 milliards de dollars en 1979/80 à 5.8 milliards en 1980/81 et à 9.6 milliards en 1981/82, une bonne part de cette augmentation prenant la forme, non pas d'entreprises étrangères nouvelles créées en Australie, mais d'emprunts à l'étranger d'entreprises privées et publiques déjà existantes. Malgré l'importance du déficit courant et compte tenu d'un soutien minime seulement du côté des emprunts publics, la balance générale des paiements a permis d'accroître nettement les réserves extérieures qui, après réévaluation, représentent actuellement 23 % de la facture annuelle des importations de biens et de services

Tableau 7. **Balance des paiements**
Millions de dollars, prix courants

	1980		1981		1982
	I	II	I	II	I
Chiffres désaisonnalisés					
Exportations (fob)	9 618	9 411	9 447	9 082	10 012
Importations (fob)	8 389	9 282	9 929	10 627	11 851
Balance commerciale	+1 230	+130	-483	-1 545	-1 838
Services (crédit)	1 556	1 622	1 718	1 741	1 902
Services (débit)	2 668	2 745	2 835	2 997	3 132
Services (net)	-1 112	-1 123	-1 117	-1 256	-1 230
Transferts et revenus de la propriété (crédit)	663	647	693	684	751
Transferts et revenus de la propriété (débit)	2 005	1 978	2 122	2 237	2 556
Transferts et revenus de la propriété (net)	-1 342	-1 331	-1 429	-1 553	-1 805
Invisibles (net)	-2 454	-2 454	-2 544	-2 809	-3 035
Balance courante	-1 225	-2 323	-3 027	-4 354	-4 873
Chiffres non désaisonnalisés					
Capitaux publics	-117	-37	-30	380	109
Capitaux privés et mouvements monétaires non officiels (entrées)	1 431	2 151	3 151	2 840	6 307
Total des entrées de capitaux identifiés	1 314	2 114	3 121	3 221	6 416
Poste d'ajustement	364	261	948	-74	994 ¹
Entrées apparentes nettes de capitaux	1 678	2 375	4 068	3 148	7 410
Balance courante	-1 184	-2 374	-2 919	-4 454	-4 749
Mouvements monétaires officiels, nets	+494	+1	+1 148	-1 306	-2 660

1. Y compris certaines catégories de capitaux privés.
Source: *Balance of Payments*, ABS.

Les principaux chiffres relatifs au commerce de marchandises figurent aux tableaux 8 et 9. Bien qu'il soit difficile de faire la synthèse des variations de volume, de valeur et de prix¹⁶, les grandes lignes de l'évolution semblent être les suivantes :

- i) La faiblesse de la demande américaine de viande de bœuf et japonaise de viande de mouton, et le manque de dynamisme de la demande de viande de mouton en URSS et en Iran ont provoqué une diminution des quantités de viande exportées en 1981/82. Les prix de la viande de bœuf sont actuellement inférieurs de 20 % à leur prix maximal de 1980 et aucune remontée des cours n'est prévue. En valeur, le exportations de viande ont fléchi de 9 % en 1980/81 et de 13 % en 1981/82.
- ii) Après avoir atteint leur maximum à la fin de 1980, les prix du sucre ont baissé, en raison surtout de la reprise de la production mondiale. Bien que le volume des exportations ait peu varié en 1981/82, la valeur en a diminué de plus d'un tiers.

16. Il n'y a pas correspondance exacte entre les différents sous-groupes des séries concernant les prix, les valeurs et les volumes. L'Australian Bureau of Statistics n'a pas encore opéré le changement de base et mis à jour ses séries relatives aux exportations à prix constants qui vont jusqu'à septembre 1981.

Tableau 8. Principales exportations¹
Exercices se terminant en juin

	Valeur en millions de dollars 1978/79	Pourcentages de variation								
		1978/79 à 1979/80			1979/80 à 1980/81			1980/81 à 1981/82		
		Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur
Viande et produits carnés	1 713	32.1	-23.5	1.0	-4.1	-4.3	-8.2	-8.7	-4.7	-13.1
Blé	794	25.7	118.1	174.3	12.0	-29.1	-20.6	-3.8	3.4	-0.5
Sucre	448	24.4	19.6	48.8	47.9	16.2	71.9	-31.7	-2.4	-33.3
Laine	1 482	16.5	-7.7	7.6	12.2	3.1	15.7	6.4	-6.3	-0.2
Charbon	1 524	0.9	8.8	9.8	5.8	11.2	17.6	19.2	-2.4	16.3
Minerais	2 581	20.2	7.1	28.9	5.9	-8.9	-3.5	13.0	-4.7	7.7
Produits manufacturés ²	2 519	26.7	6.4	27.3	4.7	-6.1	-1.6	-3.9	4.0	0
Total des exportations (fob)	14 072	24.4	6.1	32.1	7.5	-5.5	1.5	1.1	0.1	1.2

1. En raison de différences de couverture et de définition entre les séries de valeurs, de volumes et de prix utilisées, il n'est pas possible d'obtenir le chiffre représentant l'évolution des valeurs par simple multiplication des chiffres représentant les variations correspondantes des volumes et des prix. Les trois estimations sont donc approximatives.

2. A l'exclusion de la viande et des préparations à base de viande.

Sources : ABS : Exports, monthly; ABS Export price index; ABS Exports at constant 1974-1975 prices; Estimations du Secrétariat pour certaines variations de prix et de volumes en 1981-1982.

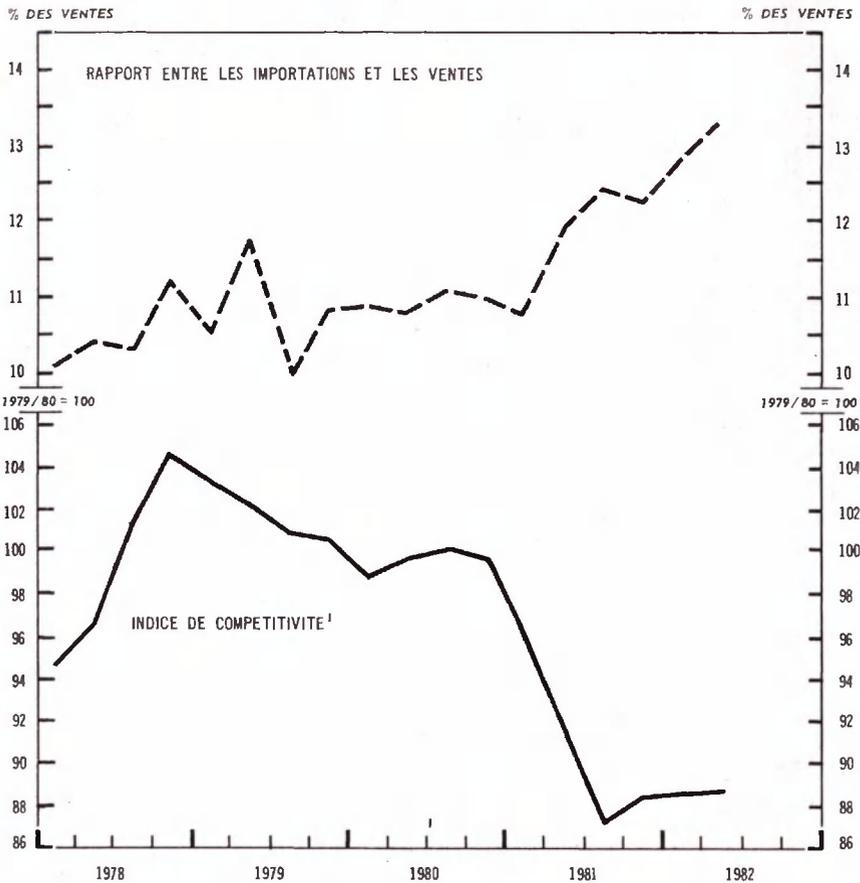
Tableau 9. Importations de marchandises
 Pourcentages de variation entre deux exercices prenant fin en juin

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Valeur des importations				
Produits alimentaires et boissons	3.8	19.6	-2.3	12.4
Matières premières industrielles	21.7	25.0	8.6	14.6
Combustibles	-1.9	85.0	29.8	9.1
Biens d'équipement	38.2	5.1	30.4	27.8
Matériel de transport	41.9	-7.8	17.2	42.2
Biens de consommation	13.4	13.2	9.9	17.4
Total des importations	23.0	17.6	17.1	21.2
A prix constants de 1979/80				
Total des importations	9.8	0.2	11.0	14.0
Indice implicite des prix : 1979/80 = 100	10.0	17.2	9.2	2.6
<i>Pour mémoire :</i>				
Importations endogènes à prix constants	12.2	0.1	10.8	17.6
Indice de compétitivité internationale ¹				
(+ = amélioration)	9.2	-3.0	-3.2	-9.7

1. The Treasury. Mesure basée sur les coûts de salaires unitaires.
 Source: ABS.

- iii) En réaction à l'exceptionnelle récolte de la campagne précédente, le volume de la production de blé a baissé de près d'un tiers en 1980/81. Cependant, les prix sont restés fermes (ils ont augmenté de 13 %) et une certaine liquidation de stocks s'est produite, de sorte que la valeur des exportations n'a diminué que de 20 % environ. En 1981/82, la production estimée a de nouveau atteint des niveaux proches des records, mais en raison du tassement des prix et d'un certain mouvement de formation de stocks, les exportations n'ont augmenté que très légèrement (2 % environ) en volume comme en valeur.
- iv) Les cours de la laine ont faiblement monté (3½ % environ) entre 1980/81 et 1981/82 et, bien qu'on ait enregistré une très légère augmentation du volume de la production, l'Australian Wool Corporation a effectué d'importants achats de stocks qui ont entraîné un certain fléchissement du volume des exportations.
- v) Le charbon et les minerais ont été particulièrement touchés par le fléchissement considérable de la demande japonaise au cours de l'exercice 1981/82. Cependant, la renégociation des contrats de fourniture à long terme a donné lieu à des hausses sensibles des prix (du charbon notamment) qui ont entraîné une progression importante (18 %) de la valeur des exportations de charbon et ont compensé la baisse du volume des exportations de produits minéraux.
- vi) La progression globale du volume des importations (14 %) en 1981/82 est surtout imputable aux biens d'équipement et au matériel de transport (aéronefs, navires, et plates-formes pétrolières) dont la demande est manifestement liée au gonflement des dépenses d'investissement. Cependant, on a nettement constaté aussi une progression de la pénétration des importations de biens de consommation et autres sous l'effet non seulement de la formation de stocks dans les commerces de gros et de détail, mais aussi de l'affaiblissement de la compétitivité internationale des produits australiens (graphique 6).

Graphique 6. Rapport entre les importations et les ventes et compétitivité internationale



1. Sur la base d'une comparaison des coûts de salaires unitaires non agricoles. Cf. Budget Paper No. 1, Chart 7, 1982/83.

Source : Australian Bureau of Statistics et Treasury.

Politique budgétaire

Conformément à la stratégie gouvernementale à moyen terme exposée ci-dessous dans la deuxième partie, le budget de 1981/82 avait pour objet de comprimer encore le déficit du secteur public¹⁷ afin d'assurer en matière financière le non accompagnement de la conjoncture et, en réduisant l'importance de ce secteur, de permettre l'expansion du secteur privé. Dans cette approche globale, le budget était conçu de manière à contenir puis à réduire les tensions inflationnistes qui étaient alors en augmentation. Ainsi qu'il ressort du tableau 10, il était prévu que le déficit budgétaire¹⁸ diminuerait d'environ 1 milliard de dollars, soit 0,8 % du PIB, pour s'établir à 0,1 % de cet agrégat. Le déficit a en fait été un peu plus élevé que prévu (tableau 10), mais il a cependant été

17. Besoin de financement des administrations publiques.

18. Le déficit budgétaire correspond à la fraction du besoin de financement des administrations publiques résultant des opérations budgétaires de l'État fédéral.

Tableau 10. Opérations budgétaires

Millions de dollars

	1979/80	1980/81		1981/82			1982/83		
	Résultats	Résultats	Pourcentage de variation	Prévisions budgétaires	Résultats	Pourcentage de variation	Prévisions budgétaires	Pourcentage de variation	Contribution à l'accroissement (%)
Recettes									
Impôts sur les revenus et les bénéfices									
Sociétés	3 547	4 856	36.9	5 345	5 258	8.3	5 486 ¹	4.3	5.0
Personnes physiques	15 040	17 543	16.6	20 860	21 224	21.0	23 346	10.0	46.1
Impôts indirects	8 719	10 068	15.5	11 563	11 302	12.3	13 002	15.0	36.9
Autres recettes	2 322	2 715	16.9	3 013	3 006	10.7	3 560	18.4	12.0
Total	29 627	35 181	18.7	40 780	40 790	15.9	45 393	11.3	100.0
Dépenses									
Achats nets de biens et services									
Défense	2 787	3 304	18.6	3 813	3 832	16.0	4 257	11.1	7.4
Autres dépenses courantes	3 341	3 949	18.2	4 576	4 677	18.4	5 267	12.6	10.3
Dépenses en capital	290	442	52.4	434	421	-4.8	568	34.9	2.6
Transferts et avances, net									
Aux Etats et collectivités locales	11 559	12 919	11.8	13 978	14 043	8.7	15 999	13.9	34.1
Aux ménages ²	10 090	11 439	13.4	13 208	13 342	16.6	15 447	15.8	36.7
Autres	3 594	4 237	17.9	4 869	5 024	18.6	5 530	10.1	8.8
Total	31 660	36 291	14.6	40 877	41 339	13.9	47 067	13.9	100.0
Excédent (+) ou déficit (-)									
Intérieur	-566	+446		+1 592	+918		+230		
Extérieur	-1 467	-1 556		-1 688	-1 468		-1 904		
Total	-2 033	-1 110		-96	-549		-1 674		
Opérations de financement									
Financements intérieurs divers plus accroissement des fonds d'Etat détenus par les administrations publiques									
	151	-131			-184				
Besoin de financement net	1 876	1 241			733				
Financement extérieur	187	-98			368				
Besoin de financement intérieur net	1 689	1 339			365				
Couvert par :									
Les banques	259	1 484			223				
Reste du secteur privé	775	535			-121				
La Banque de Réserve	655	-680			264				

1. Y compris 255 millions de dollars attendus de l'impôt spécial destiné à compenser l'évasion fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur la division 7.

2. Y compris les allocations de retraite directes des employeurs.

Source : Budget Statement, No. 6; Bulletin de la Banque de Réserve.

ramené à 0.4 % du PIB, son niveau le plus bas depuis dix ans. A elle seule, l'augmentation des dépenses explique, et au-delà, le dérapage : alors que les prévisions budgétaires faisaient état d'une augmentation de 12.6 %, celle-ci a finalement été de 13.9 %. En conséquence, les dépenses n'ont pas diminué comme prévu par rapport au PIB¹⁹. Le dépassement est dans une large mesure imputable à l'accroissement des dépenses dans les domaines suivants : enseignement, sécurité sociale, dépenses sociales (principalement indemnités de chômage), transports et communications, et intérêts de la dette publique. Les recettes ont été un peu plus fortes que ne le prévoyait le budget (tableau 10), les moins-values considérables enregistrées au titre des droits sur le pétrole brut et le GPL, de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les ventes²⁰ étant plus que compensées par le niveau plus élevé que prévu des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques résultant, en partie de l'application des mesures visant à réduire l'évasion fiscale. Le besoin de financement du secteur public a été ramené de 3.6 % du PIB à 2.7 % (estimation)²¹.

Devant la recession qui s'amorçait vers le début de l'année et tenant compte de l'augmentation sensible du chômage, le gouvernement a décidé dans le budget de 1982/83, présenté le 17 août 1982, de s'écarter de l'orientation à moyen terme de sa politique budgétaire sans toutefois modifier ses objectifs économiques ni l'engagement qu'il avait pris de freiner sensiblement l'inflation. En particulier, au lieu de chercher à réduire encore le déficit budgétaire et les dépenses publiques en pourcentage du PIB – éléments essentiels de sa politique de lutte contre l'inflation à moyen terme – le gouvernement a jugé opportun de prévoir une augmentation des dépenses, portées de 27.9 % à 28.7 % du PIB, qui a entraîné un accroissement du déficit du budget fédéral (tableau 10). Il est entendu que les méthodes retenues pour financer le déficit auront un caractère non inflationniste. D'autre part, le gouvernement voit dans la structure du budget, qui met l'accent sur les réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et assure le relèvement des allocations familiales, un élément qui doit favoriser la modération des revendications de salaires.

Avant le budget, et afin de faciliter la réalisation des objectifs monétaires du gouvernement²², le Conseil des emprunts avait décidé à sa réunion de juin 1982 d'instituer pour le placement des bons du Trésor un système par adjudication au lieu du système à guichets ouverts, le Ministre des Finances étant habilité à arrêter les conditions applicables à chaque adjudication. Le Ministre des Finances a aussi reçu du Conseil des emprunts le pouvoir de déterminer les conditions et modalités applicables à l'émission des bons d'épargne australiens. Lors de la même réunion, il a été décidé de relever de 11½ % les programmes d'emprunt des États et des autres autorités (en dehors de celles du secteur de l'électricité qui étaient affranchies des restrictions prescrites par le Conseil des emprunts)²³, ce qui impliquait que les capitaux disponibles étaient plus

19. D'après les projections, les dépenses budgétaires devaient être ramenées de 27.9 % du PIB (pourcentage estimé pour 1980/81) à 27.6 %; en fait, elles ont augmenté, passant de 27.8 % (chiffre révisé) à 27.9 %.

20. La moins-value de recettes au titre des droits sur le pétrole brut et le GPL s'explique surtout par les conflits sociaux et par la baisse du prix à l'exportation du GPL. Les recettes au titre de la taxe sur les ventes ont été inférieures aux prévisions budgétaires du fait que les propositions budgétaires visant à élargir la base de cet impôt (qui, d'après les estimations, en auraient accru les rentrées de 132 millions de dollars) ont été rejetées par le Sénat. Le revenu des sociétés assujéti à l'impôt en 1980/81 a été inférieur aux prévisions.

21. Si l'on corrige le besoin de financement du secteur public en fonction de facteurs exceptionnels comme la vente de la centrale d'Eraring, la diminution est ramenée de 3.6 à 3.2 % du PIB, la réduction étant entièrement imputable aux opérations de l'État fédéral.

22. On trouvera plus de précisions sur ce point dans la Section consacrée ci-après à la politique monétaire.

23. Dans le cadre de cette augmentation totale, les programmes d'emprunt des Gouvernements des États ont été relevés de 10 %, dont la moitié (65 millions de dollars) au titre de subventions destinées au logement social.

abondants qu'en 1981/82²⁴. Les subventions courantes à caractère général se sont traduites dans le budget par une augmentation de 13.9 % des versements nets au secteur des États et des administrations locales, ce qui représentait une progression considérable en termes réels. En 1981/82, l'augmentation effective avait été de 8.7 %, c'est-à-dire un peu inférieure à la hausse de l'indice implicite de prix de la consommation publique (11½ %). Ainsi, les compressions qui avaient précédemment visé à réduire l'accroissement des dépenses et des besoins de financement des États et des autorités locales ont été assouplies en 1982/83.

D'après les projections, les dépenses totales du budget 1982/83 accuseront comme celles de l'exercice 1981/82 une progression de 13.9 % qui, en termes réels, représente un accroissement estimé à 2½ % environ, et même à 3½ % après prise en compte des effets des dates de paiement. Les achats nets de biens et services devraient augmenter de 13 %, c'est-à-dire sensiblement moins qu'au cours des deux exercices précédents. On prévoit par ailleurs que le mouvement de baisse des dépenses en capital enregistré en 1981/82 s'inversera en 1982/83 (tableau 10) et les projections donnent à penser que la majeure partie de l'accroissement en termes réels des achats nets de biens et services sera imputable à des opérations en capital et non à des opérations courantes²⁵. Les paiements de transferts et les avances nettes augmenteront, d'après les prévisions de 14.1 % au lieu de 13.3 % en 1981/82. Outre le relèvement des versements aux États et aux autorités locales dont il a été question plus haut, l'accroissement appréciable de cette composante des dépenses tient dans une large mesure au relèvement marqué des paiements de prestations en faveur des personnes physiques prévu au budget. Les principaux postes à l'origine de cette augmentation sont les allocations et les pensions de vieillesse, les retraites des anciens combattants, les allocations familiales et les indemnités de chômage²⁶.

D'après les estimations, les recettes totales augmenteront en 1982/83 à un rythme beaucoup plus lent qu'en 1981/82 et que les années précédentes (tableau 10). Le ralentissement des recettes auquel on s'attend reflète dans une large mesure les effets de l'affaiblissement prévu de la croissance économique, mais de nombreuses mesures délibérées représentant une perte appréciable de recettes publiques ont été annoncées aussi bien avant que dans le budget. Les principales modifications apportées avant le budget étaient les suivantes : diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques au titre des intérêts versés sur les prêts au logement (moins-value de recettes de 100 millions de dollars en 1982/83 et de 230 millions de dollars en année pleine), mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscale, qui, d'après les estimations, devraient permettre de recueillir 840 millions de dollars en 1982/83 et institution d'un régime d'amortissement beaucoup plus libéral en faveur des entreprises. Les modifications les plus importantes prévues dans le budget sont les suivantes :

24. L'importance de cet accroissement n'est pas déterminée étant donné qu'en 1981/82, les États avaient eu recours à des formes de crédit-bail bonifié et à d'autres formes d'emprunts « hors programme » qui ne pourront pas être contractés aussi facilement dans le cadre des nouveaux arrangements. La comparaison est aussi rendue plus difficile par la modification du régime applicable aux emprunts émis pour le financement de programmes d'installations électriques.

25. Dans l'optique des comptes nationaux. Sur la base des livraisons, les dépenses courantes pourraient augmenter d'environ 1½ % en termes réels.

26. Les pensions de base et le taux des prestations restent indexés sur les variations de l'indice des prix à la consommation, les ajustements étant effectués chaque année en novembre et en mai. A compter de novembre 1982, les barèmes des allocations familiales seront majorés de 50 % pour le premier et le second enfant. A compter de la même date, les indemnités versées aux chômeurs d'au moins 18 ans seront majorées de 10.8 % et portées à 64.40 dollars par semaine (pour les moins de 18 ans, elles seront majorées de 4 dollars et portées à 40 dollars par semaine)-

- i) Aménagement du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques se décomposant en un relèvement de 400 dollars par an du seuil d'imposition, porté à 4 595 dollars, une réduction du taux normal de l'impôt sur le revenu, ramené de 32 à 30 %, et un relèvement du plafond de la tranche imposable au taux normal, porté de 17 894 à 19 500 dollars. La moins-value de recettes correspondante est estimée à 1,468 milliard de dollars en 1982/83 et à 2,357 milliards en année pleine.
- ii) A compter du 1^{er} janvier 1983, relèvement de 2½ % des taux de l'impôt sur les ventes en vigueur, et imposition au taux de 7½ % d'un certain nombre d'articles précédemment exonérés; ces deux mesures devraient accroître les recettes de 414 millions de dollars en 1982/83 et de 595 millions en année pleine.
- iii) Modification du régime applicable, en matière de fiscalité indirecte, à l'essence et au gazole non destinés aux véhicules routiers, se traduisant par une augmentation de 161 millions de dollars des recettes en 1982/83²⁷ et majoration des impôts indirects sur les carburants auto, les tabacs et la bière (les recettes supplémentaires correspondantes sont estimées à 391 millions de dollars en 1982/83 et 474 millions en année pleine).

A la suite de ces modifications, on estime que le déficit budgétaire augmentera d'un montant équivalent à 0.6 % du PIB, pour atteindre le niveau de 1 %. Compte tenu du relèvement des programmes d'emprunt des États et des autorités locales, l'accroissement du besoin de financement du secteur public sera probablement un peu plus important que celui du déficit budgétaire et il pourrait atteindre l'équivalent de 4 % environ du PIB. Cependant, il ressort d'ores et déjà de certaines indications que le déficit budgétaire sera beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait pensé, surtout à cause de l'accroissement du nombre des chômeurs indemnisés et à cause de la sécheresse qui a entraîné des dépenses non prévues au budget. Par ailleurs, les coûts en année pleine des allègements fiscaux et de certaines dépenses délibérées sont sensiblement plus importants qu'en 1982/83, ce qui donne à penser que les politiques suivies restant sans changement, on pourrait enregistrer une nouvelle augmentation appréciable du besoin de financement du secteur public en 1983/84.

Conditions financières et politique monétaire

Pendant l'exercice 1981/82, les conditions financières ont été un peu plus rigoureuses que l'année précédente et sur la base de l'indicateur élémentaire utilisé par les autorités (M3), les résultats ont été proches des objectifs monétaires définis dans le budget d'août 1981. D'après les prévisions budgétaires, M3 devait s'accroître de 10-11 % en 1981/82, le PIB réel progresser de 3 % et l'indice implicite des prix du PIB augmenter d'environ 10 %. En fait, M3 s'est accru de 11.3 % tandis que le PIB réel et l'indice implicite évoluaient comme prévu. Indépendamment de M3, les autres grands agrégats monétaires (M1 et M2) ont moins augmenté qu'en 1980/81 (tableau 11). On a observé aussi un net ralentissement de l'expansion des liquidités primaires. Cependant, les taux d'intérêt du secteur privé ont fortement augmenté (graphique 7) durant la majeure partie de l'exercice pour atteindre des niveaux nettement plus élevés que sur les grandes places financières internationales. Malgré un fléchissement après avril 1982,

27. L'exonération des droits indirects dont bénéficiait le gazole non destiné aux véhicules routiers a été supprimée; cette mesure a été en partie compensée par un dégrèvement en faveur des ménages, des hôpitaux et cliniques, ainsi que pour les utilisations autres que l'alimentation des véhicules routiers dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des industries extractives et de la sylviculture. La plus-value de recettes est estimée à 176 millions de dollars en année pleine.

Tableau 11. Composantes des variations de la masse monétaire¹

Millions de dollars

	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Déficit (+) ou excédent (-) budgétaire	3 310	3 455	2 033	1 110	549
Moins : Déficit des opérations budgétaires à l'étranger	972	1 222	1 468	1 556	1 468
Déficit budgétaire intérieur	2 338	2 233	565	-446	-919
Moins : Achats de fonds d'Etat par le secteur non bancaire	1 247	720	741	534	-156
Déficit intérieur restant à financer	1 091	1 513	-176	-980	-763
Opérations en devises du secteur privé	-1 182	-252	978	2 803	2 462
Contribution nette du budget et du secteur étranger à la masse monétaire	-91	1 261	802	1 823	1 699
Avances au secteur agricole	-108	78	-284	114	3
Autres facteurs ²	-335	65	169	385	-614
Masse monétaire	-534	1 404	687	2 322	1 087
Moins : Avoirs monétaires du secteur non bancaire	385	421	457	557	593
Balance des dépôts de réserve obligatoires	-970	392	260	467	260
Avoirs liquides et en fonds d'Etat du secteur bancaire	51	591	-30	1 298	235
Prêts et avances	2 882	3 258	4 036	4 088	4 602
Autres facteurs ³	-430	356	918	286	837
Dépôts bancaires du public	2 503	4 205	4 924	5 672	5 673
Plus : Avoirs en billets et pièces du secteur non bancaire	385	421	457	557	593
Variation de la masse monétaire M3 (Taux effectif de croissance)	2 887 (8.0)	4 626 (11.8)	5 382 (12.3)	6 228 (12.7)	6 261 (11.3)
(Taux de croissance projeté retenu comme objectif ⁴)	(8-10)	(6-8)	(Max. 10)	(9-11)	(10-11)
Expansion du crédit intérieur ⁵	4 069	4 878	4 404	3 425	3 804

1. Les données budgétaires et les composantes relatives à l'étranger sont en niveau.

2. Opérations de la Banque de Réserve sur effets commerciaux, autres prêts et avances, comptes divers et poste d'ajustement.

3. Autres avoirs et engagements du secteur bancaire et ajustement au titre des dépôts des administrations publiques et des dépôts interbancaires.

4. Croissance projetée de M3 indiquée dans les documents budgétaires successifs.

5. Variation de M3 moins opérations en devises du secteur privé.

Sources: Budget Paper n° 1, 1982/83 et Bulletin de la Banque de Réserve d'Australie, août 1982.

les taux d'intérêt du secteur privé sont restés exceptionnellement élevés en termes réels.

Les principaux facteurs intervenant dans les variations de la masse monétaire sont récapitulés au tableau 11. Si l'accroissement de l'excédent budgétaire intérieur a contribué à freiner la croissance des agrégats monétaires, le refus des autorités de fixer des taux compétitifs a abouti à une diminution des portefeuilles de titres fédéraux détenus par le secteur privé non bancaire, favorisant ainsi l'expansion monétaire contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes. Quoique concentrées principalement sur le trimestre de décembre et en mai 1982, les ventes d'obligations du Trésor au secteur non bancaire ont été satisfaisantes, mais elles ont été plus que compensées par une diminution de l'encours de bons d'épargne australiens et de bons du Trésor²⁸. Globalement, toutefois, les opérations du gouvernement fédéral ont exercé un

28. L'encours des obligations du Trésor détenues en dehors du système bancaire a augmenté de 749 millions de dollars, tandis que ceux des bons du Trésor et des bons d'épargne australiens diminuaient respectivement de 152 et 721 millions de dollars.

effet restrictif important sur la croissance des agrégats monétaires. La contribution des opérations en devises du secteur privé a été un peu plus faible qu'en 1981/82 et inférieure aux estimations budgétaires (tableau 11). Inquiète de la forte expansion du crédit, la Banque de Réserve a invité en septembre 1981 les principales banques commerciales à limiter la croissance de leurs avances totales à un taux annuel de 12 % par rapport au niveau de base de juin 1981. Cette directive, suspendue en juin 1982, a été respectée et, bien que les prêts et avances des grandes banques commerciales aient augmenté de 12.1 %, le pourcentage de leur contribution à la croissance monétaire a été à peu près le même qu'en 1980/81. Le crédit offert par la plupart des institutions financières non bancaires a cependant marqué une rapide expansion reflétant notamment l'aisance de leur situation de trésorerie par suite de la diminution des placements du secteur non bancaire en bons d'épargne australiens, et la faculté qu'ont les banques de se créer des exigibilités potentielles en ouvrant des lignes de crédit, dont les effets de mobilisation ont ensuite été repris par des institutions non bancaires.

Le fait que la croissance de M1 (masse monétaire au sens étroit²⁹) a été nettement plus lente que celle des agrégats monétaires dont la définition est plus large est en grande partie imputable à l'évolution des taux d'intérêt sous l'effet de la vive concurrence entre banques et autres institutions financières qui cherchaient à attirer les dépôts, de sorte que les dépôts à vue se sont dégarnis au profit des dépôts à terme. A la suite du déplaçonnement, en décembre 1980, des taux des dépôts à terme, ces taux ont augmenté considérablement (graphique 7) et les dépôts à terme des grandes banques commerciales se sont fortement accrus (22.9 % en 1981/82) alors que les dépôts à vue marquaient le pas. L'accroissement des dépôts à terme a aussi été influencé par le fait qu'à partir de la mi-mars 1982, l'échéance minimale des dépôts à terme et des certificats de dépôt des banques commerciales a été ramenée de 30 à 14 jours pour les dépôts d'au moins 50 000 dollars et de 3 mois à 30 jours pour ceux d'un montant inférieur. L'augmentation des dépôts à terme et des certificats négociables s'explique en outre par le succès des fonds communs de placements monétaires, qui a effectivement réduit pour le petit investisseur le montant du placement minimum requis en cas d'achat de titres du marché monétaire.

Pour 1982/83, le gouvernement prévoit que l'augmentation de M3 sera de 9-11 %; il s'agit du taux d'accroissement annuel moyen, et non de la progression de juin à juin utilisée dans le passé. Les autorités ont pour objectifs de contenir l'expansion des

Tableau 12. **Masse monétaire**
Pourcentages de variation, données non désaisonnalisées¹

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Monnaie en circulation	11.9	11.5	12.6	11.9
Dépôts à vue auprès des banques commerciales	18.9	13.5	11.8	-2.8
M1	16.7	12.9	12.0	1.6
Plus : Autres dépôts auprès des banques commerciales ²	9.4	20.7	18.7	26.8
M2	13.3	16.5	15.2	13.9
Plus : Dépôts, caisses d'épargne	10.1	7.2	9.3	7.7
M3	11.8	12.3	12.7	11.3

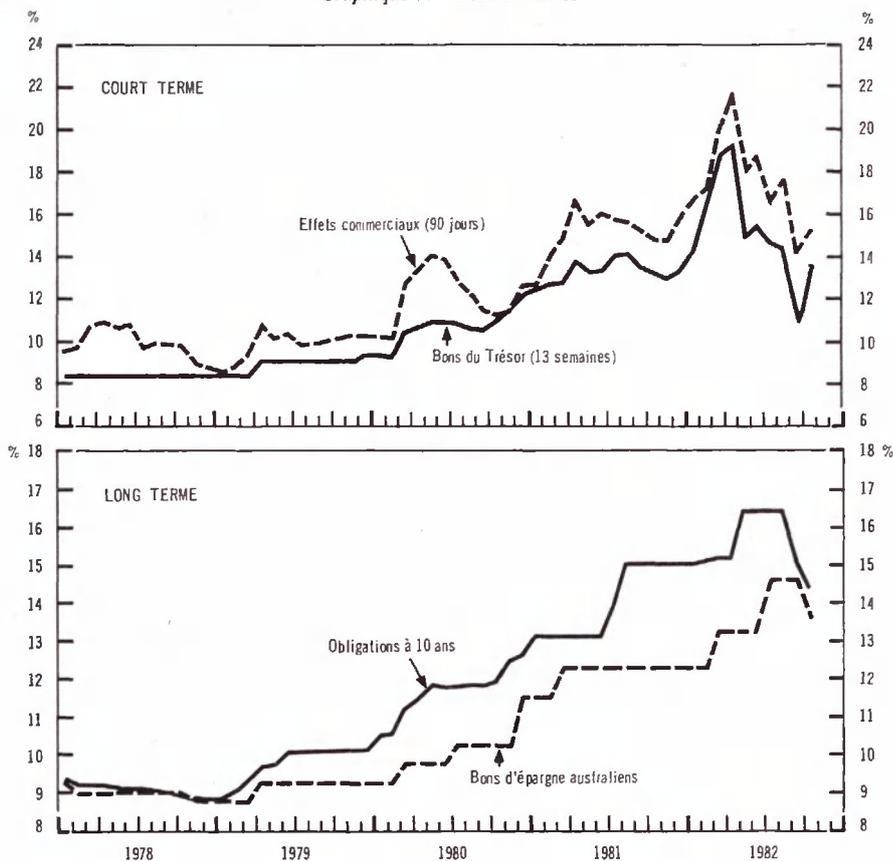
1. De juin à juin.

2. Dépôts à échéance fixe et certificats de dépôt.

Source : Bulletin de la Banque de Réserve d'Australie.

29. Les dépôts à terme des banques commerciales sont inclus dans M2 et M3, mais pas dans M1.

Graphique 7. Taux d'intérêt



Source : Bulletin de la Banque de Réserve d'Australie.

agrégats financiers dans des limites compatibles avec la prévision relative à M3 et d'orienter la politique monétaire de façon à confirmer le ralentissement de la progression des salaires amorcé depuis peu. Comme le PIB réel devrait rester à peu près stationnaire et l'indice implicite des prix du PIB augmenter d'environ 10½ %, la projection relative à M3 laisse la possibilité de durcir les conditions monétaires. Toutefois, l'évolution dans ce domaine dépendra dans une large mesure de la politique qui sera menée au cours de l'année et en particulier de son incidence sur les taux d'intérêt. La régulation monétaire a été renforcée par les décisions prises en juin par le Conseil des emprunts de conférer au Ministre des Finances le pouvoir de fixer les taux d'intérêt applicables aux bons d'épargne australiens et de remplacer le système d'émission à guichets ouverts par un système par adjudication pour les ventes de fonds d'État. Ces modifications devraient permettre aux autorités d'intervenir plus activement sur le marché des obligations en fonction de leurs objectifs monétaires³⁰.

30. Les dispositions visant à réduire le contrôle administratif des taux d'intérêt et l'adoption d'un système de vente des titres fédéraux par adjudication allaient dans le sens des recommandations du rapport définitif présenté par le Comité d'étude du système financier australien. On trouvera dans l'annexe I un résumé du rapport Campbell; d'autre part, certaines conséquences qui peuvent en découler sont analysées dans la deuxième partie de l'Étude.

Les prévisions présentées au tableau 13 sont en partie fondées sur l'idée que l'économie internationale évoluera de façon plus favorable à l'Australie en 1983 qu'en 1982. Il est prévu que les importations de l'OCDE augmenteront de 2¼ % en 1983, alors qu'elles n'avaient presque pas progressé en 1982, et qu'elles pourraient atteindre un taux de croissance de près de 5 % au premier semestre de 1984. Si l'on retient pour hypothèses que les taux de change resteront à leur niveau actuel, qu'aucune modification ne sera apportée à la politique économique dans les principaux pays et que le prix du pétrole libellé en dollars des États-Unis restera à son niveau actuel, il semble probable que la demande, la production et, plus particulièrement, les importations se redresseront quelque peu aux États-Unis et au Canada, et qu'une légère accélération tendancielle des importations se dégagera au Japon en 1983. Sur les autres marchés du Sud-Est asiatique et en Europe, les perspectives sont moins brillantes, mais les taux d'intérêt internationaux devraient baisser et provoquer une diminution correspondante des taux australiens. En ce qui concerne l'activité économique intérieure, on suppose que l'orientation plus expansionniste de la politique des finances publiques qu'impliquent le budget de 1982/83 et les augmentations ultérieures de dépenses sera maintenue jusqu'en 1983/84 et que l'expansion des agrégats monétaires, dans une fourchette de 9 à 11 %, accompagnera à peu près la conjoncture pendant toute la période considérée. On a aussi supposé que la sécheresse, qui a sérieusement touché la production agricole pendant la campagne 1982/83, ne persistera pas en 1983/84.

Sur la base de ces hypothèses, le ralentissement marqué de la croissance économique en 1982 devrait faire place à un redressement de la demande ainsi que de la production vers la fin de 1983, sans toutefois que soient retrouvés les taux de croissance élevés de 1981. La hausse des salaires et des prix, dont le niveau élevé est un aspect important de la situation en 1982, devrait se réduire en 1983, mais cette décélération cessera au moment où la production commencera à se redresser. La balance extérieure courante, dont le déficit aura probablement atteint 6¼ % du PIB en 1982, accusera sans doute encore une aggravation pour l'ensemble de 1983, un raffermissement des exportations se traduisant toutefois par une certaine amélioration vers le début de 1984. Enfin, le mouvement de liquidation des stocks agricoles et non agricoles qui devrait réduire de près de 1½ % point le taux de croissance du PIB pour l'exercice 1982/83, devrait prendre fin au milieu de 1983 et cesser de faire obstacle à l'accroissement de la production.

Après avoir enregistré une croissance de 3.4 % en 1981, la consommation réelle des ménages devrait accuser un ralentissement considérable de sa progression au second semestre de 1982 et ne se redresser que progressivement en 1983. Il est prévu que les revenus non agricoles augmenteront très peu, et peut-être fléchiront légèrement, en termes réels, au cours de la période sous revue et que d'autre part les revenus agricoles diminueront, d'un montant susceptible d'atteindre 40 % à la suite de la sécheresse qui marque durement la campagne 1982/83. Toutefois, la progression des revenus et de la consommation réels des ménages devrait être soutenue par une accélération des paiements de transfert de l'État, par une diminution de la fiscalité directe à compter de novembre 1982 et par une diminution du taux d'épargne. Il est presque certain que le montant des diverses prestations augmentera plus qu'il n'était prévu au moment de la présentation du budget, à la fois à cause des mesures de soutien considérables prises en faveur des revenus agricoles à la suite de la sécheresse, et parce que la montée du chômage est plus forte qu'on ne l'avait envisagé. Les dépenses d'investissement du secteur privé ont été nettement touchées en 1982 par la détérioration de la conjoncture mondiale, par la hausse des taux d'intérêt, par la baisse des bénéfices et par la décélération générale de la demande intérieure. Si les anticipations recueillies au milieu de 1982 (et qui ont été examinées plus haut) laissent prévoir un fléchissement de

Tableau 13. Demande et production : perspectives d'évolution¹

	Part du PNB en %	A prix constants de 1979/80: taux annuels de variation désaisonnalisés											
		Années civiles			Exercices			1981	1982		1983		1984
		1981	1982	1983	1981/82	1982/83	1983/84	II	I	II	I	II	I
Consommation privée	59.9	3.4	2.5	1.1	3.6	1.2	1.7	4.6	2.3	0.7	1.0	1.8	2.2
Consommation publique	17.2	5.1	0.3	3.8	2.8	1.6	3.7	5.4	-3.4	3.0	4.0	4.0	3.0
Formation brute de capital fixe	25.0	11.2	-1.0	-0.7	6.2	-3.6	1.6	12.1	-6.0	-4.1	-0.2	1.9	2.9
<i>dont :</i>													
Investissement public ²	7.1	-0.4	0	6.3	-0.4	3.5	6.2	1.0	-3.1	5.0	7.0	6.0	6.0
Construction résidentielle privée	4.7	2.9	-9.5	-2.2	-3.1	-8.8	1.3	10.0	-19.4	-6.0	-2.1	1.5	4.2
Construction non résidentielle privée	3.3	26.2	8.6	-5.0	16.6	-0.9	-2.1	1.7	22.6	-9.0	-4.5	-1.6	-0.5
Investissement productif privé ²	10.0	21.7	-1.7	-3.8	13.3	-7.5	-0.6	26.3	-10.2	-8.0	-3.5	0	1.0
Demande intérieure finale	102.1	5.5	1.2	1.1	4.1	0.1	2.0	6.5	-0.7	-0.1	1.2	2.2	2.5
Formation de stocks ³	0.4	0.3	-0.6	-0.5	0.9	-1.5	0.3	4.0	-2.0	-2.0	-0.2	0.3	0.7
Demande intérieure totale	102.5	5.7	0.6	0.6	5.0	-1.4	2.3	10.6	-2.6	-2.0	1.0	2.5	3.2
Balance extérieure ³	-3.2	-2.8	-0.4	0	-2.2	0.4	-0.1	-4.4	1.2	0.3	-0.1	-0.1	-0.1
Exportations de biens et services	15.8	-4.3	5.7	-1.7	0.4	1.6	1.5	-8.2	19.5	-4.5	-2.0	1.8	4.5
Importations de biens et services	19.0	10.8	6.9	-1.3	12.4	-0.7	1.7	15.8	9.1	-5.0	-1.0	2.0	4.0
PIB aux prix du marché ⁴	100.0	4.1	0.8	0.6	2.9	-0.5	2.3	3.7	0.7	-1.8	0.9	2.5	3.2
<i>Pour mémoire :</i>													
Prix à la consommation ⁵		8.9	10.5	9.9	9.2	11.5	7.7	9.0	9.9	13.0	10.0	7.0	7.0
Chômage (en % de la population active totale)		5.8	7.4	9.0	6.4	8.3	9.4	6.0	6.9	7.9	8.7	9.3	9.6
Balance extérieure courante : milliards de \$		7.4	9.9	11.4	9.1								
En % du PIB		5.3	6.3	6.6	6.1								

1. D'après des données corrigées des variations saisonnières. On notera que les variations annuelles pour l'année civile 1981 et pour l'exercice budgétaire 1981/82 peuvent ne pas être identiques à celles du tableau 1, où les chiffres ont été calculés à partir de données non désaisonnalisées.

2. Données corrigées pour tenir compte de la vente de la centrale d'Eraring (voir note 2 au tableau 2).

3. Contribution à la croissance du PIB.

4. Y compris un écart statistique n'apparaissant pas autrement.

5. Indice implicite des prix de la consommation privée.

Sources: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*; Australian Bureau of Statistics; prévisions du Secrétariat.

l'investissement fixe des entreprises jusqu'au premier semestre de 1983, certains de ces facteurs défavorables devraient alors avoir perdu de leur intensité. Cette évolution n'implique pas un redressement de l'investissement de l'ampleur de celui qui avait été enregistré en 1980/81, mais elle devrait au moins prévenir tout nouveau fléchissement, en particulier dans le secteur de la construction résidentielle où les stocks excédentaires de logements non vendus pourraient avoir été résorbés d'ici là.

A la suite du budget de 1982/83, et de l'assouplissement des mesures de contrôle applicables aux emprunts des États, la consommation et l'investissement du secteur public devraient tous deux augmenter assez rapidement en 1983 – de près de 4 % pour la consommation publique en termes réels et d'un peu plus de 6 % pour l'investissement du secteur public. Dans l'hypothèse d'une politique économique inchangée, ce taux de croissance se maintiendra jusqu'en 1983/84. En matière de stocks, on a supposé qu'à une réduction sensible de la formation de stocks au premier semestre de 1982 succéderait un déstockage important au second semestre. Pour les stocks non agricoles, ces mouvements reflètent le niveau relativement élevé du rapport stocks/ventes atteint vers le début de 1982, la hausse des taux d'intérêt qui a suivi et la stagnation de la demande intérieure. Dans le domaine agricole, on peut s'attendre à un allègement des stocks de blé et des stocks de laine en 1982 sous l'effet de la sécheresse. Au total, ces divers mouvements devraient diminuer de près de 1½ point le taux de croissance du PIB de l'exercice 1982/83, mais, dans l'hypothèse d'une récolte normale et du maintien d'un rapport stocks/ventes constant dans le secteur non agricole, ils devraient se traduire par une légère contribution positive au PIB en 1983/84.

La diminution de la demande intérieure totale en 1982 et son manque de vigueur en 1983 ont une incidence sur l'emploi, l'inflation et les importations. L'emploi devrait baisser au second semestre de 1982 ainsi qu'au premier semestre de 1983 et ne progresser que de ½ % (taux annuel) au second semestre de 1983. Les taux d'activité devraient s'affaiblir, mais il est probable que le taux de chômage augmentera, peut-être de quelque 3 % de la population active, entre la fin de 1981 et le milieu de 1983. Cette lourdeur du marché du travail ainsi que la forte décélération des prix à l'importation (traduisant à la fois une tendance mondiale et l'hypothèse du maintien sans changement du niveau du taux de change) devraient accentuer le ralentissement de la hausse des salaires et des prix du second semestre de 1982, de sorte que le taux d'accroissement de l'indice implicite de prix du PIB serait ramené à 7 % par an (taux annuel) environ à la fin de 1983.

Les incertitudes qui entourent inévitablement les prévisions tiennent essentiellement à l'évolution du commerce mondial, aux effets de l'orientation budgétaire actuelle et de son maintien présumé en 1983/84 ainsi que, en particulier pour la dernière partie considérée, à la réaction des salaires à toute reprise éventuelle de l'activité. Si, en 1983, les résultats économiques mondiaux étaient plus faibles qu'on ne le prévoit, notamment en Amérique du Nord et au Japon, c'est non seulement l'accroissement des exportations attendu à partir de la fin de 1983 qui serait compromis, mais peut-être aussi l'investissement du secteur privé, en particulier dans les secteurs des produits minéraux et des métaux de base. Ce risque serait encore plus grand si les taux d'intérêt ne baissaient pas comme on l'a supposé. En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, la situation dépendra pour beaucoup de l'empressement avec lequel les États mettront à profit leurs possibilités accrues d'emprunter, de la mesure dans laquelle l'orientation expansionniste du budget sera accentuée par de nouvelles dispositions, et du maintien ou de l'abandon de l'orientation actuelle en 1983/84. Le risque d'inflation se pose ensuite. S'il semble qu'on puisse compter sur une certaine décélération des augmentations avec les accords salariaux de 1982 et des premiers mois de 1983, cette décélération risque bien de ne pas être aussi forte qu'on l'a envisagé plus haut. De plus, on peut craindre que toute reprise de l'activité dans les derniers mois de 1983 et en 1984 ne suscite une accélération excessive de la progression des gains ainsi que de la hausse des salaires.

L'une comme l'autre compromettrait la compétitivité internationale de l'économie ainsi que la balance des paiements de l'Australie, en particulier à un moment où l'inflation mondiale se ralentit. Au total, les prévisions relatives à la croissance du PIB réel risquent plutôt d'être exagérées.

II. AJUSTEMENT STRUCTUREL ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE A MOYEN TERME

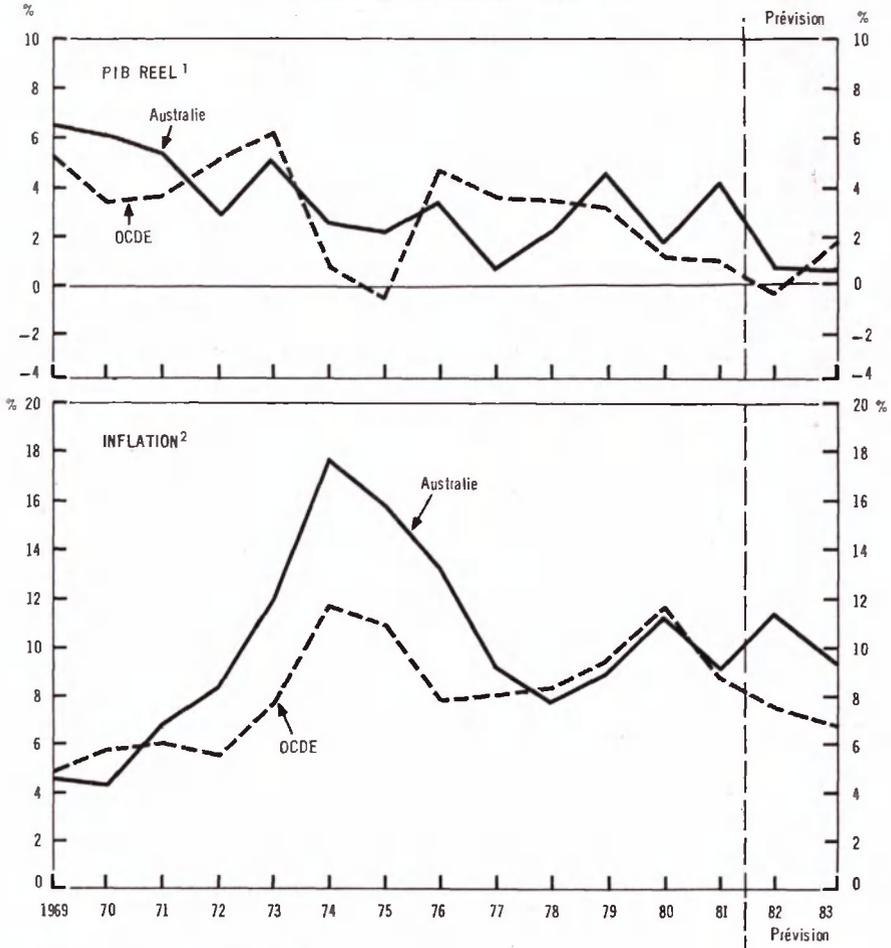
Les résultats économiques des dix dernières années ont été moins satisfaisants à bien des égards que ceux de la décennie antérieure, dans la mesure où ils se sont caractérisés par un ralentissement de la croissance de la production et de l'emploi et par des taux plus élevés d'inflation et de chômage. Cette évolution, commune à tous les pays de l'OCDE, reflète les difficiles ajustements rendus nécessaires par les importants déséquilibres qui, tant sur le plan de l'inflation que dans d'autres domaines, se sont accumulés à la fin des années 60 et au début des années 70 et ont été amplifiés par les chocs pétroliers de 1973 et de 1979/80. Bien que l'Australie soit l'un des rares exportateurs nets de produits énergétiques de la zone de l'OCDE, et bien que la structure par produits de son commerce extérieur soit très différente de celle de la plupart des pays Membres³¹, l'évolution des résultats de ce pays en matière de croissance et d'inflation a été assez comparable à celle de l'ensemble de la zone de l'OCDE (graphique 8). Les déséquilibres à l'œuvre dans l'économie australienne au milieu des années 70 ont été toutefois particulièrement puissants. En 1974/75, les dépenses du Gouvernement fédéral se sont accrues de 46 %, ce qui s'est traduit par une détérioration du solde budgétaire qui, d'une position d'équilibre relatif, est passé à un déficit équivalent à 4 % du PIB, cependant que l'on assistait à une importante poussée inflationniste sur les salaires et sur les prix et à une forte redistribution des revenus de facteurs, la part des bénéfices se réduisant au profit de celle des salaires. Le nombre de chômeurs est passé de 141 000 à 303 000 entre 1974 et 1975 (soit un taux proche de 5 %).

Le rapide élargissement du secteur public entre 1973 et 1976³², la forte accélération de l'inflation, le déséquilibre entre les parts de revenus de facteurs et la modification des prix relatifs après le premier choc pétrolier sont venus renforcer les entraves à une croissance durable qui étaient apparues au cours des années 60. En 1975, les autorités ont reconnu la nécessité de réduire ces déséquilibres économiques si l'on voulait rétablir des conditions propres à une reprise de l'expansion du secteur privé. Les grands objectifs de l'action entreprise depuis lors s'organisent autour de deux préoccupations majeures : en premier lieu, lutter contre l'inflation par le biais de politiques macro-économiques de non-accompagnement afin de créer les conditions nécessaires à l'expansion d'un secteur industriel rentable et compétitif ; et, deuxièmement, mener, au niveau micro-économique, une action permettant d'assurer cette rentabilité et cette compétitivité, en encourageant, par le jeu des mécanismes du marché, l'utilisation la plus productive possible de la main-d'œuvre et du capital. Des objectifs de ce type sont devenus par la suite courants dans les pays Membres, et, en juin 1978, les Ministres des pays de l'OCDE se sont mis d'accord sur les orientations générales devant permettre de mettre en œuvre des politiques propres à faciliter les

31. Près de 80 % des exportations de marchandises sont assurées par les secteurs agricole et minier, tandis que 70 % des importations de marchandises sont composées de produits manufacturés.

32. Les dépenses du budget fédéral sont passées de 24 % du PIB en 1973/74 à 30 % en 1975/76.

Graphique 8. Croissance et inflation en Australie et dans la zone de l'OCDE
Pourcentages de variation annuelle



1. PIB réel aux prix du marché.
2. Indice implicite des prix du PIB.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 1982.

adaptations structurelles nécessaires pour soutenir une croissance économique plus rapide. En mai 1982, les Ministres des pays de l'OCDE ont approuvé de nouveau les orientations de 1978 et ont reconnu que « dans une situation caractérisée par des performances économiques qui continuent d'être insatisfaisantes, la nécessité pour les gouvernements d'adopter à une politique macro-économique appropriée des politiques délibérées d'ajustement positif n'a rien perdu de son urgence »³³. Un sujet de préoccupation particulier tient au risque de voir la lenteur persistante de la croissance des économies des pays de l'OCDE intensifier les pressions protectionnistes et compromettre des échanges internationaux mutuellement bénéfiques. Après avoir brièvement rappelé les principaux changements intervenus dans la structure de

33. « Déclaration sur les politiques d'ajustement positives », Communiqué du Conseil de l'OCDE, 11 mai 1982.

l'économie depuis les années 60, cette partie de l'étude examinera les politiques macro et micro-économiques sous l'angle de leur contribution à la lutte contre les entraves à une croissance plus rapide.

L'évolution structurelle de l'économie australienne

Les principales modifications de la structure de l'activité au cours des années 70 ont été le déclin relatif des secteurs manufacturier et agricole, l'importance croissante du secteur minier et le développement rapide du secteur des services. Au début de la deuxième guerre mondiale, le secteur des industries manufacturières assurait moins de 20 % de la production totale. Dans la période de l'immédiat après-guerre, la mise en place d'un vaste système de droits de douane et de contrôles des importations a permis une croissance rapide des industries manufacturières, dont la part dans la production totale est ainsi passée à 30 % environ vers la fin des années 50. Dans le même temps, la part du secteur agricole reculait, passant de 21 % environ dans l'immédiat après-guerre à 13 % en 1960 et à 8 % seulement en 1970. La part des industries manufacturières a peu varié au cours des années 60, mais elle a régulièrement perdu de l'importance au cours des années 70 et ne dépasse plus guère 20 % du PIB (tableau 14). Il ne semble pas que ce recul ait été sensiblement accéléré par les réductions des droits de douane intervenues en 1973, et il s'agirait donc plutôt d'un phénomène à moyen terme semblable à la tendance observée dans de nombreux autres pays de l'OCDE. La part du secteur agricole a continué de diminuer, et ne représente plus aujourd'hui qu'un peu plus de 5 % de la production, tandis que le secteur minier a pris le pas sur l'agriculture après les phases d'expansion de la fin des années 60 et du début des années 80. On a assisté à un

Tableau 14. **Production et emploi par branches d'activité**

Ventilation, en pourcentages	Code ASIC	1966/67 à 1968/69	1969/70 à 1971/72	1972/73 à 1974/75	1975/76 à 1977/78	1978/79 à 1979/80	1980/81
Production¹							
Agriculture	A	9.2	6.6	7.5	5.2	6.8	5.8
Secteur minier	B	2.0	3.2	3.6	4.4	5.9	n.d.
Secteur manufacturier	C	27.5	26.3	24.2	22.4	20.8	n.d.
Services publics ²	D	3.2	3.1	3.0	2.9	2.9	n.d.
Construction	E	7.6	7.7	7.5	7.4	6.5	n.d.
Distribution ³	F, G, H	23.9	23.4	22.8	22.6	21.1	n.d.
Services bancaires	I	8.0	9.1	9.5	9.7	10.5	n.d.
Administration publique ⁴	J	3.6	3.8	4.2	4.5	4.1	n.d.
Services des collectivités locales	K	6.7	7.7	8.8	10.6	10.5	n.d.
Services personnels	L	3.7	3.8	4.0	4.1	4.0	n.d.
Emploi							
Agriculture	A	n.d.	8.3	7.4	6.7	6.6	6.6
Secteur minier	B	n.d.	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5
Secteur manufacturier	C	n.d.	23.4	22.0	19.7	18.9	18.4
Services publics	D	n.d.	1.8	1.7	1.7	1.8	1.8
Construction	E	n.d.	9.2	9.1	9.0	8.6	8.5
Distribution	F, G, H	n.d.	26.9	27.2	27.6	27.8	27.7
Services bancaires	I	n.d.	7.3	7.6	7.8	8.1	8.3
Administration publique	J	n.d.	4.8	4.9	5.3	5.3	5.3
Services des collectivités locales	K	n.d.	11.0	12.4	14.4	15.3	15.5
Services personnels	L	n.d.	6.1	6.3	6.5	6.4	6.3

1. Pourcentages du PIB: le total n'est pas égal à 100 parce que le PIB inclut aussi la propriété des logements, les droits de douane et les frais imputés pour services bancaires.

2. Electricité, gaz et eau.

3. Commerce de gros et de détail, plus transports, stockage et communications.

4. Y compris la défense.

Source: *National Income and Expenditure*, ABS.

développement considérable des services financiers et commerciaux ainsi que des services d'intérêt collectif, bien que le développement de ces derniers ait été quelque peu freiné ces dernières années.

Ces modifications d'ensemble de la production se sont plus ou moins reflétées au niveau de l'emploi. Le tableau 14 fait apparaître – en termes relatifs – une diminution de l'emploi dans l'agriculture et dans les industries manufacturières, une très forte augmentation dans les services d'intérêt collectif et une progression beaucoup plus limitée dans les services financiers. La part des industries extractives dans l'emploi n'a que très légèrement augmenté. Ce secteur n'a jamais employé, du moins directement, une forte proportion de main-d'œuvre, et le nombre de personnes au travail n'y était en 1980 que de 84 000, soit seulement 2 000 de plus qu'en 1970³⁴. Sur la période 1970-1980, quelque 20 000 emplois ont été supprimés dans l'agriculture et 85 000 dans les industries manufacturières, ce qui représente 6.5 % de la main-d'œuvre employée dans chaque cas. L'emploi s'est, en revanche, développé dans d'autres secteurs, la plus forte augmentation ayant été enregistrée dans les services d'intérêt collectif (de 587 000 à plus d'un million) et ayant surtout concerné l'emploi féminin. Globalement, l'emploi s'est accru d'environ 850 000 unités (18 %) au cours de la décennie.

Les modifications structurelles de l'économie australienne sont allées de pair avec de profondes modifications de la composition par produits du commerce extérieur du pays. Bien que, par rapport à celle d'autres pays industriels, l'économie de l'Australie ne soit pas particulièrement ouverte, les échanges de biens et services en pourcentage du PIB sont passés de 15 % à 18 % environ au cours des années 70. Les exportations sont encore dominées par les produits agricoles et par la production minière, qui représentent près de 80 % des exportations de marchandises. La situation n'a donc guère changé par rapport à 1960, bien qu'il y ait eu diminution du poids des produits agricoles au profit d'une rapide expansion des exportations de produits miniers (tableau 15). Les produits agricoles représentent, cependant, encore plus de 40 % des exportations de marchandises, le principal changement étant un recul de la laine, dont l'importance est aujourd'hui inférieure à celle de la production céréalière (compte tenu des années de sécheresse). Les exportations du secteur minier ont rapidement augmenté (passant de 10 à 36 % des exportations totales), et essentiellement du fait de l'expansion du secteur minier à la fin des années 60. Les produits manufacturés ne représentent encore qu'une faible part des exportations totales. La situation est, en revanche, diamétralement opposée en ce qui concerne les importations de marchandises, dans lesquelles les produits manufacturés ont toujours occupé une place prédominante (ils représentent aujourd'hui les deux tiers des importations totales).

La ventilation par région du commerce extérieur s'est profondément modifiée, du fait, non seulement, de l'évolution de la composition des échanges, évoquée plus haut, mais aussi de l'évolution des relations commerciales. Les exportations australiennes à destination des marchés asiatiques (plus de 40 % des exportations totales) sont maintenant beaucoup plus importantes que celles destinées aux marchés européens traditionnels (tableau 15). La part des échanges avec le Royaume-Uni et avec les autres pays de la CEE est aujourd'hui bien plus limitée que dans le passé, l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE n'ayant fait que renforcer une tendance qui se dessinait déjà nettement. Ce sont les marchés du Japon et de l'Asie du Sud qui ont connu le développement le plus rapide, en raison de la demande croissante de produits agricoles et miniers dans ces régions. Le volume des importations australiennes en provenance du Japon est aussi devenu de plus en plus considérable, tandis que les importations en provenance du Royaume-Uni ont nettement diminué.

34. Le secteur minier employait 82 000 personnes en 1970 et 84 000 en 1980. La fin des années 60 a été cependant marquée par une forte augmentation de l'emploi qui a atteint le chiffre record de 85 000 en 1971, avant de retomber à 70 000 en 1973.

Tableau 15. **Modifications de la composition et de la destination des échanges**
Pourcentages du total des échanges

	1950/51	1960/61	1970/71	1974/75	1978/79	1981/82	
I. Composition des échanges							
<i>Exportations¹</i>							
Viande	3.1	7.5	9.8	5.1	12.0	7.1	
Céréales	12.7	15.5	13.6	16.7	8.2	12.8	
Laine	64.5	34.5	12.6	8.7	10.3	9.6	
Autres produits agricoles	7.9	12.3	10.8	12.4	8.9	10.1	
Charbon	—	0.8	4.7	8.4	10.8	11.7	
Minéral de fer	—	—	8.5	8.1	6.8	6.4	
Alumine ²	n.d.	n.d.	2.2	3.4	5.1	5.6	
Autres minerais	1.2	3.0	5.8	5.7	5.6	5.2	
Métaux	3.3	6.8	9.8	11.3	10.6	8.3	
Autres ²	7.3	19.6	22.2	20.2	21.8	29.6	
<i>Importations³</i>							
Produits alimentaires et tabac	6.4	5.6	5.0	4.7	4.8	n.d.	
Matières premières	10.4	8.6	5.7	4.8	4.1	3.4	
Combustibles, etc.	9.2	9.7	4.6	9.0	8.3	13.0	
Produits chimiques	n.d.	n.d.	9.9	9.7	8.7	7.9	
Produits manufacturés	n.d.	n.d.	20.9	18.5	17.5	n.d.	
Machines électriques	4.5	4.9	6.8	8.9	7.6	26.6	
Autres machines	n.d.	n.d.	19.0	16.8	18.9		
Matériel de transport	n.d.	n.d.	13.8	12.2	15.2	14.1	
Articles manufacturés divers	n.d.	n.d.	9.7	11.9	12.7	11.7	
Autres	n.d.	n.d.	4.7	3.6	2.2	n.d.	
II. Destination des échanges							
<i>Exportations à destination de :</i>							
Japon	14.4	24.8	33.2	30.4	27.8	26.6	28.2
Etats-Unis	8.1	13.5	9.2	11.3	11.9	11.6	11.2
Nouvelle-Zélande	5.8	4.8	5.0	5.0	4.9	4.7	5.1
Corée	n.d.	0.3	1.7	2.8	2.7	2.2	3.5
Royaume-Uni	26.3	11.8	4.2	4.0	4.4	4.8	3.4
U.R.S.S.	n.d.	1.2	2.5	2.1	3.0	5.1	3.2
Chine	1.7	3.0	3.4	3.4	4.2	3.6	2.9
Autres	43.7	40.6	40.8	41.0	41.1	41.4	42.5
<i>Importations en provenance de :</i>							
Etats-Unis	16.2	24.9	20.7	22.2	22.8	21.8	23.0
Japon	4.5	12.4	19.5	19.2	15.6	17.0	19.7
Royaume-Uni	35.6	21.8	11.1	11.3	10.6	9.3	7.3
Allemagne	5.8	6.6	6.9	6.9	7.1	6.0	5.5
Arabie Saoudite	0.7	1.1	2.9	2.9	3.0	4.7	5.5
Nouvelle-Zélande	1.7	2.2	3.2	3.1	3.3	3.4	3.3
Autres	35.5	31.0	35.7	34.4	37.6	37.8	35.7

1. Le reclassement des exportations opérée en 1966/67 affecte légèrement les comparaisons entre les périodes antérieures et ultérieures. Quelques modifications mineures ont également été effectuées en 1978/79 concernant la laine, les métaux et la rubrique « autres produits ».

2. L'alumine n'apparaît sous une rubrique distincte que depuis 1970/71 : avant cette date, les exportations d'alumine étaient comptabilisées sous la rubrique « autres produits ».

3. On a procédé, à partir de 1965/66, à une nouvelle classification des importations qui modifie, dans une certaine mesure, les rubriques de ce tableau. Quand on dispose de groupes globalement comparables avant cette date, les données ont été comptabilisées dans les deux premières colonnes.

Sources : Banque de Réserve d'Australie, Occasional Paper n° 8A, Sydney, mai 1982 ; Australian Bureau of Statistics, *Overseas Trade*, AGPS.

Politique macro-économique

Depuis la fin de 1975, les objectifs fondamentaux de la politique macro-économique sont de réduire le taux d'inflation sous-jacent et d'ouvrir la voie à une croissance modérée et non inflationniste afin de créer des emplois et de réduire le chômage, ce dernier objectif ne pouvant être assuré que si l'on parvient à modérer

l'inflation en poursuivant une politique de régulation de la demande relativement restrictive. La politique anti-inflationniste des sept dernières années a suivi plusieurs grands axes interdépendants :

- i) Resserrement monétaire par le biais d'une réduction progressive du taux d'expansion de la masse monétaire, condition indispensable à la modération de l'inflation. Depuis 1976, des projections monétaires concernant la croissance de M3 (sous réserve de certaines conditions) sont présentées avec chaque budget.
- ii) Réduction progressive du déficit budgétaire comme complément de la politique de restriction monétaire, la modération des injections de liquidités dans l'économie étant considérée comme le fondement indispensable à la réalisation de conditions monétaires favorables à un ralentissement de l'inflation.
- iii) Freinage de la progression des dépenses budgétaires et de l'expansion du secteur public, afin d'encourager et de rendre possible le développement du secteur privé.
- iv) Correction du fort déséquilibre entre la croissance des salaires réels et celle de la productivité qui résulte de l'« explosion » des salaires de 1974/75 (les salaires réels avaient augmenté de 8 %, soit 6 % de plus que la productivité).

Chacun de ces points est rapidement examiné ci-après.

L'Australie a été l'un des premiers pays de l'OCDE à fixer des objectifs ou établir des projections concernant l'expansion de la masse monétaire ou du crédit intérieur³⁵. C'est la masse monétaire au sens le plus large (M3) qui a été choisie comme indicateur de l'orientation adéquate de la politique monétaire³⁶. Bien qu'il ne s'agisse pas tant de fixer un objectif que de fournir des indications aux marchés ainsi qu'à la Banque de Réserve pour la régulation du fonctionnement du système monétaire, il a été annoncé dans le budget d'août 1976 que les résultats budgétaires et les conditions économiques prévus pour l'exercice budgétaire 1976/77 donnaient à penser qu'une croissance de M3 comprise entre 10-12 % au cours de l'année serait compatible avec la réduction de

Tableau 16. Projections monétaires et résultats effectifs

	Projection ¹	Résultat ¹	Comparaison
1976-77	10-12	11.0	Partie médiane de la fourchette
1977-78	8-10	8.0	Limite inférieure de la fourchette
1978-79	6-8	11.8	3.8 points au-dessus de la limite supérieure de la fourchette
1979-80	max. 10	12.3	2.3 points au-dessus du plafond
1980-81	9-11	12.7	1.7 point au-dessus de la limite supérieure de la fourchette
1981-82	10-11	11.3	0.3 point au-dessus de la limite supérieure de la fourchette
1982-83	9-11		

1. En pourcentage de variation sur l'ensemble de l'exercice budgétaire, c'est-à-dire de juin à juin, sauf en ce qui concerne la projection pour 1982/83 qui se réfère à un taux annuel moyen de croissance (l'évolution du niveau moyen de M3 au cours de l'exercice budgétaire par rapport à l'année précédente).

Source : Banque de Réserve d'Australie.

35. La généralisation de cette politique monétaire « normative » est décrite dans : OCDE, *Objectifs monétaires et lutte contre l'inflation*, Paris, 1979.

36. La masse monétaire au sens large (M3) comprend les pièces et monnaies divisionnaires détenues par le secteur non bancaire privé, les dépôts à vue dans les banques commerciales plus les dépôts à terme du secteur privé dans les banques commerciales et les caisses d'épargne.

l'inflation. Des projections monétaires conditionnelles ont été présentées avec chacun des budgets suivants. Ces chiffres, ainsi que les résultats effectifs, figurent au tableau 16.

Le ralentissement de l'expansion de la masse monétaire en 1976/77 et en 1977/78 a été conforme aux projections. Au cours de cette période de deux ans, on a assisté à un net fléchissement du taux d'inflation ainsi qu'à une réduction de l'ampleur du déficit budgétaire par rapport au PIB. La forte réduction du déficit budgétaire au cours des trois exercices suivants aurait pu donner à penser que l'expansion de la masse monétaire continuait de se ralentir, mais tel n'a pas été le cas. Parmi les facteurs qui ont contribué à ce dépassement, on peut citer la baisse de la demande de fonds d'État, la hausse brutale des taux d'intérêt internationaux et un retournement de tendance des opérations sur devises du secteur privé en 1979/80. Bien que les causes immédiates aient été largement extérieures à l'économie australienne, le gouvernement a attendu pour agir le second semestre de l'exercice, où les taux d'intérêt ont été relevés et les conditions monétaires généralement durcies. On peut néanmoins faire valoir qu'en 1978/79 et au cours des deux exercices suivants, les conditions monétaires étaient en contradiction avec l'objectif anti-inflationniste du gouvernement³⁷. L'expérience de la période postérieure à 1977/78 a montré qu'il y avait incompatibilité entre le manque de flexibilité des taux d'intérêt et la ferme orientation que les autorités s'employaient à donner à la politique monétaire. Cependant, comme on a pu le voir dans la première partie ci-dessus, l'évolution des taux d'intérêt est, depuis décembre 1980, de plus en plus déterminée par le marché et des progrès ont été faits sur la voie d'un système monétaire plus souple et plus conforme aux objectifs monétaires des autorités.

S'il est vrai, a posteriori, que les autorités n'ont pas atteint leur objectif de réduction de l'inflation par le biais de normes monétaires, on a assisté jusqu'à l'exercice en cours, à une forte contraction du déficit budgétaire tant en termes absolus qu'en pourcentage du PIB, par rapport au niveau record de 5 % en 1975/76 (tableau 17). Le besoin de financement global du secteur public³⁸ n'a commencé à diminuer que plus tard et dans des proportions moindres que celui de l'État fédéral. Toutefois, comme on peut le voir au tableau 17, de nets progrès ont été réalisés sur la voie de la réduction du besoin de financement du secteur public entre 1977/78 et 1981/82 (l'équivalent de 3½ points de pourcentage du PIB³⁹). La politique anti-inflationniste des autorités a visé non seulement à réduire le besoin de financement du secteur public, mais aussi les dépenses du secteur public par rapport au volume de l'activité économique. Au cours de la période 1966/67-1973/74, les dépenses de l'État fédéral avaient représenté en moyenne 24½ % du PIB (24 % en 1973/74). L'importante augmentation enregistrée l'année suivante a brusquement accru ce pourcentage de 5 points pour le porter à 29 % avant qu'il ne culmine à 30 % en 1975/76. Comme on peut le voir au tableau 17, les autorités ont réussi jusqu'en 1979/80 à freiner la croissance des dépenses publiques, qui ont diminué de 2 points en pourcentage du PIB pour s'établir légèrement en-dessous de 28 %. Ce pourcentage a été maintenu à peu près au même niveau au cours des deux exercices suivants, mais il semble devoir augmenter à nouveau en 1982/83. La réduction qui a pu être opérée l'a été essentiellement au détriment des dépenses d'équipement, les dépenses courantes de l'État fédéral s'étant accrues en termes réels d'environ 4 % par an. La

37. Dans son Rapport annuel de juin 1981, la Banque de Réserve d'Australie déclarait que «l'expérience des trois dernières années a fait apparaître des insuffisances dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale», que «les dispositifs de l'action des pouvoirs publics n'ont pas été conformes à la tâche à entreprendre» et que «globalement, il semble que la politique monétaire ait exagérément accompagné les tensions inflationnistes».

38. Ou besoin de financement net des administrations et des entreprises.

39. Pour plus de détails sur l'évolution de la situation budgétaire au cours de chaque exercice depuis 1975/76, se reporter aux précédentes Études Économiques de l'OCDE sur l'Australie et à la partie I de la présente Étude.

Tableau 17. **Déficits du secteur public**
Le signe — indique un surplus

Budget de l'Etat fédéral				Autres, secteur public ¹		Total secteur public		
Intérieur	Extérieur	Total	% du PIB	Autorités fédérales hors budget	Etats fédérés et collectivités locales	Total	% du PIB	
Millions de dollars	Millions de dollars	Millions de dollars	%	Millions de dollars	Millions de dollars	Millions de dollars	%	
1972-73	202	494	696	1.6	-50	335	978	2.3
1973-74	-225	504	279	0.5	72	460	812	1.6
1974-75	1 923	618	2 546	4.1	-31	932	3 447	5.6
1975-76	2 854	712	3 566	4.9	-36	456	3 984	5.5
1976-77	1 844	875	2 719	3.3	310	1 025	4 055	4.9
1977-78	2 338	972	3 310	3.7	540	1 617	5 467	6.1
1978-79	2 235	1 220	3 455	3.4	164	1 934	5 554	5.4
1979-80	566	1 467	2 033	1.8	424	2 229	4 685	4.1
1980-81	-446	1 556	1 110	0.9	411	3 189	4 708	3.6
1981-82	-918	1 468	549	0.4 ²	501	2 978	4 027	2.7
1982-83 ³	-230	1 904	1 674	1.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

1. Les déficits des autorités fédérales hors budget et des autorités des Etats fédérés et des collectivités locales étant en partie financés par des avances inscrites au budget fédéral, le besoin de financement de ces autorités est réduit d'autant. Les données sont présentées ici après déduction de ces avances.

2. Chiffres provisoires.

3. Estimations budgétaires.

Source : Budget Statement n° 6, 1982-83.

maîtrise des dépenses des États fédérés et des collectivités locales a été moins rigoureuse que celle des dépenses de l'État fédéral et, si l'on tient compte de ces différents niveaux d'administration, les dépenses totales du secteur public rapportées au PIB étaient, en 1981/82 (38,3 %), pratiquement les mêmes qu'en 1975/76, encore qu'elles étaient en retrait d'environ 1¼ point de pourcentage par rapport à leur record de 1977/78.

S'il est vrai que le secteur public continue d'absorber plus ou moins la même part des ressources totales qu'au milieu des années 70, la forte tendance ascendante du début des années 70 a été interrompue, et la contraction de la part de l'État fédéral jusqu'en 1981/82 a probablement contribué à limiter l'aggravation des tensions inflationnistes au cours de la période de reprise et de croissance rapide observée entre 1978 et le deuxième semestre de 1981. Pour financer les dépenses publiques, les autorités ont eu par ailleurs moins largement recours au secteur privé et à l'étranger, atténuant ainsi les tensions exercées sur les marchés financiers. Mais la recrudescence de l'inflation d'origine intérieure à partir de la deuxième moitié de 1976 montre bien à quel point il est difficile de faire essentiellement fond sur un seul moyen d'action dans la lutte contre les anticipations inflationnistes. En rapport avec le dérapage monétaire signalé plus haut, la détermination des revenus a, elle aussi, largement contribué à la persistance de l'inflation et d'autres obstacles s'opposant à une croissance rapide.

N'ayant pas la possibilité d'intervenir directement dans le processus national de détermination des salaires, c'est à travers l'orientation de la politique macro-économique que les autorités fédérales cherchent à influencer sur le climat des négociations salariales, tout en participant également aux travaux de la Commission d'arbitrage. Entre avril 1975 et juillet 1981⁴⁰ (date à laquelle fut abandonné le principe de l'indexation), les salaires soumis à sentences étaient fixés en fonction de la hausse des prix à la consommation. A partir de 1976, les autorités fédérales ont fait valoir des arguments d'ordre économique lors des sessions de la Commission d'arbitrage pour

40. Entre avril 1975 et juin 1978, les sessions consacrées au contentieux national des salaires avaient lieu tous les trimestres; elles sont ensuite devenues semestrielles.

Tableau 18. Opérations budgétaires de l'Etat fédéral

	Dépenses			Recettes			Déficit	% du PIB		
	Résultats Millions de dollars	Augmentation nominale %	Augmentation réelle ¹ %	Résultats Millions de dollars	Augmentation nominale %	Augmentation réelle ¹ %	Résultats Millions de dollars	Dépenses %	Recettes %	Déficit %
1972/73	10 190	12.6	5.7	9 494	6.5	-0.2	-696	23.8	22.1	1.6
1973/74	12 229	20.0	5.5	11 950	25.9	10.7	-279	23.8	23.3	0.5
1974/75	17 838	45.9	19.5	15 293	28.0	4.8	-2 546	28.9	24.8	4.1
1975/76	21 861	22.6	4.9	18 295	19.6	2.4	-3 566	30.0	25.1	4.9
1976/77	24 124	10.4	-0.8	21 405	17.0	5.1	-2 719	29.0	25.7	3.3
1977/78	26 737	10.8	2.4	23 427	9.4	1.1	-3 310	29.6	25.9	3.7
1978/79	29 014	8.5	1.7	25 558	9.1	2.3	-3 455	28.4	25.0	3.4
1979/80	31 660	9.1	-0.5	29 627	15.9	5.7	-2 033	27.6	25.9	1.8
1980/81	36 291	14.6	4.2	35 181	18.7	8.0	-1 110	27.8	27.0	0.9
1981/82	41 339	13.9	2.0 ²	40 790	15.9	3.9	-549	27.9	27.5	0.4
1982/83 ³	47 067	13.9	2.6 ²	45 393	11.3	0.3	-1 674	28.7	27.7	1.0

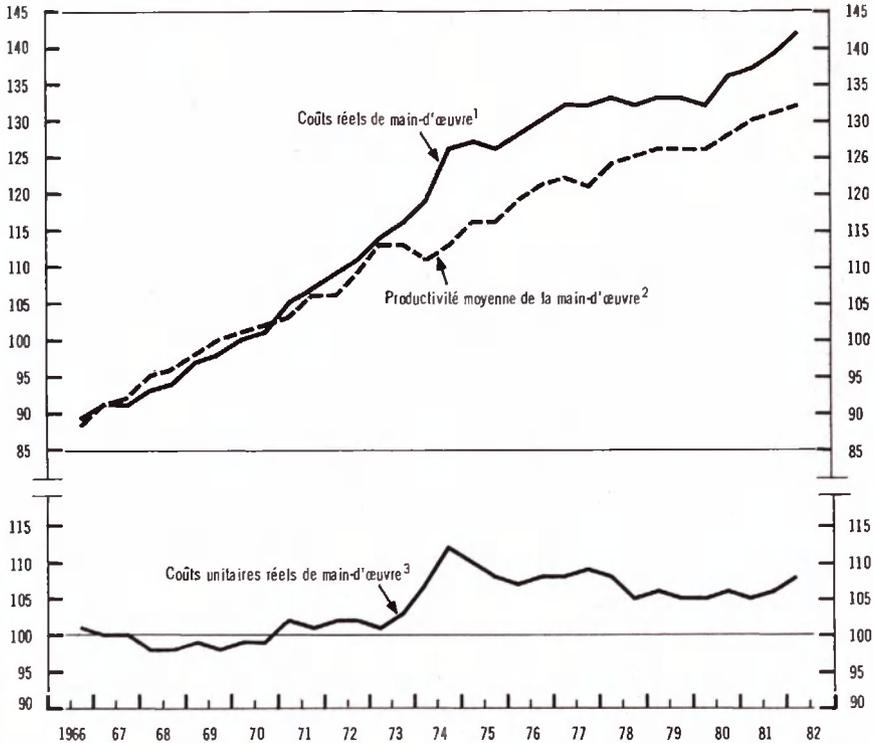
1. Augmentation des dépenses et des recettes ajustée pour tenir compte de l'augmentation de l'indice implicite des prix du PIB non agricole.

2. Si ces chiffres étaient corrigés pour éliminer les effets d'un jour de paie supplémentaire en 1981/82, cela représenterait 1.1 % en 1981/82 et 3.6 % en 1982/83.

3. Estimations budgétaires.

Sources: Budget Statements, Nos. 2 and 6.

Graphique 9. Évolution des coûts réels de main-d'œuvre et de la productivité
 Indice : moyenne 1966/67 - 1972/73 = 100



1. Salaires, traitements et suppléments non agricoles corrigés par l'indice implicite des prix du produit brut non agricole par heure ouvrée par les titulaires de salaires et traitements non agricoles.

2. Produit brut non agricole aux prix moyens de 1979/80 par heure ouvrée par les personnes employées dans le secteur non agricole.

3. Coûts réels du main-d'œuvre divisés par la productivité moyenne de la main-d'œuvre et indexés.

Source : Treasury.

tenter d'obtenir que les salaires ne soient que partiellement indexés sur la hausse de l'indice des prix à la consommation, afin de rétablir les parts des revenus de facteurs par une diminution des coûts salariaux réels et une réduction de l'inflation. Les autorités se sont particulièrement inquiétées de l'avance prise par les salaires réels en 1974/75, les coûts réels de main-d'œuvre s'étant, cette année-là, fortement alourdis par rapport à la productivité (graphique 9). La brutale compression des profits qui en a été le résultat aurait, estime-t-on, freiné la progression de l'investissement productif et, par là-même, compromis les perspectives de l'emploi⁴¹.

41. On trouvera plusieurs articles sur ce sujet dans le numéro spécial de l'*Australian Economic Review* préparé par le Melbourne Institute au premier trimestre de 1979 : «Macro-economic Policy in Australia - Issues and Evidence». Les conclusions des travaux empiriques quant à l'existence (ou l'absence) d'effets exercés par les salaires réels dépendent, sans doute, de la durée de la période étudiée. A court terme, une augmentation des salaires réels peut avoir un effet keynésien par le biais d'une augmentation de la consommation, alors qu'à plus long terme, les effets de type néoclassique qui se manifestent par l'intermédiaire d'une substitution de facteurs et d'une contraction des marges bénéficiaires peuvent aboutir à un recul de la production.

Après les premiers temps de l'après-guerre, la relation entre les salaires réels et la productivité ne s'est guère modifiée jusqu'au début des années 70, malgré les inévitables mouvements à court terme dus aux fluctuations des salaires et des prix nominaux et aux variations conjoncturelles de l'activité économique (graphique 9). La forte hausse des coûts unitaires réels de main-d'œuvre⁴² et l'avance des salaires réels en 1974/75 sont allées de pair avec un recul de la part des bénéfiques dans le PIB⁴³, qui est passée de plus de 16 % au second semestre de l'année civile 1973 à guère plus de 12 % douze mois plus tard. L'avance des salaires réels s'est réduite au cours des années suivantes – l'une des raisons en étant que les examens du contentieux national des salaires n'aboutissaient, dans la majorité des cas, qu'à une indexation partielle – mais elle a de nouveau fortement augmenté au premier semestre de l'année civile 1982. La part des bénéfiques dans le PIB s'est progressivement accrue d'environ 2 points de pourcentage sur les sept années se terminant au second semestre de l'année civile 1981, tandis que la part des salaires se réduisait, mais ces tendances se sont nettement inversées en 1982. La diminution de l'avance des salaires réels sur la productivité et l'amélioration de la part des bénéfiques ont coïncidé avec un redressement de l'activité économique et avec un recul du chômage jusqu'en 1981, bien que d'autres facteurs, comme la nette augmentation des investissements liés à l'exploitation des ressources naturelles, aient également contribué à la vigueur de la reprise.

Le récent recul de la part des bénéfiques dans le PIB tient en partie à la récession mondiale et à la faiblesse des cours des produits de base, mais, tout comme en 1974, le principal facteur responsable est l'accélération des salaires nominaux dont il a été question dans la première partie de l'étude. Il semble, à cet égard, que les politiques macro-économiques des autorités destinées à réduire les obstacles à une croissance durable non inflationniste et à l'évolution structurelle aient été fortement entravées par le manque de réalisme des négociations salariales. En outre, la politique macro-économique à moyen terme ne pouvait être qu'une politique de non-accompagnement de l'inflation – on l'a déjà montré dans les précédentes *Études économiques* de l'OCDE sur l'Australie –, compte tenu du problème des salaires.

Quelques aspects de l'ajustement industriel au niveau micro-économique

Le tableau 14 met en lumière les profondes mutations intervenues dans les structures de l'économie australienne depuis la fin de la guerre, et, notamment, la place grandissante occupée par l'industrie manufacturière jusqu'au milieu des années 60, puis la diminution de l'importante relative de ce secteur. Jusqu'au milieu des années 60, la politique industrielle a visé à développer et diversifier les industries manufacturières, aussi bien pour des raisons tenant à la balance des paiements que pour fournir des emplois à une population en expansion rapide. Derrière des barrières constituées par le contingentement des importations et les droits de douane, la substitution des produits nationaux aux importations a été l'un des principaux aspects de cette politique. Mais dans la deuxième moitié des années 60, face aux pressions croissantes exercées par les problèmes structurels internationaux et nationaux, il a été admis que la substitution de

42. On trouvera la description de la méthode finalement retenue par les autorités pour mesurer les coûts unitaires réels de main-d'œuvre dans un supplément spécial au *Round-up of Economic Statistics*, Treasury, septembre 1978. Les problèmes de mesure avaient été discutés par l'OCDE dans l'Étude Économique sur l'Australie d'avril 1978, p. 18-22 et annexe I. La mesure de la productivité du travail soulève encore certains problèmes mineurs, ayant trait, premièrement, à l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants depuis le milieu des années 70 et, deuxièmement, au traitement des activités des établissements financiers.

43. Mesurée par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation des entreprises commerciales et financiers et le PIB non agricole au coût des facteurs (diminué des frais d'importation de services bancaires).

productions nationales aux importations offrait de moins en moins d'intérêt, et l'on s'est alors employé, en priorité, à développer la spécialisation et améliorer la compétitivité internationale du secteur manufacturier. La nécessité de procéder à des ajustements dans ce secteur a été rendue encore plus impérieuse par la récession du milieu des années 70, les réévaluations du dollar australien de 1972 et 1973, la réduction uniforme de 25 % des droits de douane en 1973 et l'accélération de la hausse des coûts de main-d'œuvre en 1974/75.

Depuis 1974, les autorités accordent une attention croissante aux possibilités d'encourager l'évolution structurelle des industries manufacturières⁴⁴. Le Rapport Jackson, le Livre blanc sur les industries manufacturières, le Rapport Crawford ainsi que les nombreux rapports de la Commission d'aide à l'industrie, ont tous mis l'accent sur la nécessité de laisser l'industrie s'adapter à l'évolution des conditions économiques. Tous ces rapports soulignaient la nécessité de réduire le niveau de protection, condition jugée indispensable à l'allègement des coûts et à l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité. Du milieu des années 60 jusqu'à 1974, des progrès considérables ont été accomplis sur la voie de l'abaissement du niveau de protection, le taux moyen effectif d'aide à l'industrie manufacturière étant ramené de 36 % en 1968/69 à 27 % en 1973/74 principalement sous l'effet de la réduction de 25 % appliquée aux droits de douane en juillet 1973. Depuis lors, la situation n'a guère évolué; après la dévaluation de novembre 1976, un certain nombre de droits de douane (dont le niveau était déjà faible) ont été réduits, mais il s'agissait de droits relativement peu importants et cette mesure n'a pas eu d'incidence sensible sur le taux moyen effectif⁴⁵. En revanche, certaines des branches les plus protégées ont bénéficié, à partir de 1974, de systèmes d'aide temporaire sous la forme de restrictions quantitatives. L'aide effective est passée de 39 % en 1974/75 à 57 % en 1977/78 dans le cas de l'industrie textile, et de 87 % à 149 % dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure (tableau 19). Aucun changement important n'a été opéré depuis lors.

Après l'importante réduction tarifaire de 1973, la politique de protection a été poursuivie par le biais d'études par branches réalisées dans le cadre du Programme d'examen des droits de douane destiné à revoir les droits de douane élevés en vigueur depuis longtemps; ces études ont porté sur 35 % environ de l'ensemble des industries manufacturières. Une réduction sensible de ces droits a été appliquée dans certaines des branches considérées et des mesures ont été prises dans plusieurs autres dans le sens d'une plus grande uniformisation de la protection. Le Livre blanc sur les industries manufacturières de 1977 a rappelé que le gouvernement s'était engagé à «simplifier la structure des droits de douane en s'acheminant progressivement vers des droits moins élevés et plus stables» et, en 1979, le Rapport Crawford a conseillé de faire appel à la Commission d'aide à l'industrie pour avoir son avis sur les politiques possibles d'abaissement général du niveau de protection. Il a, également, recommandé de mettre en pratique le plus rapidement possible, après que la Commission d'aide à l'industrie

44. Voir : R.G. Jackson *et al.*, *Policies for development of manufacturing industry; A Green Paper*, AGPS, octobre 1975; *White Paper on Manufacturing Industry*, AGPS, mai 1977; J.G. Crawford *et al.*, *Study Group on Structural Adjustment*, AGPS, 1979.

45. Le niveau moyen effectif de protection n'a pratiquement pas changé depuis 1973/74 si l'on attribue des pondérations fixes à la production des différentes branches industrielles, mais il a baissé de 3 % environ si l'on utilise des pondérations variables afin de tenir compte de la modification des structures industrielles. Entre 1974/75 et 1980/81, la structure de l'industrie paraît avoir évolué dans le sens d'une importance accrue des branches dont le niveau de protection est inférieur à la moyenne (facteur en soi significatif) de sorte que le taux moyen effectif de protection est passé de 27 % en 1974/75 (si l'on utilise les pondérations en fonction de la production de 1974/75) à 24 % en 1980/81 (si l'on utilise les pondérations de 1977/78). D'autres réductions du niveau de protection (décidées, par exemple, dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales) ont en fait été contrebalancées par l'accroissement de l'effet protecteur exercé par les restrictions quantitatives.

Tableau 19. Taux moyens effectifs d'aide aux industries manufacturières¹
Pourcentage

Code ASIC ²	Branche d'activité	Pondérations de 1971-72		Pondérations de 1974-75				Pondérations de 1977-78			
		1968-69	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81
21	Produits alimentaires, boissons et tabacs	16	18	21	20	16	13	8	12	9	9
23	Textiles ³	43	35	39	50	51	57	48	49	51	57
24	Vêtements et chaussures ³	97	64	87	99	141	149	140	140	144	144
25	Bois, articles en bois et meubles	26	16	18	19	18	18	18	17	15	14
26	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	52	38	31	30	30	29	25	28	26	25
27	Produits chimiques, pétrole et produits dérivés du charbon	31	25	23	23	21	18	19	19	18	15
28	Produits minéraux non métalliques	15	11	11	10	7	5	6	6	6	6
29	Produits à base de métaux communs	31	22	16	16	15	14	11	12	11	10
31	Articles manufacturés en métal	61	44	39	38	34	32	31	32	32	34
32	Matériel de transport ⁴	50	39	45	59	54	61	71	76	91	94
33	Autres machines et outillage	43	29	24	25	22	21	16	19	20	27
34	Articles manufacturés divers	34	24	27	26	25	27	24	25	26	29
	Total secteur manufacturier	36	27	27	28	27	26	23	24	24	24
	(Taux moyens nominaux)	(24)	(17)	(15)	(16)	(15)	(15)	(15)	(15)	(15)	(14)

1. Aides nettes fournies à une branche d'activité, une industrie, etc., compte tenu des effets des tarifs douaniers et d'autres formes de protection qui alourdissent les coûts des branches d'activité concernées.

2. Australian Standard Industrial Classification system (Système australien de classification type par industrie).

3. L'aide accordée par contingents en 1976-77, 1977-78 et 1978-79 a été estimée à partir des résultats d'une enquête sur les désavantages de prix. Les estimations de l'aide accordée par contingents en 1979-80 et 1980-81 ont été effectuées à partir d'une enquête sur les prix de transfert des contingents et sur les prix de vente relevés lors des marchés publics. Les comparaisons des estimations portant sur ces deux périodes doivent donc être effectuées avec prudence.

4. Les estimations à partir des pondérations de la production de 1977-78 tiennent compte d'une estimation des effets des dispositions concernant le « contenu local » des voitures particulières.

Sources: Industries Assistance Commission, *Annual Reports*, and *Approaches to General Reductions in Protection*, AGPS, mars 1982.

aurait formulé son avis, la politique choisie pour limiter les mesures de protection en vigueur depuis longtemps. Le gouvernement a accepté la recommandation du Rapport Crawford, mais a indiqué qu'il ne saisirait pas la Commission avant l'achèvement du Programme d'examen des droits de douane. Finalement, la demande d'avis a été transmise en août, avant que ce Programme ne soit terminé. Deux rapports particulièrement importants, concernant l'un l'automobile, l'autre le textile, l'habillement et la chaussure, ont été publiés au cours des années 80. Une question portant sur l'aide budgétaire à l'industrie a été renvoyée pour avis devant la Commission à la même époque, et les autorités ont pressé la Commission de présenter dans les six mois des rapports sur les deux avis demandés. Ces rapports ont été publiés en mars 1982⁴⁶. Le rapport sur la limitation générale des mesures de protection présentait à grands traits trois méthodes possibles pour réduire la protection à long terme⁴⁷, mais le gouvernement a annoncé, en juillet 1982, que des réductions générales de la protection étaient pour l'instant exclues⁴⁸.

L'ampleur limitée des modifications apportées aux mesures de protection ces dernières années (malgré l'engagement pris depuis fort longtemps et réaffirmé à maintes reprises de chercher à abaisser les droits de douane), ainsi que la décision de suspendre momentanément les efforts dans ce sens, sont le reflet de plusieurs facteurs. Parmi les plus importants d'entre eux figurent le ralentissement de la croissance et le niveau élevé du chômage depuis la première crise pétrolière, ainsi que la récession mondiale actuelle. De fait, le Rapport Crawford de 1979 faisait valoir que le programme général de réduction des mesures de protection « ne devrait pas être mis en œuvre tant que le taux de chômage reste au-dessus de, disons, 5 % » (et tel a été le cas depuis 1977). Un autre facteur a également joué un rôle : les pratiques restrictives de plus en plus nombreuses limitant l'accès aux marchés étrangers (50 % environ des exportations australiennes se heurtent à des obstacles non tarifaires). Dans ces conditions, les autorités ont décidé de s'abstenir, pour l'instant, de prendre des initiatives unilatérales, mais de poursuivre l'action entreprise auprès du GATT afin de faire accepter par tous les pays qui participent aux échanges mondiaux la nécessité d'éliminer les mesures de toute nature qui constituent une entrave aux échanges. Le souci des incidences à court terme qu'une réduction de la protection peut avoir sur l'emploi en période de fort chômage est certes compréhensible, mais il ne faut pas négliger les coûts à long terme, et les Ministres des pays de l'OCDE ont souligné en 1982 qu'avec le temps, on risque de voir se détériorer le rapport entre les avantages à court terme et les coûts à long terme des mesures visant à préserver des structures existantes inefficaces. Les politiques défensives doivent donc répondre à des critères rigoureux et le soutien accordé doit être temporaire et, dans la mesure du possible, diminuer par paliers selon un calendrier préétabli.

Les institutions et les pratiques financières ont fait l'objet d'importantes modifications au cours des dernières années, et cette évolution semble devoir se poursuivre avec la mise en œuvre des recommandations de la Commission Campbell. Cette Commission d'enquête⁴⁹, la première qui ait été nommée pour étudier le système financier depuis plus de quarante ans, a été créée en janvier 1979, afin d'examiner les structures et les méthodes de fonctionnement du système financier australien et de formuler, dans le

46. Industries Assistance Commission, Rapport n° 301, *Approaches to General Reductions in Protection* et n° 303, *Certain Budgetary Assistance to Industry*, AGPS, mars 1982. Un autre rapport général sur les incitations à l'exportation a été publié en février 1982.

47. On trouvera plus de détails sur les récents rapports de la Commission d'aide à l'industrie dans l'annexe II.

48. Voir l'annexe III, où l'on trouvera un extrait d'une Déclaration du Premier Ministre sur la « Fiscalité et les mesures d'aide à l'industrie » du 19 juillet 1982.

49. *Final Report of the Committee of Enquiry into the Australian Financial System*, AGPS, 7 novembre 1982.

cadre de son rapport, des recommandations visant à en améliorer la réglementation et le contrôle. En bref, la Commission est parvenue à la conclusion qu'un système de marché concurrentiel, soumis à un minimum de réglementations et d'intervention gouvernementale, constitue le mode d'organisation le plus efficace de l'activité économique. La Commission a conseillé de procéder, dans les limites fixées par la prudence, à une déréglementation du système financier. On trouvera à l'Annexe I un résumé du Rapport final. Nous avons vu que les autorités ont déjà entrepris de mettre en œuvre certaines des recommandations de la Commission avant et après que celle-ci ait soumis son rapport, allant ainsi dans le sens d'une plus grande libéralisation du système financier. Un certain nombre de réglementations, dont la Commission a proposé la réduction ou la suppression, restent en vigueur, mais sont actuellement soumises à l'examen des autorités et des progrès considérables ont déjà été réalisés ces dernières années. On peut en donner pour preuve la complexité accrue des marchés financiers – avec le développement des marchés à terme et des fonds communs de placements monétaires – ainsi que la récente adoption d'un système d'appel d'offres pour la vente des fonds d'État. Cette évolution des marchés financiers est un aspect important du processus général d'adaptation structurelle et de maturation et contribue largement à créer les conditions qui permettront d'introduire une plus grande flexibilité dans d'autres secteurs de l'économie.

L'Australie dispose d'un large éventail de mesures destinées à accroître la compétitivité, la vocation exportatrice et le caractère innovateur des industries manufacturières. Parmi ces mesures, citons un programme de promotion des exportations, des déductions pour investissement, un régime d'amortissement accéléré pour les installations industrielles et un programme de Recherche et de Développement dans l'industrie. De façon générale, il semble que la nature de la plupart de ces mesures de développement industriel (soumises à un examen constant) soit plus ou moins conforme à l'engagement pris par les autorités de favoriser l'ajustement structurel, ainsi qu'à la volonté commune des Ministres de l'OCDE d'encourager la compétitivité, un climat favorable à l'innovation, le développement de techniques nouvelles, la formation de capital, l'investissement et la prise de risques. Il importe, cependant, de reconnaître que certaines mesures, comme les différentes formes de protection qui font obstacle à l'ajustement structurel, peuvent limiter l'efficacité d'autres aspects de l'action des pouvoirs publics destinés à encourager cet ajustement. Les effets des politiques micro-économiques peuvent être également compromis par les facteurs macro-économiques qui entravent l'accélération de la croissance, le principal étant – nous l'avons vu – dans le cas de l'Australie, le taux élevé auquel se maintient l'inflation du fait des problèmes persistants que soulève la détermination des revenus.

III. CONCLUSIONS

La stratégie à moyen terme, dont l'origine et le développement viennent d'être décrits plus en détail dans la deuxième partie, a dès le début visé à rétablir les conditions nécessaires à une croissance régulière, non inflationniste et autonome. La situation de départ n'était guère favorable. Conséquence du choc pétrolier et de l'explosion des salaires de 1974/75, l'économie australienne connaissait, au début de l'exercice 1976/77, de graves déséquilibres dans un certain nombre de domaines : parts de facteurs, compétitivité internationale, expansion excessive du secteur public, protection du secteur des industries manufacturières, rapidité de l'inflation effective et attendue, et niveau de chômage nettement plus élevé que par le passé. Les effets conjugués des

instruments de l'action gouvernementale devaient permettre d'abaisser le taux d'inflation en réduisant l'ampleur du secteur public et de ses déficits et en freinant l'expansion de la masse monétaire. L'efficience et la compétitivité des structures industrielles devaient être améliorées grâce à des mesures d'ajustement structurel. On n'ignorait pas que la stratégie ne pouvait réussir qu'à condition que tous les objectifs fondamentaux soient respectés, et l'on n'ignorait pas davantage que la correction des déséquilibres prendrait un certain temps. On estimait cependant qu'à court terme, il fallait se résigner à enregistrer une faible croissance et un chômage élevé si l'on voulait que se concrétisent les avantages à plus long terme devant résulter d'un ajustement des paramètres fondamentaux de l'économie, en particulier de ceux concernant la formation des salaires et la pension à investir.

Sur les quatre années se terminant avec l'exercice 1979/80 – moment où le cycle récent de l'investissement a commencé à se dessiner –, les résultats obtenus n'ont été que partiellement satisfaisants, tant du point de vue des instruments mis en œuvre que de celui des objectifs visés. Les déficits budgétaires ont été réduits et, pendant les deux premières années, l'expansion monétaire a été nettement freinée. Les coûts unitaires réels de main-d'œuvre et la part des salaires dans les revenus de facteurs ont été comprimés. L'inflation s'est ralentie, la compétitivité internationale s'est améliorée et, pour des raisons touchant à l'affectation des ressources, le gouvernement a adopté le principe de la parité des prix du pétrole d'origine intérieure et du pétrole importé. A d'autres égards, cependant, la mise en œuvre, la coordination et les résultats des mesures ont été moins satisfaisants qu'on ne l'avait espéré. En partie du fait des déficits plus élevés que prévu enregistrés en 1977/78 et en 1978/79 à la suite de dérapages budgétaires, et en partie du fait de la réticence des autorités à renforcer la politique budgétaire en relevant les taux d'intérêt réels, on a laissé l'expansion de la masse monétaire s'accélérer en 1978/79 et en 1979/80, son taux dépassant la fourchette d'objectifs de plusieurs points. La dimension du secteur public par rapport au PIB est restée pratiquement la même qu'en 1975/76 et les tentatives faites pour réduire encore la protection se sont heurtées en plusieurs points au désir de protéger l'emploi industriel. Il s'est, par ailleurs, révélé impossible de faire suffisamment accepter une indexation seulement partielle des salaires par l'intermédiaire de la Commission d'arbitrage. Des pressions inflationnistes ont commencé à réapparaître en 1979/80 bien que le taux de chômage s'établisse alors à 6 % contre 4 % en 1975/76, et ce n'est qu'en 1980 que sont apparus les premiers signes d'accélération durable de l'investissement productif.

Avec le redressement de l'investissement fixe privé qui a commencé à se manifester au premier semestre de 1980, l'espoir de voir la croissance s'accélérer et prendre un caractère durable a été considérablement renforcé, en même temps que l'on se préoccupait davantage des dispositifs de la politique macro-économique et du volume des ressources que le secteur public devrait libérer pour permettre l'expansion du secteur privé. L'investissement a été concentré sur les industries à vocation exportatrice fondées sur l'exploitation des ressources naturelles. Des travaux de prospection et de relevé étaient en cours depuis de nombreuses années, mais l'alignement du prix du pétrole intérieur sur celui du pétrole importé, le régime fiscal favorable de la nouvelle production pétrolière et la hausse des prix mondiaux de l'énergie qui a suivi le second choc pétrolier ont conduit les autorités à décider la mise en exploitation immédiate. L'investissement privé s'est très rapidement accéléré et l'on en est venu généralement à compter sur la poursuite de son expansion pour étayer une forte croissance des revenus réels pendant un certain laps de temps.

Le problème pour les autorités était d'éviter que ce renforcement de la demande et des anticipations n'alourdisse intolérablement les pressions inflationnistes déjà existantes – tâche compliquée par les fortes entrées de capitaux privés et les amples fluctuations de la production et des revenus agricoles. La politique budgétaire a été

nettement durcie tant en 1980/81 qu'en 1981/82, et le déficit budgétaire ramené à moins de ½ % du PIB. Néanmoins, comme dans les premières années de la stratégie, des dérapages budgétaires et un manque de coordination avec les autres instruments de la politique économique ont réduit l'efficacité de l'orientation restrictive donnée à la politique budgétaire. Les taux d'intérêt réels n'ont pas été sensiblement relevés jusqu'au milieu de 1981, et le volume de la masse monétaire a pu s'accroître de 12½ % en 1980/81 et de 11 % en 1981/82. En 1980/81, les compressions effectuées dans le budget fédéral ont été effectivement neutralisées par un accroissement du besoin de financement des États et des collectivités locales, et, en 1981/82, le profil temporel des dépenses des États et du gouvernement fédéral a accentué l'affaiblissement de la dépense privée dans la seconde moitié de l'exercice. Jusqu'au milieu de 1981, l'emploi a fortement augmenté, le chômage a reculé et les gains de productivité se sont accélérés à mesure que s'élevait le taux de croissance de la production. Le rythme de hausse des prix à la consommation, qui était alors d'environ 10 % par an, ne s'est cependant guère accéléré, grâce principalement à une appréciation du dollar australien et à un tassement des prix des importations mondiales. Les pressions inflationnistes sous-jacentes se sont cependant renforcées. Les coûts unitaires réels de main-d'œuvre se sont alourdis, la part des salaires dans le revenu total s'est élargie et la compétitivité internationale s'est dégradée. En 1982, le taux d'inflation s'est nettement accéléré.

Les deux dernières années ont été en fait principalement marquées par l'accélération des coûts salariaux qui est allée de pair avec la nette amélioration des conditions du marché du travail, évidente jusque vers le milieu de 1981. Il ne semble guère qu'il y ait eu, au cours des dix dernières années, de modification du degré de sensibilité des salaires aux variations des prix et de la production. La demande accrue de main-d'œuvre dans certains domaines de l'économie s'est traduite par des pressions visant à obtenir des augmentations de salaires plus importantes, au titre de diverses dispositions concernant la qualité du travail, la productivité et le raccourcissement de la durée du travail qui se sont rapidement étendues à l'ensemble des salariés. Ces pressions, incompatibles avec une simple compensation à 100 % de la hausse des prix, ont conduit la Commission d'arbitrage à abandonner le principe de l'indexation. Bien qu'une certaine réduction des salaires réels ait été obtenue pendant la période 1975 à 1981 en même temps qu'une certaine correction du déséquilibre des parts de facteurs, le récent gonflement tend à montrer que les pressions étaient latentes et n'avaient pas disparu, et que la relation entre l'accélération de la croissance et l'inflation des salaires ne s'est que très légèrement modifiée.

A la suite du ralentissement de l'activité économique au premier semestre de 1982 et pour faire face au niveau élevé et croissant du chômage, le budget de l'État fédéral pour 1982/83 prévoit une croissance plus rapide des dépenses publiques, des réductions des taux d'imposition directe et un élargissement du déficit budgétaire équivalent à ½ % du PIB. La détente que les autorités se proposent ainsi d'opérer est certes de faible ampleur, mais c'est la première fois, depuis 1975/76, que les pouvoirs publics s'efforcent délibérément de soutenir à court terme le niveau de l'activité. Étant donné la récession et le profil heurté de l'évolution observée au cours des douze derniers mois, leur décision est compréhensible, mais elle n'en comporte pas moins des risques non négligeables sur le plan de l'inflation, en particulier dans la mesure où l'on peut s'attendre à un important dérapage par rapport aux estimations budgétaires. La croissance rapide des rémunérations, des salaires et des prix en 1982 a été incompatible avec les objectifs de la stratégie à moyen terme ; et bien que les pressions inflationnistes puissent s'affaiblir dans le courant de l'année 1983, il est probable qu'en l'absence de politiques rigoureuses de lutte contre l'inflation, elle réapparaîtront avec une vigueur renouvelée si la production se redresse. Dans ces conditions, il importe que l'orientation plus souple actuellement donnée à la politique économique soit seulement de caractère temporaire.

Même s'il va de pair avec une meilleure coordination des politiques budgétaire et monétaire, avec une contraction de la dimension du secteur public et avec une réduction de la protection, le durcissement de la politique macro-économique, que les pouvoirs publics devront finalement opérer, se heurtera à de graves problèmes s'il ne s'accompagne pas également d'une profonde réforme du processus de détermination des revenus. En 1983, l'économie ne sera pas confrontée à autant de graves déséquilibres qu'en 1975/76. Mais le niveau du chômage est maintenant beaucoup plus élevé (proche de 9 %), et la balance des paiements risque de soumettre la croissance à une contrainte plus importante que ce n'était le cas ces dernières années, en particulier si l'on devait assister à une réduction des entrées de capitaux. Dans ce contexte, et comme on l'a fait valoir dans la précédente Étude économique de l'OCDE sur l'Australie, il est essentiel que puisse s'améliorer encore le climat de concertation qui permet, aussi bien à ceux qui formulent des revendications salariales qu'à ceux qui décident les relèvements de salaires, de mieux comprendre mutuellement les répercussions de leurs actions en tenant compte des relations complexes existant entre l'inflation, les coûts salariaux réels et l'emploi. La réalisation de cet objectif implique également une politique adéquate de régulation de la demande et une réduction du niveau de protection.

PAGE BLANCHE

Annexe I

RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE SYSTÈME FINANCIER AUSTRALIEN

Historique

La Commission d'enquête sur le système financier australien a été créée par le gouvernement fédéral le 18 janvier 1979 pour étudier la structure et le fonctionnement des marchés financiers en Australie et présenter des recommandations à ce sujet.

Le 28 août 1980, le Ministre des Finances a publié un rapport intérimaire établi par la Commission. Ce document passait en revue la structure et le fonctionnement du système financier ainsi que le cadre réglementaire existant, et définissait les principaux points à examiner. Bien que ne formulant aucune recommandation, le rapport constituait une base sur laquelle la Commission pourrait fonder celles qu'il présenterait dans son rapport définitif.

Le 17 novembre 1981, le Ministre des Finances a présenté au Parlement le rapport définitif de la Commission dont le texte a été rendu public.

Résumé du rapport définitif

Le résumé succinct que l'on trouvera ci-après est nécessairement très sélectif.

La Commission, dont le rapport est centré sur les objectifs et les méthodes de l'intervention de l'État dans le système financier, examine l'effet qu'a eu cette intervention sur les opérations de divers secteurs du système financier et formule des recommandations visant à promouvoir plus d'efficacité, de compétitivité et de stabilité dans ce système.

Rôle de l'État

La Commission note que l'intervention de l'État sur les marchés financiers est clairement justifiée lorsqu'elle est nécessaire pour assurer la liberté, l'équité et la compétitivité des marchés. Elle reconnaît également que l'État a un rôle à jouer dans la sauvegarde de la stabilité fondamentale du système financier et dans la poursuite des objectifs de la politique macroéconomique. Les gouvernements ont certes des objectifs sociaux légitimes mais, conclut le rapport, il existe peut-être pour les atteindre de meilleurs moyens que l'intervention sur le système financier, notamment des mesures fiscales.

Rôle de la Banque de Réserve

Dans ce domaine, la principale conclusion du Rapport est que les dispositions existantes de la loi sur la Banque de Réserve (Reserve Bank Act) qui définit les rapports entre cette dernière, l'État et le Parlement, et qui lui permettent d'agir en toute indépendance, devraient être maintenues. La Commission recommande toutefois à la Banque de Réserve de prélever, lorsque cela est possible, une commission pour les services qu'elle fournit aux banques et aux pouvoirs publics, et d'abandonner progressivement certaines de ses fonctions, à savoir les prêts aux offices de commercialisation des produits alimentaires primaires.

Institutions financières publiques

La Commission analyse le rôle de certaines institutions financières publiques, en s'attachant principalement à leurs fonctions commerciales, bien qu'elle examine également la manière dont elles exercent leurs fonctions non commerciales (notamment leur rôle d'intermédiaire pour la réalisation des objectifs sectoriels des pouvoirs publics. La Commission conclut qu'il faudrait examiner avec soin chacune des institutions financières publiques existantes pour déterminer si elle comble effectivement une lacune du marché de la manière la plus satisfaisante sur le plan économique. Il faudrait s'assurer que ces institutions exercent leurs fonctions commerciales dans des conditions économiquement viables, qu'elles sont efficaces sur le plan

opérationnel, qu'elles n'affaiblissent pas l'efficacité du marché et qu'elles créent pas de distorsions dans son fonctionnement en imposant au secteur privé une concurrence inégale, ou, plus généralement, en entravant le développement d'un secteur privé vigoureux. Lorsque ces conditions ne sont pas généralement remplies, il faudrait envisager la cession ou la suppression des activités commerciales, à moins que le Gouvernement estime qu'en restant sous contrôle public, l'institution considérée soit à l'origine d'économies externes ou d'avantages sociaux d'une importance primordiale qu'aucun autre moyen ne permettrait d'obtenir de façon plus efficace.

Les activités des institutions financières publiques devraient, pour l'essentiel, être placées, autant que possible, sur le même pied que celles de leurs concurrents du secteur privé. Si leur appartenance au secteur public donne à ces institutions des avantages en matière d'emprunt, ces avantages devraient être évalués et considérés comme des dépenses de fonctionnement. (L'imprécision d'une telle évaluation est toutefois reconnue).

La Commission conclut qu'il ne faudrait créer de nouvelles institutions financières publiques qu'à condition de veiller à ce qu'elles soient conformes aux critères susmentionnés.

Politique économique intérieure

Le Rapport recommande au Gouvernement australien de continuer de fixer des objectifs monétaires et de s'employer à les atteindre. Les opérations d'open market devraient être le principal instrument utilisé à cet effet. Dans des circonstances exceptionnelles, il peut toutefois être nécessaire d'exercer une forme ou une autre de contrôle direct sur les banques et le Rapport recommande à cette fin que l'on continue d'imposer à ces dernières un coefficient variable de réserve en en modifiant la définition. La Commission estime que l'extension de ces réserves obligatoires variables aux institutions financières non bancaires poserait des problèmes administratifs complexes et que l'efficacité d'une telle mesure serait douteuse à long terme. Elle recommande de supprimer l'encadrement du crédit bancaire, ainsi que tous les contrôles relatifs aux taux d'intérêt bancaires et la durée des dépôts bancaires.

La Commission reconnaît le besoin du système financier pour une « soupape de sûreté » sous la forme de facilités de caisse selon les besoins du marché. Dans cette optique, la Commission recommande qu'un plus grand nombre de types de valeurs soient réescomptables auprès de la Banque de Réserve. La Commission est en faveur d'une limitation des facilités de crédit accordées par la Banque centrale. Elle recommande en particulier que les banques n'aient plus un droit d'accès discrétionnaire au crédit de la Banque de Réserve et que la décision de fournir une aide sous forme de liquidités à telle ou telle institution soit prise à la discrétion de la seule Banque de Réserve.

La Commission recommande de prendre des mesures pour atténuer l'ampleur des fluctuations saisonnières des liquidités du système financier. Le meilleur moyen de parvenir à un résultat serait, selon elle, d'étaler plus régulièrement les paiements d'impôts sur l'ensemble de l'exercice.

Financement du secteur public

Le Rapport présente un grand nombre de recommandations susceptibles d'avoir une incidence sur le marché des fonds d'État. Parmi les changements proposés, citons :

- l'introduction d'un système d'adjudication pour la vente des titres de l'État fédéral (Commonwealth Government bonds) ;
- la renonciation aux arrangements de marché captif qui contraignent les banques commerciales, les caisses d'épargne, les compagnies d'assurance-vie et les caisses de retraite à détenir une part variable de leurs actifs en fonds d'État ;
- l'examen de la possibilité de lancer divers nouveaux types de fonds d'État, notamment un titre indexé ;
- un allègement des restrictions auxquelles sont assujettis les emprunts de certains services semi-gouvernementaux, pour autant qu'ils se soumettent à la discipline du marché et opèrent selon les règles commerciales.

Dispositions relatives au taux de change

La Commission recommande de mettre rapidement un terme aux dispositions institutionnelles actuellement utilisées pour fixer le taux de change. Celui-ci sera ensuite déterminé par le marché, les autorités intervenant sur ce dernier si elles souhaitent faire prévaloir un taux particulier. La Commission convie qu'il faudra peut-être intervenir massivement lorsque le marché des changes commencera à se développer, mais il estime qu'après cette période transitoire, les éventuelles interventions de l'État, sauf celles de régularisation technique, devraient être relativement rares, de portée limitée et de courte durée. Elle propose d'harmoniser la réglementation du marché à terme avec celle du marché au comptant et de réserver aux banques les autorisations de change.

Le démantèlement progressif de l'actuel mécanisme de contrôle des changes est également recommandé. La Commission reconnaît toutefois qu'il faudra un certain temps pour que le marché des changes se développe

et qu'il sera peut-être nécessaire de maintenir certains contrôles dans l'intervalle. Elle propose en outre que pendant la période transitoire les autorités se réservent la possibilité d'appliquer, en dernier recours, un contrôle lié aux prix (système de dépôt obligatoirement à taux variable par exemple).

Accès au système bancaire et au système intérieur de paiements

De l'avis de la Commission, les banques continueront d'avoir un rôle particulier à jouer en tant que havre de sécurité pour les déposants et dans le cadre du système de paiements.

La Commission considère que la liberté d'accès est nécessaire pour favoriser la concurrence et l'efficacité, notamment dans le domaine bancaire. A cette fin, elle propose que les banques n'aient pas à fournir tout l'éventail des services bancaires, que la composition de leur capital et leurs structures de fonctionnement soient suffisamment souples et qu'elles ne soient soumises ni à des plafonds de participation ni à des restrictions concernant la nature de leurs opérations ou leurs sources de financement. Le Rapport recommande que les institutions non bancaires aient plus facilement accès au système de paiements, les banques restant toutefois seules autorisées à émettre et à compenser des chèques. L'accès du système devrait être autorisé aux banques étrangères dans des conditions bien précises. Les avantages économiques d'une telle opération seraient pense-t-on particulièrement importants en l'absence de toute participation australienne obligatoire.

Contrôles de discipline financière

Le rapport propose de modifier sensiblement les mesures de contrôle de discipline financière des banques, des autres institutions de dépôt, des intermédiaires et sociétés d'épargne à long terme et de l'ensemble des intermédiaires en valeurs mobilières.

En ce qui concerne les banques, la Commission recommande que chacune d'elles soit tenue, aux fins de saine gestion, de respecter un coefficient de liquidité déterminé et un coefficient de couverture approprié. Pour les besoins de la discipline financière (ainsi que de la politique monétaire) il faudrait également leur prescrire de consolider les transactions des intermédiaires qui sont leurs filiales.

Alors que dans certains domaines, notamment la banque, la tendance est à une réglementation de discipline financière plus formelle, la Commission insiste sur la nécessité de faciliter l'accès du système à de nouveaux participants et de permettre une plus grande souplesse dans les transactions. L'accent est particulièrement mis sur l'amélioration de l'information du public et sur la formation des investisseurs, ainsi que sur l'uniformité nécessaire lorsque les intermédiaires sont contrôlés par les États fédérés.

Assistance sectorielle

La Commission conclut que les interventions dans le système financier ne sont peut-être pas le moyen le plus satisfaisant, économiquement parlant, de venir en aide à des groupes ou secteurs déterminés, tels que le logement, les petites entreprises et les activités rurales. Lorsqu'une aide sectorielle est rendue nécessaire par un mauvais fonctionnement du marché, le Rapport conclut qu'il faudrait d'abord chercher à éliminer la cause de ce dernier (obstacles à l'accès au marché ou à la concurrence, ou encore réglementation inadéquate). Dans les autres cas où une assistance sectorielle doit être accordée, il faudrait, dans toute la mesure du possible, qu'elle soit directement fournie dans le cadre du processus budgétaire au lieu de l'être indirectement par des interventions dans le système financier.

Financement du logement – le Rapport conclut que le secteur du logement ne devrait pas être tenu à l'écart des conditions monétaires générales car la politique monétaire pèserait alors de façon disproportionnée sur les autres secteurs de l'économie. Le Rapport note que le contrôle des taux d'intérêt auquel sont soumis les intermédiaires financiers dans le secteur du logement tend à amplifier l'incidence de l'instabilité générale sur les flux financiers dans ce secteur et a eu d'importants effets pervers et régressifs sur la distribution du revenu.

Petites entreprises – le Rapport note qu'en matière d'accès aux marchés financiers, les petites entreprises ne sont pas sur un pied d'égalité avec les grandes. De l'avis de la Commission, les problèmes rencontrés par les petites entreprises résultent essentiellement des risques et des coûts plus élevés liés à leurs opérations et de l'incapacité de leurs propriétaires de tirer pleinement parti des avantages offerts, soit parce qu'ils ne sont pas suffisamment bien informés des questions financières, soit parce qu'ils se refusent à perdre la mainmise sur leur affaire.

Financement du secteur rural – La Commission note que le secteur rural a des besoins particuliers en matière de crédit à long terme, de flexibilité et d'ajustement structurel. Elle ne se prononce pas sur le point de savoir si les pouvoirs publics devraient aider les emprunteurs de ce secteur, mais fait valoir que l'intervention directe de l'État dans le système financier n'est pas toujours le moyen le plus efficace ou le meilleur de fournir cette aide. La Commission recommande notamment d'aider le secteur rural autrement qu'en contrôlant l'affectation, le volume ou le coût des prêts consentis par les banques et d'autres intermédiaires.

Fiscalité

Le Rapport traite principalement des dispositions fiscales dont l'incidence sur les marchés financiers et sur les mouvements de fonds n'est pas neutre.

S'agissant de l'imposition des sociétés, le Rapport recommande aux pouvoirs publics de s'orienter vers l'adoption d'un système intégrant totalement l'imposition du revenu des sociétés et celle du revenu des personnes physiques. A titre transitoire, le taux minimum d'imposition personnelle applicable à la part des bénéfices de la société «attribuée» à un actionnaire devrait être égal au taux d'imposition de la société. Un actionnaire imposé personnellement à un taux inférieur à celui de la société ne paierait pas d'impôt supplémentaire sur son dividende. Par contre, dans le système actuel, ce type de contribuable est (ou peut être) imposé sur le dividende reçu.

La Commission formule un certain nombre de recommandations visant à rationaliser le mode d'imposition actuel des sociétés d'assurance-vie et des caisses de retraite.

Marchés des valeurs mobilières

Investisseurs individuels et marché des titres – la Commission note que les particuliers détiennent de moins en moins d'actions tandis que l'importance relative des investisseurs institutionnels s'accroît. On observe un fléchissement analogue dans d'autres pays. Tout en reconnaissant que les pouvoirs publics peuvent avoir des raisons autres qu'économiques de souhaiter voir se développer la participation du secteur privé au capital-actions des entreprises, la Commission doute, pour des raisons d'efficacité, qu'il soit nécessaire de prendre des mesures favorisant la participation directe des particuliers aux investissements.

Règles de courtage et difficultés d'accès – la Commission estime que, pour des raisons d'efficacité, la libération des taux de courtage serait justifiée dans une certaine mesure, mais note qu'une telle décision pourrait fragmenter le marché des valeurs mobilières.

Étant donné que l'accès aux bourses de valeurs mobilières est réglementé par les courtiers et qu'il n'y a pas de droit de recours, la Commission note que le nombre et le rythme des admissions risquent parfois de n'être pas conformes à l'intérêt du public. Elle recommande aux autorités d'examiner les règles du fonctionnement des bourses de valeurs afin de veiller à ce qu'elles n'aboutissent pas à l'exclusion injustifiée de candidats, et recommande la création d'un mécanisme de recours. La Commission est d'avis que, faute d'avoir la faculté de se constituer en société, les agents de change n'ont pas pu mettre sur pied un appareil financier suffisamment souple et elle recommande une modification de la réglementation boursière en vue de permettre aux membres de la profession de se constituer en société, sous réserve de certaines restrictions relatives aux prises de participation «extérieures». La Commission ne se prononce pas nettement sur la question de l'admission des sociétés à la bourse.

Annexe II

RÉSUMÉ DE QUELQUES RAPPORTS RÉCENTS DE LA COMMISSION D'AIDE À L'INDUSTRIE

On trouvera ci-après le résumé de trois des principaux rapports généraux publiés en février et mars 1982 par la Commission d'aide à l'industrie. Le Gouvernement a répondu à ces rapports dans une déclaration faite par le Premier Ministre, le 19 juillet 1982, et dont le texte est partiellement reproduit à l'annexe III.

Incidations à l'exportation

Rapport n° 300 du 28 février 1982.

Date de délivrance du mandat : 17 juin 1981.

Mandat : que la Commission enquête et fasse rapport avant le 31 décembre 1981 sur les changements qui devraient être apportés aux méthodes actuellement employées pour favoriser l'essor des exportations de biens et de services au titre de l'Export Market Development Grants Act de 1974 (Législation sur les subventions en faveur du développement des marchés d'exportation) et de l'Export Expansion Grants Acts de 1978 (Législation sur les subventions en faveur du développement des exportations), ainsi que sur les mesures qu'il faudrait le cas échéant adopter pour remplacer les programmes existants.

Recommandations :

- a) mettre fin, le 30 juin 1983, au système de subventions en faveur du développement des exportations (Export Expansion Grants scheme); et
- b) mettre fin, le 30 juin 1985, au système de subventions en faveur du développement des marchés d'exportation (Export Market Development Grants scheme); continuer d'ici là de le mettre en œuvre sous réserve des modifications suivantes :
 - i) supprimer la distinction établie entre les aides fournies sous les auspices du Gouvernement et les autres aides lors de la fixation du plafond de la subvention;
 - ii) fixer le plafond de la subvention à 125 000 dollars;
 - iii) supprimer le test de performance, mais habiliter l'Export Development Grants Board (Conseil des subventions en faveur du développement des exportations) à refuser les candidats actuellement soumis à ce test lorsqu'il considère qu'il ne s'agit pas de véritables exportateurs;
 - iv) assujettir les associations touristiques régionales agréées aux mêmes obligations que les autres organismes de tourisme agréés; et
 - v) autoriser l'industrie du tourisme à classer, comme les autres exportateurs, les dépenses liées à la préparation de certaines adjudications et cotations au nombre des dépenses prises en compte pour l'octroi des subventions.

Méthodes envisagées pour réduire globalement les mesures de protection

Rapport n° 301, en date du 2 mars 1982.

Date de délivrance du mandat : 20 août 1981.

Mandat : que la Commission enquête et fasse rapport dans les 180 jours sur les méthodes susceptibles d'être adoptées pour procéder à de nouvelles réductions générales de la protection, compte tenu du désir du Gouvernement de :

- a) mener une politique encourageant le développement d'industries australiennes compétitives, moins tributaires de l'aide de l'État;
- b) instaurer un système de protection moins complexe, plus limité et plus stable;
- c) veiller à ce que tout changement éventuel soit acceptable par la collectivité; et
- d) faire en sorte que les avantages résultant de toute diminution des aides se concrétisent assez rapidement pour contribuer à la réalisation des objectifs économiques du Gouvernement, en particulier grâce à la baisse des prix et à l'accroissement de l'offre de ressources réelles.

La Commission devra, au sujet de chaque option :

- a) donner son avis sur
 - i) l'incidence qu'elle aura probablement, à court et à moyen terme, sur les prix, les offres d'emploi en général et dans certaines régions en particulier, ainsi que sur la structure industrielle;
 - ii) la capacité d'adaptation de l'industrie australienne;
- b) tenir compte des récents rapports qu'elle a présenté au Gouvernement et des décisions récemment prises par ce dernier à l'égard de secteurs d'activité en vue de réduire progressivement l'aide ou les mesures sectorielles les concernant ; et donner un avis sur les dispositions particulières qui devraient le cas échéant être appliquées à ces secteurs ou à tel ou tel autre y compris les secteurs auxquels une aide temporaire est accordée.

Conclusions : étant donné la nature du mandat donné à la Commission, le rapport ne comporte pas de recommandations proprement dites mais analyse diverses options énumérées ci-après :

- Ramener en 10 ans à 20 % tous les droits supérieurs à ce taux, par abattements annuels identiques. (Option IA dans le rapport).
- Réduire tous les droits de 35 % en 10 ans (IIA).
- Réduire, en 10 ans, de moitié tous les droits supérieurs à 30 % et de 15 % ceux compris entre 15 et 30 % (IIA).
- Ramener à 20 % en dix ans tous les droits supérieurs à ce taux, à l'exception de ceux concernant les industries du textile, de l'habillement, de la chaussure et des véhicules automobiles de tourisme. Revoir la protection accordée à ces industries avant l'expiration des dispositifs actuels d'aide les concernant (IC).
- Réduire de 35 % en 10 ans tous les droits à l'exception de ceux concernant les industries du textile, de l'habillement, de la chaussure et des véhicules automobiles de tourisme. Revoir la protection accordée à ces industries avant l'expiration des dispositifs actuels d'aide les concernant (IIC).
- Réduire tous les taux de 35 % en 10 ans, à l'exception de ceux concernant les industries du textile, de l'habillement, de la chaussure et des véhicules automobiles de tourisme. Maintenir, jusqu'à leur date d'expiration, es dispositifs actuels de soutien concernant ces industries. Réduire de 35 % les droits qui leur sont applicables pendant le temps qui restera avant l'échéance d'un programme global d'une durée de 15 ans (IID).
- Réduire en 10 ans de moitié tous les droits supérieurs à 30 %, sauf ceux concernant les industries du textile, de l'habillement, de la chaussure et des véhicules automobiles de tourisme, et de 15 % les droits compris entre 15 et 30 %. Maintenir, jusqu'à leur date d'expiration, les dispositifs actuels de soutien aux industries du textile, de la chaussure, de l'habillement et des véhicules automobiles de tourisme. Pour ces dernières, pratiquer les réductions de droits ci-dessus pendant le temps qui restera avant l'échéance d'un programme global d'une durée de 15 ans (IIID).

La Commission s'est efforcée d'évaluer l'incidence de chacune de ces options et leur compatibilité avec les objectifs de politique industrielle du Gouvernement. D'après ces analyses, elles impliqueraient toutes un ajustement relativement restreint comparativement aux changements que l'économie a connus dans le passé. Les options IA, IIA et IIIA sont celles qui contribueraient le plus au développement d'industries compétitives. Toutes les options, à l'exception de IC et IIC, ont des effets analogues sur le niveau de protection, le réduisant de 35 % environ. Les options IID et IIID mettent plus longtemps que les options IA, IIA et IIIA pour obtenir ce résultat et concentrent les réductions sur les cinq dernières années. Les options IC et IIC contribuent relativement peu à réduire le niveau moyen de protection et à instaurer un système moins compliqué et plus stable. Elles ne contribuent que de façon limitée à la baisse des prix et à l'accroissement de l'offre de ressources réelles. Elles entraînent l'ajustement le plus réduit parce qu'elles impliquent des changements relativement mineurs. Deux des membres de la Commission ont exprimé un avis divergent, n'étant favorables à aucune des options décrites ci-dessus. Il serait préférable, à leurs yeux, d'effectuer une étude restreinte, secteur par secteur, à l'issue de laquelle la Commission ferait des recommandations sur le calendrier qu'il conviendrait de respecter pour abaisser le niveau de protection des différentes branches. Ces deux membres ont également proposé une autre méthode, de caractère forfaitaire. La Commission a fait remarquer que pour appliquer avec succès l'une quelconque des formules de réduction générale des mesures de protection présentées dans le rapport, il faudrait s'écarter complètement de la pratique qui consiste à adapter l'aide en fonction de l'évolution des besoins des différents secteurs et activités. La Commission verrait alors son rôle sensiblement modifié, l'accent étant désormais mis sur la réalisation d'études plus vastes de la protection et des autres formes d'assistance.

Certaines formes d'aide budgétaire à l'industrie

Rapport n° 303 en date du 26 mars 1982.

Date de délivrance du mandat : 23 août 1981.

Mandat : que, dans les six mois, la Commission enquête et fasse rapport sur la question de savoir si les programmes de promotion des activités de recherche et de développement industriels et les déductions pour

investissement contribuent de façon suffisamment efficace à la réalisation des objectifs de politique industrielle du Gouvernement, ainsi que sur les changements, orientations nouvelles, ou autres moyens (y compris des améliorations des dispositions relatives à l'amortissement) qui seraient plus efficaces, compte tenu :

- a) du désir du Gouvernement d'encourager le développement d'activités industrielles plus rentables et plus compétitives sur le plan international; et
- b) de la politique gouvernementale d'austérité budgétaire. La Commission devrait indiquer si, à son avis, le soutien fourni au titre des mesures visées par le présent mandat et par le mandat qui lui est également confié sur les incitations à l'exportation, pourrait être redistribué plus efficacement.

Conclusions : le rapport examine en détail chacun des programmes considérés et il est par conséquent difficile de le résumer, compte tenu en particulier de ce que plusieurs membres de la Commission ont exprimé des opinions divergentes.

La Commission considère qu'en période d'inflation relativement élevée le régime fiscal actuellement en vigueur sur le revenu des investissements a un effet indésirable sur la répartition de ceux-ci. Elle considère que l'accroissement de la neutralité du système actuellement en vigueur, plus spécialement en relation avec les revenus de l'investissement en période d'inflation, constituerait une mesure hautement efficace de politique industrielle. En l'absence d'une réforme fiscale de quelque ampleur, la Commission estime que les abattements au titre des investissements apportent une contribution relativement efficace à l'atteinte des objectifs de politique économique en réduisant dans une certaine mesure les effets indésirables sur l'investissement de l'interaction entre l'inflation et le régime fiscal. La Commission, néanmoins, bien qu'elle estime que les abattements pour investissements aient eu un effet positif sur le niveau de ce dernier, n'a pu estimer avec certitude l'ampleur et l'importance de cet effet. Elle n'a pas non plus été en mesure de déterminer si une augmentation ou une diminution des abattements pour investissements ou une modification des provisions pour amortissements lui aurait permis d'apporter une contribution plus efficace à la poursuite des objectifs de politique industrielle.

Tandis que la Commission n'était pas en mesure de mesurer l'importance des profits externes engendrés par les activités de recherche et développement industriels, elle a mentionné dans ses conclusions que l'échec commercial a un caractère significatif et que le Plan australien d'incitation à la recherche et au développement industriels contribue d'une manière suffisamment efficace à la réalisation des objectifs de politique industrielle. Elle a considéré que l'accent devait être mis sur les directives du Plan australien d'incitation à la recherche et au développement industriels visant à apporter des correctifs aux mesures relatives à l'échec commercial, ce par des mesures externes plutôt que par une modification des risques. Du fait des incertitudes relatives à cet impact, et du stade peu avancé de la mise en vigueur du plan actuel, la Commission a jugé qu'un accroissement des fonds disponibles pour le programme n'entraînerait pas de bénéfice estimable.

DÉCLARATION DU 19 JUILLET 1982, SUR LA FISCALITÉ ET LES AIDES A L'INDUSTRIE

La déclaration faite le 19 juillet 1982, à Canberra, par le Rt. Hon. Malcolm Fraser, Premier ministre, est partiellement reproduite ci-après. Le texte en a été publié dans une brochure intitulée : « Taxation and Industry Assistance Measures » (Fiscalité et mesures de soutien à l'industrie), en même temps que celui de six autres déclarations ministérielles indiquant en détail les changements apportés dans divers secteurs de l'économie. Dans les extraits ci-dessous figurent le résumé que le Premier ministre a fait des mesures annoncées dans ces différentes déclarations, ainsi qu'une partie de la section sur la genèse des décisions, et l'intégralité de la section de la déclaration consacrée aux mesures de protection.

« Le Gouvernement fédéral vient de procéder à un vaste examen de sa politique dans les domaines industriel et connexes à un moment où la situation économique se dégrade tant à l'étranger qu'en Australie et où la responsabilité incombe aux pouvoirs publics de créer des conditions générales propices au développement des industries nationales, à l'augmentation des offres d'emploi et à l'amélioration du niveau de vie.

L'investissement privé est essentiel à la réalisation de ces objectifs et, afin d'en améliorer les conditions, le Gouvernement a pris les décisions suivantes :

- dans le cadre des dispositions générales en matière d'amortissement, les installations commandées après ce jour pourront, sous réserve de certaines exclusions, faire l'objet d'un amortissement accéléré en trois ou cinq ans;
- les compagnies minières et pétrolières garderont la possibilité de choisir, pour l'amortissement de leurs installations, entre le régime général d'amortissement et les dispositions des sections 10 et 10AA de l'Income Tax Assessment Act (loi relative à l'assiette de l'impôt sur le revenu) concernant les industries minière et pétrolière;
- les dépenses d'équipement des compagnies minières pouvant être prises en compte seront déductibles, selon une méthode linéaire, pendant dix ans ou pendant la durée de vie de la mine si celle-ci est inférieure à dix ans;
- les nouvelles installations de production primaire pourront généralement être amorties en trois ans;
- il restera possible de bénéficier, le cas échéant, de la déduction pour l'investissement;
- les nouveaux immeubles non résidentiels générateurs de revenus qui seront mis en chantier après ce jour pourront être amortis au taux de 2.5 % calculé sur la base du prix coûtant.

Le Gouvernement a également décidé que :

- le programme en faveur des travaux de recherche et de développement industriels devrait se poursuivre sans grand changement;
- le système de subventions en faveur du développement des marchés d'exportation devrait être sensiblement renforcé;
- le programme de subventions en faveur du développement des exportations pourra venir à expiration le 30 juin 1983;
- rien ne sera actuellement fait en vue de mettre au point un nouveau programme de réductions de la protection.

Genèse des décisions

L'année dernière le Gouvernement a confirmé trois mandats importants à la Commission d'aide à l'industrie. Conformément à la pratique habituelle, les rapports de la Commission sont maintenant rendus publics.

Dans deux des cas - les mesures d'aide à l'exportation et certaines formes de soutien budgétaire -, le Gouvernement voulait avoir l'avis de la Commission sur l'efficacité du soutien budgétaire actuellement accordé au développement industriel, et sur la question de savoir si des modifications, notamment une amélioration des dispositions en matière d'amortissement, permettraient d'utiliser plus efficacement les ressources que la collectivité consacre au développement industriel.

Dans le troisième cas, il s'agissait d'avoir l'avis de la Commission sur diverses manières de réduire d'une manière générale la protection. Il était à prévoir qu'une telle étude serait demandée dès le moment où le Gouvernement avait annoncé qu'il répondrait au rapport du Groupe d'étude sur l'ajustement structurel (Study Group on Structural Adjustment).

Les perspectives économiques se sont sensiblement modifiées depuis que la Commission s'est vu confier ces trois mandats et aucun gouvernement responsable ne pourrait prendre de décision au sujet des rapports établis sur ces problèmes sans tenir compte de cette réalité.»

Protection

«Le Gouvernement reconnaît qu'outre l'octroi d'une aide au développement industriel, la diminution progressive des mesures de protection peut contribuer à encourager le développement d'un secteur manufacturier plus vigoureux, plus spécialisé et plus compétitif, et c'est sur cette base qu'il définit sa politique générale en matière de protection. Il reste foncièrement attaché à ces objectifs – d'autant que les perspectives s'annoncent sombres sur le plan économique.

Après avoir très attentivement étudié les différentes méthodes possibles de réduire encore la protection, présentées par la Commission d'aide à l'industrie, le Gouvernement a conclu que la mise en œuvre d'un programme dans ce sens ne serait actuellement pas le meilleur moyen de servir les objectifs précités.

Tout en reconnaissant la contribution qu'un abaissement de la protection peut apporter à l'amélioration de la structure et de la compétitivité de l'industrie, le Gouvernement est également conscient de l'ampleur des réductions qui ont été apportées ces dernières années à la protection d'un large éventail d'activités.

Ce processus se poursuit et de nouvelles réductions sont déjà en cours à la suite des décisions prises sur la base des rapports établis ces dernières années par la Commission, notamment celles résultant du Programme de révision des droits de douane (Tariff Review Programme) qui a été récemment mené à terme. Plus de vingt groupes de produits différents sont actuellement visés par une diminution progressive du soutien qui leur était accordé sous forme de droits de douane, de contingents ou de primes. En outre, les mesures sectorielles appliquées aux industries du textile, de l'habillement, de la chaussure et des véhicules de tourisme – qui ont été définies séparément par le Gouvernement après un examen minutieux et détaillé – comprennent des dispositions tendant à encourager automatiquement le changement structurel, notamment la plus large ouverture du marché aux importations. Les programmes d'ajustement prévus pour ces industries seront poursuivis.

En concluant qu'il n'est pas possible de procéder pour le moment à de nouvelles réductions de la protection, le Gouvernement est également conscient que la communauté nationale est moins à même de supporter les conséquences économiques et sociales de telles mesures unilatérales lorsque l'activité économique est réduite – et lorsque nos propres exportateurs voient de plus en plus d'obstacles leur barrer l'accès des marchés étrangers. En particulier, les obstacles non tarifaires aux échanges ont proliféré ces trois dernières années et l'on estime qu'actuellement 50 % au moins des exportations australiennes sont touchées par des mesures de cette nature.

Les inquiétudes que le Gouvernement nourrit au sujet de la situation économique internationale et de ces entraves croissantes aux échanges l'ont incité à soutenir au début de cette année une initiative visant à faire admettre aux milieux commerciaux internationaux la nécessité de revenir sur les mesures de distorsion des échanges, de quelque nature qu'elles soient. Le Gouvernement a précisé qu'il n'envisageait pas une action unilatérale de l'Australie et qu'il n'escomptait pas davantage qu'un autre pays agisse isolément. Il préconisait plutôt une vaste action internationale destinée à stimuler les échanges mondiaux.

Les décisions que j'ai annoncées aujourd'hui sont compatibles avec cette initiative. Elles impliquent une diminution des aides directes aux exportateurs et, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, les décisions déjà prises entraîneront de nouvelles réductions progressives de la protection dans certains domaines.

Le Gouvernement est très désireux de faire aboutir son initiative et tentera de faire prévaloir ses vues lors de la réunion ministérielle du GATT qui se tiendra à Genève, au mois de novembre. Il a déjà réuni des avis favorables lors des réunions préparatoires en cours.

C'est aux pays qui participeront en novembre à la réunion ministérielle du GATT, qu'il reviendra de décider s'ils souhaitent mener une action commune et prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces propositions. Si les grands pays industrialisés prenaient une décision en ce sens, l'Australie a bien précisé qu'elle leur apporterait son soutien.»

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

Pour la période comprise entre mai 1980 et novembre 1981, voir la précédente Étude économique de l'OCDE sur l'Australie (janvier 1982).

1981

17 novembre

Dépôt au Parlement fédéral du rapport définitif du Comité d'étude du système financier australien (Comité Campbell). (Se reporter à l'Annexe I pour plus de détails).

18 décembre

La Commission de conciliation et d'arbitrage ratifie un accord conclu à l'issue de négociations collectives qui prévoit un relèvement des salaires et une diminution du temps de travail; les dispositions touchent environ 500 000 travailleurs de la métallurgie. L'accord prévoit une augmentation immédiate, comprise entre 20 et 31 dollars par semaine, du salaire de base, l'abaissement du temps de travail normal à 38 heures par semaine à compter du 18 mars 1982 et une augmentation de 14 dollars par semaine au 1^{er} juin 1982 en remplacement de tout relèvement des rémunérations accordé au 1^{er} semestre de 1982 dans le cadre de négociations nationales. L'accord, valable pour douze mois (jusqu'au 18 décembre 1982), comporte un engagement des syndicats de ne pas demander pendant cette période d'autres relèvements des rémunérations égaux ou supérieurs aux augmentations fixées par sentence, pourvu que de nouvelles négociations puissent s'engager en cas d'événement imprévu de nature exceptionnelle et suffisamment important pour léser sérieusement les salariés.

21 décembre

Le Ministre de l'industrie et du commerce et le Ministre des affaires économiques et de la consommation annoncent de nouveaux dispositifs de soutien à l'industrie automobile, qui seront en vigueur le 1^{er} janvier 1985 à la fin de 1992 et dont les principaux éléments sont les suivants :

- maintien de la disposition fixant à 85 % le « contenu local » des produits manufacturés australiens;
- relèvement progressif du plafond fixé aux importations supplémentaires que peuvent effectuer les entreprises ayant amélioré leurs ventes à l'exportation; ce plafond passera de 7.5 à 15 % d'ici à 1987;
- remplacement des contingents d'importation et du dispositif réglementant la répartition du marché (sur la base 80/20) par des contingents tarifaires autorisant l'importation de 105 000 véhicules en 1985 aux droits de douane actuels (57.5 %). Par la suite, augmentation annuelle du volume du contingent tarifaire;
- attribution d'une fraction croissante des contingents tarifaires par appel à la concurrence;
- assujettissement des importations dépassant le volume du contingent tarifaire à un droit initialement fixé à 150 % d'ici à 1992;
- à partir de la fin de 1992, l'industrie automobile devra pouvoir fonctionner en ne bénéficiant plus que d'une protection douanière contre les importations de véhicules complètement montés;
- en 1990, la Commission d'aide à l'industrie sera priée de donner son avis sur le niveau auquel il serait approprié de fixer les droits après 1992.

20 janvier

Le Ministre des finances annonce que le Gouvernement, après examen de sa politique en matière d'investissements étrangers, a décidé que les grandes lignes et objectifs fondamentaux des mesures existantes sont adéquats et doivent être maintenus. Le Gouvernement a toutefois modifié certaines dispositions afin de faciliter le plus possible une participation australienne importante au contrôle et à la gestion des nouvelles installations de traitement des produits miniers. Le Gouvernement a également décidé d'adopter une attitude plus restrictive à l'égard de l'acquisition de propriétés rurales par des étrangers, principalement en examinant de façon, plus approfondie les avantages d'un projet avant de l'approuver.

26 janvier

La Commission de conciliation et d'arbitrage ratifie un accord concernant les ouvriers du bâtiment. Cet accord, applicable à 100 000 ouvriers environ dans toute l'Australie, prévoit l'introduction de la semaine de 35 heures et un relèvement des salaires de 31.30 dollars par semaine (25 dollars dans l'immédiat et 6.30 dollars de plus par semaine en février 1982). Une nouvelle augmentation de 14 dollars par semaine interviendra en juin 1982, mais ce chiffre pourra être révisé en hausse pour tenir compte des éventuels relèvements accordés avant le mois de juin 1982 au titre des négociations salariales nationales. Les syndicats concernés se sont engagés aux termes de l'accord et pour la durée de celui-ci, à limiter les conflits sociaux sur des questions ayant trait à la sentence.

23 février

La Commission de conciliation et d'arbitrage engage des négociations nationales pour étudier les relèvements de salaires et les modifications du système de fixation des salaires demandés par la centrale syndicale ACTU.

18 mars

Le Ministre des finances annonce un train de mesures concernant le logement. Entre autres, les banques acceptent de prêter 400 millions de dollars supplémentaires dans les douze mois à venir au titre du crédit au logement en réponse aux mesures ci-après qui doivent leur permettre d'attirer plus facilement des dépôts et d'élargir leurs activités de prêts aux logements :

- relèvement d'un point, à 13½ %, du taux des prêts accordés au titre de logements occupés par leur propriétaire, et relèvement d'un point, à 14½ % du taux des avances à découvert d'un montant inférieur à 100 000 dollars ;
- modification de la réglementation des caisses d'épargne, levant les prescriptions relatives aux actifs destinées à limiter les prêts au logement ;
- plus grande souplesse des instruments de dépôt que peuvent offrir les banques.

Le train de mesures comprenait aussi d'autres arrangements avec les banques et diverses initiatives gouvernementales visant à atténuer les conséquences de l'augmentation des taux d'intérêt des prêts au logement pour certains emprunteurs présents et futurs. Le Ministre des Finances a également fait référence à une possible augmentation du taux d'intérêt servi aux banques commerciales sur leurs réserves statutaires déposées à la Banque de Réserve, et à l'abolition possible des directives quantitatives relatives aux prêts des banques commerciales.

30 mars

Le Ministre des finances annonce le lancement, le 31 mars, d'une nouvelle série (21) de bons d'épargne australiens, portant intérêt de 13.25 % et venant à échéance le 1^{er} octobre 1989.

5 avril

Le Ministre des finances annonce que la 17^{ème} émission de fonds d'État à guichet ouvert, dont les titres viendront à échéance en avril 1984 et portent un intérêt de 14 %, ainsi que la 19^{ème} émission de fonds d'État à guichet ouvert, dont les titres viendront à échéance en avril 1988 et portent un intérêt de 14.5 %, ont été retirées de la vente à la clôture des opérations le 5 avril 1982.

7 mai

La 19^{ème} émission de fonds d'État à guichet ouvert (échéance en novembre 1985, intérêt de 14.5 %) est retirée de la vente.

12 mai

Avec l'approbation du Ministre des finances, la Banque de Réserve a porté de 2.5 à 5 % le taux d'intérêt annuel qu'elle sert aux banques commerciales pour les comptes de dépôt de réserves obligatoires qu'elles lui confient.

14 mai

La Commission de conciliation et d'arbitrage, siégeant en séance plénière, fait connaître ses décisions sur les négociations nationales en matière de salaires. Elle rejette la revendication selon laquelle les récents accords ont établi une norme collective pour les augmentations de salaires, qui serait généralement applicable aux rémunérations fixées par les sentences. La Commission indique qu'elle examinera les futures méthodes de détermination des salaires et demande la convocation d'une conférence le 17 août 1982 pour débattre du programme de cet examen. Entre temps, le système de fixation des salaires au cas par cas qui a été adopté depuis l'abandon du système d'indexation le 31 juillet 1981 continuera d'être utilisé.

Le Ministre des finances annonce que le Conseil des emprunts a approuvé le lancement de deux nouvelles émissions de fonds d'État à guichet ouvert; les titres de la 21^{ème} émission viendront à échéance le 15 février 1984 et auront un rendement initial de 16.4 %; ceux de la 22^{ème} émission viendront à échéance le 15 août 1985 et auront un rendement initial de 16.4 %.

25 juin

Le Conseil des emprunts décide d'instituer dans les meilleurs délais un système d'adjudication pour le placement des bons du Trésor en remplacement du système à guichet ouvert, et de déléguer au Ministre des Finances, en sa qualité de Président, le pouvoir de :

- décider de la date d'échéance, de la rémunération et du nombre de titres offerts lors de chaque adjudication, ainsi que du calendrier des adjudications;
- servir les demandes à concurrence du volume total offert à chaque adjudication, aux taux de rendement qui se dégagent de l'adjudication.

Conformément à l'approche adoptée à l'égard du système d'adjudication des bons, le Conseil des emprunts décide également de déléguer au Ministre des finances, en sa qualité de Président, le pouvoir de déterminer les conditions et modalités de l'émission des bons d'épargne australiens.

Le Conseil des emprunts décide en outre d'autoriser les principaux services producteurs d'électricité à emprunter librement. Néanmoins, les emprunts à l'étranger de ces services et d'autres organismes publics continueront d'être examinés cas par cas par le Conseil des emprunts et resteront soumis à l'approbation du Gouvernement fédéral.

Le Ministre des Finances annonce qu'après examen du Rapport sur le partage des recettes fiscales et les subventions de santé, établi en mai 1982 par la Commission Fédérale des subventions, la Conférence des Premiers ministres a adopté un nouveau barème de répartition, entre les États fédérés, des subventions accordées au titre de la péréquation des recettes fiscales. Ce nouveau barème sera appliqué progressivement en trois ans et pendant cette période, l'État fédéral garantira une augmentation en termes réels de 2 % au moins en 1982-83 et de 1 % en 1983-84 et 1984-85 de la subvention accordée à chaque État.

29 juin

La Banque de réserve annonce qu'à compter de la fin de juin 1982, aucun plafond ne s'appliquera plus au taux de croissance des avances des banques commerciales.

5 juillet

Une nouvelle série de bons d'épargne australiens (n° 22) portant un intérêt de 14.75 % est lancée en remplacement de la série n° 21, retirée de la vente le vendredi 2 juillet 1982.

7 juillet

Conférence tripartite de l'ACTU, du CAI et du Gouvernement (délégation conduite par le Premier Ministre) au cours de laquelle sont examinées la situation de l'économie australienne et diverses questions s'y rapportant.

16 juillet

Les fonds d'État n°s 21 et 22 sont retirés de la vente, sauf au bénéfice des porteurs de Bons du Commonwealth à échéance du 22 juillet 1982 qui sont autorisés à réinvestir à cette date en fonds d'État, s'ils le souhaitent, le produit de leurs bons échus.

19 juillet

Le Premier Ministre annonce que le Gouvernement a décidé de modifier la législation fiscale afin d'autoriser les déductions pour amortissement pour les immeubles non résidentiels neufs générateurs de revenus, et d'instaurer un nouveau système d'amortissement dans le cadre duquel les installations industrielles pourront être généralement amorties en trois ou cinq ans. En outre, le Gouvernement a décidé d'adopter une nouvelle méthode de calcul pour les déductions autorisées au titre des dépenses d'équipement liées à l'exploitation d'une mine ou d'un gisement pétrolier; les dépenses seront déductibles sur une base linéaire pendant 10 ans ou pendant le reste de durée de vie de la mine si celui-ci est inférieur à 10 ans. Le Gouvernement a également décidé :

- que dans le programme en faveur des travaux de recherche et de développement industriels serait poursuivi sans changement majeur;
- que le système de subventions en faveur du développement des marchés d'exportation serait sensiblement renforcé, les nouvelles dispositions devant s'appliquer du 1^{er} juillet 1982 au 30 juin 1988;
- que le système de subventions en faveur du développement des exportations pourrait cesser le 30 juin 1983; et
- qu'aucune initiative ne serait prise pour le moment en vue de réduire de manière générale la protection dans la ligne des recommandations formulées par la Commission d'aide à l'industrie en réponse au mandat qui lui avait été confié dans le Budget 1981-82 (voir l'Annexe III pour plus de détails).

29 juillet

Des détails sont donnés sur la nature et le montant des titres proposés pour la première adjudication de bons du Trésor. Des appels d'offre sont faits pour 200 millions de dollars d'obligations à 16.0 % venant à échéance en avril 1984; 100 millions de dollars d'obligations à 16 % venant à échéance en avril 1986; et 80 millions de dollars d'obligations à 16.0 % venant à échéance en avril 1988. Les détails des titres proposés lors de la deuxième adjudication des bons du Trésor seront sans doute donnés le 9 septembre 1982, la période de soumission se terminera le 16 septembre 1982, et l'adjudication aura lieu le vendredi 15 octobre 1982.

17 août

Le Ministre des Finances présente le budget de l'exercice 1982/83 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- accroissement de 13.9 % des dépenses (portées à 47 067 millions de dollars) en 1982/83, soit une augmentation identique à celle de l'exercice 1981/82;
- accroissement de 11.3 % des recettes (portées à 45 393 millions de dollars) en 1982/83, contre 15.9 % en 1981/82;
- déficit estimé à 1 674 millions de dollars en 1982/83 (ce qui équivaut à 1 % du PIB), soit 1 125 millions de dollars de plus que le déficit effectif de 1981/82; compte tenu de l'important déficit extérieur, les estimations font apparaître un excédent intérieur de 230 millions de dollars;
- principales modifications :
 - a) priorité aux dépenses d'équipement;
 - b) accroissement des mesures à caractère social, notamment en faveur des familles;
 - c) abaissement de 32 à 30 % du taux normal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et relèvement des déductions autorisées sur le revenu imposable et de l'échelon supérieur du taux normal;
 - d) augmentation des abattements par personne à charge de l'impôt sur le revenu dans le cas d'un enfant à charge;
 - e) augmentation de 2½ points des taux de la taxe sur les ventes et les impôts indirects sur la bière et le tabac, ainsi qu'un élargissement modéré de la base des impôts indirects
- fourchette - objectif de 9-11 % pour le taux de croissance de M3 pour l'exercice 1982/83 dans son ensemble.

26 août

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce par interim annonce que des quotas seront appliqués aux importations de certains produits plats, tuyaux et tubes de fer et d'acier pour permettre aux importateurs individuels de continuer à importer aux droits en vigueur à concurrence de leurs niveaux d'importation de 1981-82. Les importations au-delà de ces niveaux seront soumises à un droit additionnel temporaire de 150 %. Cette décision constitue une action de retardement dans l'attente du rapport de la Commission d'aide aux Industries concernant certains produits sidérurgiques, prévu pour mai 1983.

31 août

Le Ministre des Industries Primaires annonce de nouvelles mesures d'aide à la sécheresse, comprenant des remises d'intérêts sur les dettes dont le taux d'intérêt excède 12 % et une subvention pour l'achat d'aliments du bétail pour les moutons et les bovins atteints par la sécheresse, sur la base de 50 % du prix du blé pour la nourriture animale.

9 septembre

Une conférence réunie par le Président de la Commission de Conciliation et d'arbitrage pour examiner un programme de révision des principes de fixation des salaires est suspendue par suite du retrait de la Confédération des Syndicats australiens.

30 septembre

Les syndicats des Industries Métallurgiques présentent une liste de revendications auprès de l'Association des Industries des Métaux afin de conduire à un nouvel accord lorsque celui actuellement en

vigueur prendra fin le 17 décembre. Ces revendications comprennent le maintien intégral du pouvoir d'achat des salaires et une nouvelle réduction du nombre d'heures ouvrées. La réponse des employeurs consiste en une proposition de prolonger l'accord actuel de 6 mois, jusqu'à la mi-1983.

19 octobre

Le Ministre des Industries Primaires annonce que le Gouvernement donnerait pouvoir à l'Office australien du Blé d'importer du blé.

25 octobre

Le Ministre des Finances annonce l'émission de nouveaux Bons d'Épargne australiens, série 23, offrant un taux d'intérêt de 13.75 % en remplacement des bons ASB de la série 22 qui ont été retirés à la clôture du mardi 19 octobre 1982.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A. **Produit intérieur brut**
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Utilisation des ressources										
1. Consommation privée	25 422	30 039	36 441	43 519	49 785	55 187	62 119	69 711	78 434	88 754
Biens durables	3 330	4 188	5 198	6 112	6 894	7 147	7 692	8 367	9 555	10 827
Autres biens et services	22 092	25 851	31 243	37 407	42 891	48 040	54 427	61 344	68 879	77 927
2. Dépenses courantes de l'État	5 452	6 846	9 219	11 462	13 411	15 106	16 735	18 732	22 180	25 454
3. Formation brute de capital fixe	10 167	11 743	14 188	17 028	19 015	20 650	23 299	25 528	31 710	37 192
Secteur privé	6 684	7 764	8 536	10 331	11 860	12 701	15 139	16 668	21 642	26 781
Entreprises publiques	1 815	2 071	2 884	3 303	3 717	4 238	4 295	4 810	5 717	5 836
Administrations publiques	1 668	1 908	2 768	3 394	3 438	3 711	3 865	4 050	4 351	4 575
Variation des stocks	-286	1 171	1 016	111	1 131	-480	1 255	576	187	1 548
4. Exportations de biens et services	6 944	7 810	9 921	11 005	13 206	13 999	16 503	21 572	22 151	22 807
5. Importations de biens et services	5 353	7 782	10 246	10 836	13 788	15 030	17 889	20 917	24 761	28 582
6. Ajustement statistique	557	1 520	1 209	536	384	868	28	-677	596	1 062
8. Produit intérieur brut aux prix d'acquisition	42 903	51 347	61 748	72 825	83 144	90 300	102 050	114 525	130 497	148 235
Origine des ressources										
1. Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	3 244	4 363	3 910	3 998	4 483	4 247	6 839	7 799	n.d.	n.d.
2. Industrie manufacturière	10 582	12 481	14 484	16 665	18 521	19 823	21 435	23 594	n.d.	n.d.
3. Autres industries	6 028	7 043	8 906	10 732	12 211	13 361	15 210	18 092	n.d.	n.d.
4. Services	18 807	22 158	27 834	32 906	38 181	42 549	46 588	50 959	n.d.	n.d.
5. Impôts indirects moins subventions	4 242	5 302	6 614	8 524	9 748	10 320	11 978	14 081	16 112	18 591
6. Produit intérieur brut aux prix d'acquisition	42 903	51 347	61 748	72 825	83 144	90 300	102 050	114 525	130 497	148 235

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau B. Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix moyens de 1979-1980

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Utilisation des ressources										
1. Consommation privée	57 051	60 068	61 859	63 770	65 340	66 248	68 408	69 711	71 789	74 374
Biens durables	6 381	7 405	7 814	8 074	8 327	8 022	8 228	8 367	8 969	9 441
Autres biens et services	50 670	52 663	54 045	55 696	57 013	58 226	60 180	61 344	62 820	64 933
2. Dépenses courantes de l'État	12 995	13 972	15 157	16 235	16 921	17 581	18 290	18 732	19 768	20 333
3. Formation brute de capital fixe	23 966	24 472	23 736	24 605	24 595	24 500	25 684	25 528	28 485	30 260
4. Variation des stocks	-650	2 117	1 964	101	1 554	-786	1 720	576	318	1 406
5. Exportations de biens et services	16 503	15 571	16 496	17 161	18 459	18 850	20 058	21 572	20 525	20 588
6. Importations de biens et services	14 883	18 962	19 474	18 471	20 317	19 388	21 019	20 917	22 722	25 555
7. Ajustement statistique	1 313	3 163	2 112	833	557	1 071	79	-677	573	931
8. Produit intérieur brut aux prix d'acquisition	96 295	100 401	101 850	104 234	107 109	108 076	113 220	114 525	118 736	122 337

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau C. Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Rémunération des salariés et appointés	22 966	28 127	36 115	41 580	46 926	51 488	55 415	61 720	71 684	82 390
Salaires et traitements	22 026	26 893	34 472	39 541	44 612	48 840	52 579	58 408	n.d.	n.d.
Suppléments aux salaires et traitements	940	1 234	1 643	2 039	2 314	2 648	2 836	3 312	n.d.	n.d.
Revenu de la propriété et de l'entreprise	8 599	10 723	11 701	13 359	15 542	17 199	21 309	23 568	25 651	29 084
Secteur agricole	..	2 736	2 034	1 902	2 165	1 876	4 165	4 731	4 125	4 047
Secteur non agricole	..	7 987	9 667	11 457	13 377	15 323	17 144	18 837	21 526	25 037
Transferts courants en provenance de l'État	2 684	3 301	4 586	6 400	7 735	8 670	9 517	10 349	11 678	13 593
Transferts reçus au titre des assurances	94	118	155	178	212	223	282	350	436	523
Transferts courants en provenance du reste du monde	265	285	361	360	276	402	412	588	711	798
Revenu	34 608	42 555	52 916	61 876	70 690	77 980	86 936	96 573	110 160	126 388
<i>moins</i> : Impôts directs payés sur le revenu	4 084	5 485	7 709	9 213	11 047	12 122	12 797	15 040	17 543	21 224
Intérêt de la dette des consommateurs	245	377	509	587	722	845	925	1 052	1 292	1 684
Autres impôts directs, redevances, amendes, etc.	488	559	588	683	785	842	850	816	840	963
Transferts courants au reste du monde	217	261	266	313	290	367	398	347	439	491
Revenu disponible	29 575	35 872	43 846	51 080	57 846	63 803	71 966	79 318	90 046	102 026
Dépenses de consommation	25 422	30 039	36 441	43 519	49 785	55 187	62 119	69 711	78 434	88 754
Alimentation	4 569	5 393	6 213	7 104	8 203	9 339	10 585	12 083	13 821	15 420
Vêtements	2 255	2 670	3 156	3 547	3 956	4 394	4 749	5 099	5 766	6 471
Loyers	3 502	4 080	5 017	6 215	7 569	8 865	10 132	11 420	12 880	15 033
Divers	15 096	17 896	22 055	26 653	30 057	32 589	36 653	41 109	45 967	51 830
Épargne¹	4 153	5 833	7 405	7 561	8 061	8 616	9 847	9 607	11 612	13 272
(En pourcentage du revenu disponible)	14.0	16.3	16.9	14.8	13.9	13.5	13.7	12.1	12.9	13.0

1. Différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation.

Sources : Mémoire de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau D. **Marché de l'emploi**

Années civiles : moyennes	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	Effectifs, en milliers									
Emploi total	5 682.7	5 838.5	5 959.1	5 935.3	6 014.9	6 070.2	6 067.0	6 145.2	6 321.1	6 452.9
Secteur non agricole	5 269.7	5 454.5	5 539.5	5 530.3	5 596.1	5 682.5	5 686.4	5 735.8	5 940.2	6 044.1
Secteur agricole	421.8	401.5	383.1	380.3	370.5	383.3	353.0	375.7	378.3	384.7
Chômage ¹	150.1	136.3	161.6	302.5	298.1	358.1	402.1	404.7	405.6	390.4
Offres d'emploi non satisfaites ²	32.4	64.0	62.0	30.1	24.2	22.0	19.5	19.8	19.8 ⁴	n.d.
	Pourcentages									
Taux de chômage	2.6	2.3	2.7	4.9	4.8	5.7	6.3	6.2	6.1	5.8
Taux d'activité : Hommes	82.7	82.3	81.8	81.1	80.7	80.1	78.9	78.5	78.4	78.1
Femmes	40.6	41.8	42.9	43.7	43.6	44.2	43.8	43.6	44.8	44.7
	Heures									
Moyenne hebdomadaire des heures de travail ³										
	An- cienne base	Nou- velle base								
Toutes industries	42.9	42.0	42.3	41.3	40.6	40.7	40.7	40.6	40.9	40.9
Industrie manufacturière	43.2	43.1	43.6	42.2	41.3	41.3	41.3	41.6	42.2	41.7

1. Ces estimations ont été établies à partir de l'enquête sur la population active qui est maintenant effectuée tous les mois. Jusqu'en février 1978, les enquêtes étaient menées chaque année en février, mai, août et novembre. Les estimations sont des moyennes des résultats de toutes les enquêtes menées au cours de chacune des années considérées.

2. Chiffres recensés par le service fédéral de l'emploi.

3. Salariés du sexe masculin (autres que les dirigeants, les cadres supérieurs et assimilés et les professions libérales et non compris les activités rurales ainsi que les services domestiques), occupant un emploi à plein temps au cours de la dernière période rémunérée du mois d'octobre de chaque année. Avant 1972, les chiffres ne couvrent pas les salariés employés dans le secteur public, dans les Territoires du Nord et la zone fédérale de Canberra. Les données de 1981 ne sont pas strictement comparables avec celles des années précédentes car la couverture des enquêtes a été élargie.

4. Moyenne des données de sept mois.

Sources : *Survey of Weekly Earnings and Hours*; Mémorandum de l'Australie à l'OCDE; The Labour Force, Australia (6204.0).

Tableau E. Prix et salaires

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	
	1979-1980 = 100.0											
Indice des prix dérivé du PIB	40.7	44.6	51.1	60.6	69.9	77.6	83.6	90.1	100.0	109.9	121.2	
Consommation privée	41.9	44.6	50.0	58.9	68.2	76.2	83.3	90.8	100.0	109.3	119.3	
Formation brute de capital fixe	39.7	42.4	48.0	59.8	69.2	77.3	84.3	90.7	100.0	111.3	122.9	
Prix à la consommation : Total	51.0	59.6	67.3	76.7	84.0	90.8	100.0	109.4	120.8	
Secteurs de l'alimentation	52.7	57.8	63.6	70.9	78.7	87.7	100.0	110.3	120.2	
Commerce extérieur ¹ : Prix à l'exportation	35.2	42.1	50.2	60.1	64.1	71.5	74.3	82.3	100.0	107.9	110.8	
Prix à l'importation	35.6	36.0	41.0	52.6	58.7	67.9	77.5	85.1	100.0	109.0	111.8	
Termes de l'échange	98.9	116.9	122.4	114.3	109.2	105.3	95.9	96.7	100.0	99.0	99.1	
	Dollars											
Taux de salaire horaire ²												
Toutes activités ³	1.54	1.69	1.99	2.61	3.00	3.39	3.71	3.95	4.30	4.76	5.35	
dont : Industrie manufacturière	1.49	1.64	1.92	2.51	2.86	3.23	3.54	3.78	4.13	4.58	5.13	
Gains horaires ⁴												
	An-	Nou-										
	cienne	velle										
	base	base										
Toutes industries	2.24	2.35	2.72	3.58	4.05	4.61	5.10	5.46	5.93	6.70	7.61	n.d.
Industrie extractive	2.88	2.90	3.28	4.40	5.32	6.11	6.84	7.45	8.22	9.37	10.82	n.d.
Industrie manufacturière	2.21	2.20	2.58	3.44	3.82	4.33	4.79	5.11	5.66	6.37	7.13	n.d.
Bâtiment et construction	2.42	2.27	2.66	3.55	3.97	4.54	4.98	5.30	5.74	6.44	7.65	n.d.

1. Prix implicites.

2. Taux moyen pondéré de la rémunération minimale des adultes du sexe masculin prévue par les sentences arbitrales, fixations de salaires, etc. Moyenne des données de treize mois (fin de période).

3. Non compris les activités rurales, les transports maritimes et l'acconage.

4. Adultes du sexe masculin occupant un emploi à plein temps (autre que d'encadrement) activités rurales et services domestiques non compris, au cours d'une période rémunérée du mois d'octobre de chaque année. A partir de 1981 les données ne sont pas strictement comparables avec celles des années précédentes car la couverture des enquêtes a été élargie.

Sources : Monthly Summary of Australian Statistics; Survey of Weekly Earnings and Hours: Wage Rates; Mémorandum de l'Australie à l'OCDE.

Tableau F. Recettes et dépenses des administrations publiques
Millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	État ¹				Gouvernement fédéral			
	1979	1980	1981	1982	1979	1980	1981	1982
Recettes courantes	32 068	37 384	43 744	51 230	25 910	30 186	35 535	41 381
Impôts directs	15 913	18 542	22 344	26 441	15 913	18 542	22 344	26 441
Sur le revenu des ménages	12 797	15 040	17 544	21 224	12 797	15 040	17 544	21 224
Sur le revenu des sociétés	3 002	3 361	4 639	5 012	3 002	3 361	4 639	5 012
Impôts retenus à la source	114	141	161	205	114	141	161	205
Impôts indirects	12 605	14 886	17 115	19 671	7 355	8 893	10 222	11 436
Revenus de la propriété et de l'entreprise	2 700	3 140	3 445	4 154	2 473	2 607	2 850	3 386
Redevances obligatoires, amendes, etc.	850	816	840	963	168	144	119	119
Dépenses courantes	30 434	33 928	39 584	45 653	26 180	28 893	33 433	38 119
Biens et services	16 735	18 732	22 180	25 454	5 685	6 141	7 500	8 619
Subventions	627	805	1 003	1 079	526	691	858	947
Intérêt de la dette publique	3 040	3 476	4 096	4 796	2 075	2 363	2 753	3 139
Transferts courants à l'économie intérieure	9 517	10 349	11 678	13 593	17 379	19 132	21 695	24 683
Transferts courants au reste du monde	515	566	627	731	515	566	627	731
Solde des opérations courantes	1 634	3 457	4 159	5 576	-270	1 294	2 100	3 262
Formation brute de capital fixe	8 160	8 860	10 068	10 411	1 513	1 670	1 906	2 058

1. États fédérés et collectivités locales.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE; ABS, *National Income and Expenditure*.

Tableau G. **Balance des paiements** Millions de dollars australiens

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Opérations courantes										
Exportations, fob	5 991	6 709	8 442	9 446	11 446	12 025	14 072	18 589	18 867	19 094
Importations, fob	3 808	5 754	7 652	7 922	10 350	11 170	13 490	15 853	19 188	22 451
Balance commerciale	2 183	956	790	1 524	1 096	856	581	2 736	-321	-3 357
Invisibles, net	-1 473	-1 875	-2 028	-2 933	-3 519	-3 904	-4 400	-4 857	-4 972	-5 847
Balance courante	710	-919	-1 237	-1 409	-2 423	-3 049	-3 819	-2 121	-5 293	-9 203
Mouvements de capitaux										
Opérations de l'État	-60	30	-21	-93	232	1 549	1 357	-80	-67	489
Crédits commerciaux n.d.a. ¹	60	-53	-75	100	242	-284	21	-758	-41	234
Autres mouvements de capitaux privés	344	392	919	585	1 296	1 139	1 845	2 710	5 342	8 914
Poste d'ajustement ²	22	127	-44	-202	163	102	472	-52	1 208	921
Entrées apparentes de capitaux	366	495	779	390	1 933	2 506	3 695	1 821	6 443	10 557
Mouvements monétaires officiels										
Variations des avoirs de réserve	1 079	-384	-460	-1 053	-190	-474	-167	-348	1 101	1 364
Attribution de DTS	-	-	-	-	-	-	-94	-98	-86	-
Autres opérations ³	-3	-41	2	33	-301	-68	137	145	134	-10
Solde des mouvements monétaires officiels	1 076	-425	-458	-1 019	-491	-542	-124	-301	1 149	1 354
Variations de la valeur des avoirs de réserve sur le marché⁴										
a) Or ⁵	-13	-10	28	511	198	278	714	2 178	-933	-740
b) Avoirs en devises	539	-633	-41	-865	19	-456	-143	-210	868	1 842
c) FMI : tranche-or	-7	6	7	-1	19	5	7	-7	77	-256
d) Droits de tirage spéciaux	-9	-50	-61	-52	-10	86	82	-165	16	-38
Total	510	-687	-67	-407	226	-87	660	1 796	28	808

1. Jusqu'à l'exercice 1972-1973, les estimations ne couvrent que les principaux offices de commercialisation. A partir de 1972-1973, les offices de commercialisation sont plus largement couverts et le poste englobe les crédits commerciaux, principalement à court terme, des exportateurs et importateurs australiens.

2. Ce poste comprend les écarts d'évaluation du compte des opérations courantes ainsi que les erreurs, omissions et décalages temporels relatifs aux opérations en capital.

3. Ce poste comprend :

- Tirages et remboursements effectués par la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande, en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande.
- Achats par l'Australie d'actions de la Banque des Règlements internationaux.
- Soldes de fonds de roulement de l'État détenus à l'étranger, ailleurs qu'à Londres.
- Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de réserve d'Australie et variation des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation) en Papouasie/Nouvelle-Guinée.
- Variations des investissements de la Banque de Papouasie/Nouvelle-Guinée.
- Dépôts de la Banque des Règlements internationaux avec la Banque de réserve d'Australie.
- Recours au crédit du FMI.

4. Ce poste comprend les variations dues aux fluctuations de la valeur des avoirs en monnaies étrangères, à l'évolution des taux de change et à la perception de compensations au titre de l'accord sur les balances sterling. Jusqu'à 1971, les montants ont été convertis en dollars australiens sur la base des parités officielles. Depuis 1971, la conversion est faite sur la base des taux de change du marché. Depuis 1973, la valeur en devises des avoirs libellés en monnaies étrangères est fondée sur les cours du marché; pour les périodes antérieures, les données sont comptabilisées dans l'optique du coût d'acquisition.

5. Jusqu'à 1976, les avoirs en or sont évalués aux prix officiels du FMI en DTS convertis en dollars australiens au moyen du taux implicite DTS/dollar australien. Depuis 1976, les avoirs en or sont évalués au cours moyen de l'or à Londres pendant le mois et convertis en dollars australiens sur la base du taux de change en vigueur au dernier jour du mois.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau H. Commerce extérieur – Ventilation par produits et par régions
Pourcentages

Années civiles	Importations			Exportations		
	1979	1980	1981	1979	1980	1981
Sections de la CTCI						
Produits alimentaires et animaux vivants, destinés principalement à l'alimentation humaine	4.0	3.8	3.3	32.5	33.7	29.9
Boissons et tabacs	0.9	0.9	0.8	0.2	0.2	0.3
Matières brutes non comestibles, carburants non compris	4.3	4.4	3.7	25.7	28.7	30.2
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	10.7	13.8	13.5	12.3	11.1	15.1
Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0.5	0.4	0.4	0.8	0.5	0.4
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	9.7	9.0	8.2	2.1	2.2	2.0
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	17.9	17.8	16.8	11.8	11.7	10.9
Machines et matériel de transport	38.4	36.3	39.3	4.8	5.4	5.4
Articles manufacturés divers	12.6	12.2	11.9	1.7	1.8	1.9
Articles et transactions non classés par catégories ¹	1.0	1.4	2.1	8.1	4.7	3.9
Total (marchandises et non-marchandises)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pays de l'OCDE	74.5	71.6	72.0	61.8	60.0	59.3
Amérique du Nord	25.8	24.6	25.6	13.7	13.8	13.2
Japon	15.6	17.1	19.7	27.7	26.6	28.2
CEE	25.2	22.2	19.5	14.0	13.4	11.8
Autres	7.9	7.7	7.2	6.4	6.2	6.1
Pays n'appartenant pas à l'OCDE	25.0	28.0	27.6	37.7	39.4	39.7
Zone sino-soviétique ²	1.9	1.7	2.0	8.6	10.0	7.3
Autres pays développés	0.6	0.6	0.5	0.5	0.6	0.8
Pays en voie de développement	22.5	25.7	25.1	28.6	28.8	31.6
Non spécifiés	0.5	0.4	0.4	0.5	0.6	0.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Y compris les non-marchandises.

2. Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam.

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A et B.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Période de référence	Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yugoslavie ¹	
POPULATION	Mi-1980	Milliers	14 616	7 509	9 857	23 959	5 125	4 780	53 713	61 566	9 599	229	3 401	57 042 ²	116 782	365	14 144	3 131	4 087	9 966	37 381	8 316	6 373	45 078	56 010	227 658	22 340	
Densité au km ² de superficie terrestre	»	Nombre	2	89	323	2	119	16	97	248	73	2	48	189	309	141	418	12	13	108	74	18	154	58	230	24	87	
Accroissement moyen annuel net	Mi-1970 à Mi-1980	%	1.4	0.1	0.2	1.2	0.4	0.4	0.6	0.1	0.9	1.1	1.4	0.6	1.2	0.7	0.8	1.1	0.5	1.0	1.1	0.3	0.2	2.4	0.1	1.1	0.9	
EMPLOI	1980	Milliers	6 242	3 070	3 751	10 655	(2 470)	2 192	21 142	25 265	(3 347)	(101)	1 149	20 572	55 360	159	4 677	1 270	1 914	3 951	11 254	4 232	3 012	14 610	24 397	97 270	9 690 ³	
Emploi civil total	»	% du total	6.5	10.5	3.0	5.5	(8.1)	11.6	8.8	6.0	(29.7)	(11.9)	19.1	14.2	10.4	5.7	6.0	11.0	8.5	28.3	18.9	5.6	7.2	60.4	2.6	3.6	..	
dont: Agriculture, sylviculture, pêche	»	»	31.0	40.3	34.8	28.5	(28.6)	34.4	35.9	44.8	(30.0)	(37.6)	32.4	37.8	35.3	38.2	31.8	33.6	29.7	35.7	36.1	32.2	39.5	16.3	38.0	30.6	22.3	
Industrie ⁴	»	»	62.5	49.2	62.2	66.0	(63.3)	54.0	55.3	49.2	(40.3)	(50.5)	48.5	48.0	54.3	56.1	62.2	55.4	61.8	36.0	45.0	62.2	53.3	23.3	59.4	65.8	41.9	
Autres activités	»	»																										
PIB aux prix du marché	1980	Milliards de dollars des É-U	140.0	77.0	116.5	253.3	66.4	49.9	651.9	819.1	40.4	2.8	17.8	394.0	1 040.0	4.6	167.6	23.3 ⁹	57.3	24.1	211.1	122.8	101.5	52.9	522.9	2 587.1	56.2 ⁵	
Croissance annuelle moyenne en volume ⁶	1975 à 1980	%	2.5	3.5	2.9	3.0	2.6	3.1	3.3	3.6	4.4	3.7	3.9	3.8	5.1	2.3	2.5	0.7	4.6	5.2	2.2	1.2	1.6	2.8	1.6	3.9	5.6	
Par habitant	1980	Dollars des É-U ¹¹	9 580	10 250	11 820	10 580	12 950	10 440	12 140	13 310	4 210	12 410	5 190	6 910	8 910	12 570	11 850	7 442	14 020	2 430	5 650	14 760	15 920	1 170	9 340	11 360	2 516	
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	1980	% du PIB	22.8	25.3	21.4	23.1	18.3	24.6	21.6	23.6	23.5 ⁸	26.5	27.9	20.0	31.7	25.3	21.0	17.8	25.0	20.9	19.6	20.3	23.8	18.0	17.8	18.2	35.5	
dont: Transports, machines et outillage	1979	»	..	9.8	6.0	8.1	7.6	8.6	9.2	9.1	8.6	6.6	9.8 ¹⁰	8.0	10.7	9.2 ²²	8.7	7.8	9.9	7.1	6.9 ¹⁹	7.3	7.1	..	9.3	7.4	..	
Construction de logements	»	»	4.2 ¹⁰	14.2	6.5	5.3	6.9	6.3	6.4	6.5	9.2	5.7	6.4 ¹⁹	5.1	7.4	6.6 ²²	5.8	3.3	5.3	3.7	..	5.0	..	3.8	3.0	4.8	7.2	
Croissance annuelle moyenne en volume ⁶	1975 à 1980	%	1.6	2.2	1.6	2.3	-0.3	-2.2	2.0	5.2	3.8	2.3	7.6	3.5	4.7	1.1	1.4	-7.7	-0.5	4.7	-0.9	-0.2	2.2	-0.2	0.3	3.3	5.7	
TAUX D'ÉPARGNE BRUTE¹²	1980	% du PIB	21.4 ¹⁰	26.2	16.3	21.5	14.4	24.8	21.7	23.1	25.6	24.5	19.8	22.3	30.7	50.1	20.1	19.3 ⁹	29.9	20.5	18.9	17.3	26.7	16.6	19.2	18.3	37.0	
ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS	1979	% du PIB	16.2	18.0	17.7	19.4	25.2	18.4	14.9	20.0	16.3	11.7	20.0	16.1	9.8	15.9	18.1	16.0 ⁹	19.7	14.8	10.8	28.4	12.9	13.7	20.0	17.4	17.6	
Dépenses courantes en biens et services	»	»	29.6 ¹⁰	42.2	46.2	35.8	49.4	34.6	42.1	40.9	29.7	25.0 ²²	41.7 ¹⁹	41.1	24.2	43.5	55.1	..	47.1	30.7	26.7	56.8	29.9	23.4	40.0	31.5	..	
Emplois courants ¹³	»	»	32.5 ¹⁰	44.2	43.2	35.8	50.3	38.2	43.4	42.9	30.6	34.0 ²²	37.8 ¹⁹	35.7	26.6	52.2	55.8	..	52.2	26.9	27.5	57.4	33.2	23.8	39.0	32.5	..	
Ressources courantes	»	»																										
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	1980	% du PNB	0.5	0.2	0.5	0.4	0.7	0.2	0.6	0.4	0.2	0.3	..	1.0	0.3	0.8	0.8	0.2	..	0.3	0.3	..	
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	1980	Dollars des É-U ¹¹	5 800	5 650	7 540	5 950	7 270	5 720	7 690	7 340	2 750	7 560	3 310	4 270	5 220	7 430	7 200	4 550	6 600	1 790	3 950	7 630	10 128	851	5 581	7 370	1 343	
Consommation privée par habitant	1978	Nombre	479	272	302	410 ²²	219	235	327	346	80	339	194	300	185	423	288	395	282	118	178	345	324	11 ¹⁴	256	536	85	
Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	1979	»	440 ¹⁹	375	352	666	609	470	415	434	281	444 ¹⁹	174	318	460	547	486	545 ¹⁹	423	132	294	772	700	39	480	793	79 ¹⁹	
Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	1977	»	351 ¹⁴	247 ¹⁶	286	428 ¹⁴	338	363 ¹⁴	372	308	127 ¹⁴	214 ¹⁴	193	224	239 ²⁰	293 ¹⁴	279	259 ¹⁴	270 ¹⁴	76 ¹⁴	185 ¹⁴	363 ¹⁴	285 ¹⁴	44 ¹⁴	324	571 ²⁰	199	
Postes de télévision, pour 1 000 habitants	1977	»	1.5 ¹⁴	2.3	2.1	1.8	2.0	1.6	1.6 ¹⁴	2.0	2.2	1.7 ¹⁶	1.2	2.3	1.1	1.7	1.4	1.8	1.5	1.8	1.8 ¹⁴	1.4	2.0	0.6	1.5	1.7	1.3	
Médecins, pour 1 000 habitants	1979	% du groupe d'âge	44.4	32.0 ²²	61.3 ²²	64.9 ²²	57.4 ²²	68.5	55.9	45.4 ¹⁹	45.4 ²⁰	..	50.5	43.9 ¹⁴	71.4	37.3 ¹⁹	65.0	44.8 ²²	65.0	33.4 ¹⁴	41.3 ¹⁹	56.3 ¹⁴	70.1 ²²	12.7 ²⁰	46.2 ²²	75.0	52.2	
Taux de scolarisation à plein temps ¹⁵	1980	Nombre	11.0	13.9	11.2 ²²	10.9 ²²	8.8 ²²	7.7 ²²	10.0	13.5 ²²	18.7 ²²	5.4 ²²	12.4 ²²	14.3	7.4	11.5	8.7 ²²	12.6 ²²	8.8 ²²	26.0 ²²	11.1	6.7	8.5 ²²	..	11.8	12.6	33.4 ¹⁹	
Mortalité infantile ¹⁷	»	»																										
SALAIRES ET PRIX	Accroissement annuel moyen	%																										
Gains horaires dans l'industrie ¹⁸	1975 à 1980	%	10.3	7.4	8.8	10.1	11.2	11.1	13.6	6.1	24.2	43.4	16.6	21.2	8.4	..	6.1	15.4	9.4	14.5	25.7	9.9	2.8	35.5	14.9	8.5	19.0	
Prix à la consommation	»	%	10.6	5.3	6.4	8.7	10.4	10.7	10.5	4.1	16.3	41.5	14.1	16.6	6.5	6.1	6.0	14.4	8.4	21.8	18.6	10.5	2.3	50.1	14.4	8.9	17.9	
COMMERCE EXTÉRIEUR	1980	Millions de dollars des É-U	22 068	17 364	64 500 ⁷	64 944	16 740	14 148	111 312	191 688	5 184	924	8 508	77 904	129 588	..	73 836	5 421	18 492	4 644	20 820	30 924	29 616	2 748	115 176	220 704	8 568	
Exportations de marchandises, fob	»	%	15.8	22.8	55.7	25.8	25.2	28.2	17.2	23.3	12.3	33.0	47.8	19.8	12.5	..	46.0	23.3	32.2	19.3	9.8	25.3	29.9	5.2	22.4	8.6	15.2	
En pourcentage du PIB	1975 à 1980	%	3.7	9.3	5.9	6.3	6.2	10.5	6.8	6.3	8.9	12.7	9.6	5.9	9.2	..	4.6	8.1	9.2	..	9.9 ²²	2.1	6.3	4.7	4.7	6.7	3.8	
Accroissement annuel moyen en volume	1980	Millions de dollars des É-U	20 208	24 252	71 676 ⁷	58 992	19 320	15 612	134 856	185 856	10 632	996	11 148	99 708	141 108	..	76 872	5 468	16 956	9 300	34 176	33 420	36 336	6 252	120 156	241 200	14 436	
Importations de marchandises, caf	»	%	14.5	31.8	61.8	23.4	29.1	31.2	20.8	22.5	25.2	35.6	62.6	25.4	13.6	..	47.9	23.5	29.5	38.7	16.1	27.4	36.7	11.8	23.3	9.4	25.7	
En pourcentage du PIB	1975 à 1980	%	5.0	9.7	5.5	3.2	3.2	2.3	8.7	7.3	3.9	4.9	10.3	7.6	4.4	..	4.7	0.9	4.4	..	0.7 ²²	0.8	9.0	-4.1	3.9	6.7	0.5	
Accroissement annuel moyen en volume	»	%																										
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES²⁴	Fin 1980	Millions de dollars des É-U	2 044	6 223	9 349 ⁷	4 029	3 459	1 914	30 994	52 261	1 301	176	2 876	26 117	25 717	..	13 607	353	6 100	1 784	12 516	3 690	19 374	1 442	21 492	27 395	1 467	
En pourcentage des importations de marchandises	En 1980	%	10.1	25.7	13.0	6.8	17.9	12.3	23.0	28.1	12.2	17.7	25.8	26.2	18.2	..	17.7	6.5	36.0	19.2	36.6	11.0	53.3	23.1	17.9	11.4	10.2	

1. En provenance, pour partie, de sources nationales.
 2. Population résidente totale.
 3. Secteur privé et socialisé.
 4. Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).
 5. Produit social.
 6. A prix constants.
 7. Y compris le Luxembourg.

8. Non compris les bateaux opérant outre-mer.
 9. Année fiscale commençant le 1^{er} avril.
 10. Année fiscale commençant le 1^{er} juillet.
 11. Aux prix et taux de change courants.
 12. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins consommation privée et consommation des administrations publiques.
 13. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les transferts courants et le revenu de la propriété.
 14. 1976.

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galeria Guemes)
1333 BUENOS AIRES, Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty, Ltd.,
10 Aquatic Drive, Frenchs Forest, N.S.W. 2086
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100

AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agent/Agent local:

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.35

BELGIUM - BELGIQUE

CCLS - LCLS

19, rue Plantin, 1070 BRUXELLES. Tel. 02.521.04.73

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipa 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10. Tel. 261.1920
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB.
Tel. 232.07.32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Que. H3H 1M7. Tel. (514)937.3519

OTTAWA, Ont. K1P 5A6, 61 Sparks Street

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade
DK 1370 KØBENHAVN K. Tel. +45.1.12.85.70

FINLAND - FINLANDI

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HÉLSINKI 10. Tel. 65.11.22

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. (1) 524.81.67

Principal correspondant :

13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
Tel. 26.18.08

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHÈNES 132. Tel. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Publications/Sales Section, Baskerville House,
7/F., 22 Ice House Street

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstraeti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK.
Tel. 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI-1, Scindia House. Tel. 45896

CALCUTTA 700016, 17 Park Street. Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN-LIPI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA. Tel. 583467

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street, DUBLIN 1 Tel. 744835-749677

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579751/584468
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 365083

Sub-depositari :

Ugo Tassi

Via A. Farnese 28, 00192 ROMA. Tel. 310590

Editrice e Libreria Herder

Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA. Tel. 6794628

Costantino Ercolano, Via Generale Orsini 46, 80132 NAPOLI. Tel.
405210

Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446

Libreria Scientifica, Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16, 20123 MILANO. Tel. 807679

Libreria Zanichelli

Piazza Galvani 1/A, 40124 Bologna. Tel. 237389

Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274

La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori
librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, TOKYO 107. Tel. 586.2016

KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SÉOUL. Tel. 72.7369

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT.
Tel. 354429 - 344425

MALAYSIA - MALAISIE

and/et SINGAPORE - SINGAPOUR
University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
KUALA LUMPUR. Tel. 51425, 54058, 54361

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Verzendboekhandel Chr. Plantijnstraat 1
Postbus 20014
2500 EA S-GRAVENHAGE. Tel. nr. 070.789911
Voor bestellingen: Tel. 070.789208

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,
Government Printing Office Bookshops:
AUCKLAND: Retail Bookshop: 25 Rutland Street,
Mail Orders: 85 Beach Road, Private Bag C.P.O.

HAMILTON: Retail Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857

WELLINGTON: Retail: Mulgrave Street (Head Office),
Cubaade World Trade Centre

Mail Orders: Private Bag

CHRISTCHURCH: Retail: 159 Hereford Street,
Mail Orders: Private Bag

DUNEDIN: Retail: Princes Street
Mail Order: P.O. Box 1104

NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S Karl Johansgate 43
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1. Tel. (02) 80.12.60

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tel. 66839

PHILIPPINES

National Book Store, Inc.
Library Services Division, P.O. Box 1934, MANILA.
Tel. Nos. 49.43.06 to 09, 40.53.45, 49.45.12

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,
1117 LISBOA CODEX. Tel. 360582/3

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11, BARCELONA 7.
Tel. 317.53.08, 317.53.58

SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH. Regeringsgatan 12,
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23.89.00

SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agents/Agents locaux
Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11. Tel. 022.31.89.50

TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.
9th floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
TAIPEI. Tel. 391.7396/391.7397

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd,
Samyan, BANGKOK 5. Tel. 2511630

TURKEY - TURQUIE

Kultur Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No : 77/B
KIZILAY/ANKARA. Tel. 17 02 66

Dolmabahçe Cad. No : 29
BESIKTAS/ISTANBUL. Tel. 60 71 88

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569,
LONDON SE1 9NH. Tel. 01.928.6977, Ext. 410 or
49 High Holborn, LONDON WC1V 6 HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,
MANCHESTER, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006 - 4582
Tel. (202) 724.1857

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,
CARACAS 106. Tel. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD.
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

N° 42416

(10 83 04 2) ISBN 92-64-22396-7
ISSN 0304-3363



IMPRIMÉ EN FRANCE



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études annuelles du développement et des perspectives économiques dans chaque pays de l'OCDE.

Abonnement (Série 1982-1983) US\$ 67,00 £ 30,00 F 300,00

(10 83 04 2) ISBN 92-64-22396-7
ISSN 0304-3363

F18/400

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et en décembre, dans les Perspectives économiques de l'OCDE, le Secrétariat étudie les évolutions économiques les plus récentes dans la zone de l'OCDE et évalue les perspectives au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives. En supplément, une série d'Études Spéciales facilite l'interprétation des tendances économiques.